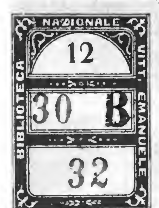



CIVI
FRAN


NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
12
30 B
32

NOUVEAU TRAITÉ DE LA CIVILITÉ

QUI SE PRATIQUE EN FRANCE PARMI LES HONNÊTES GENS.

NOUVELLE EDITION, revûë & augmentée.



A LYON,

Chez CLAUDE MARTIN, ruë Confort, proche l'Hôtel-Dieu.

M. DC. CXV.

AVEC PERMISSION.



A

MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHEVREUSE.



ONSEIGNEUR,

On s'étonnera avec raison, de voir que je vous offre une chose si peu proportionnée à Vôtre Illustre Nom, & à vos grandes Qualitez. En effet, MONSEIGNEUR, je suis con-

fus moy-même, de presenter une Instruction pour de jeunes gens, à un Seigneur que la Sagesse a perfectionné avant l'âge; que la Nature a partagé d'une élevation d'ame, & d'une force d'esprit capable de penetrer les choses les plus sublimes; qu'une éducation digne de ces beaux talents, a remply des plus belles lumieres; & qu'un Genie singulier pour des occupations serieuses, & particulierement pour la Guerre, dérobe dés long-temps à toutes ces petites productions.

Mais comme pour satisfaire aux instances que l'on m'a faites de travailler à ce Traité, je m'y suis appliqué le plus qu'il m'a esté possible, & que neanmoins j'ay vû que plus je remplissois mon sujet, plus il y avoit de vuide; que plus je disois des choses, plus il en restoit à dire: Ie me suis avisé enfin d'un heureux

expedient pour suppléer tout ce qui se pouvoit remarquer sur cette matiere, sans que je fusse obligé de m'étendre davantage : Et tout ce secret, MONSEIGNEUR, est de Vous proposer Vous même pour modele de la Civilité, je suis assuré qu'en Vous voyant, & qu'en imitant la douceur & l'honnêteté qui Vous sont si naturelles, on n'a plus besoin de Livre n'y d'étude. C'est avoir appris tous les Preceptes de la bien-seance que de Vous avoir bien observé : & de ma part, c'est mettre la derniere main à un Ouvrage d'une étenduë infinie, que de proposer en Vostre Illustre Personne, comme je fais, un Exemplaire achevé ; un Livre vivant & parfait.

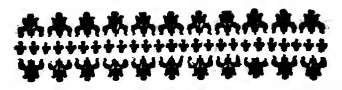
A Vostre égard, MONSEIGNEUR, je ne suis pas en peine de Vous faire approuver la liberté que je prends, Vous avez naturellement

trop de bonté, pour refuser d'obliger qui Vous pouvez : Vous avez trop d'honnêteté, pour ne pas prendre mon intention en bonne part : Vous avez trop de Iustice, pour ne pas souffrir que je Vous donne des marques de la veneration que je Vous dois : Et Vous avez enfin trop de complaisance, pour ne pas agréer le zele d'une personne, quoy qu'indigne, qui est plus qu'elle ne peut exprimer,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur.

I. M.



AVERTISSEMENT.

CE Traité n'avoit pas esté fait pour être imprimé, mais seulement pour satisfaire un Gentilhomme de Province, qui avoit prié l'Auteur, comme son amy particulier, de donner quelques Preceptes de Civilité à son fils, qu'il avoit dessein d'envoyer à la Cour, en sortant de ses études & de ses exercices.

Ces Preceptes même n'avoient été donnez qu'à diverses fois, & par lettres; mais enfin quantité de personnes de merite & de qualité en ayant eu cómunication, & plusieurs fragments de l'Ouvrage étant passez en differentes mains, on se resolut de les faire imprimer, chacun estimant qu'ils seroient tres-utiles, non seulement aux personnes qui ont des enfans à élever; mais peut-être aussi à ceux qui bien qu'avancez en âge, ne sont pas pour-

tant assez instruits de la politesse & de l'honnêteté que l'on doit observer dans le commerce du monde.

Ce dessein s'executa en effet, mais avec tant d'empressement, que l'Auteur n'en fut point averti,& même on ne mit sous la presse que quelques-unes de ses lettres ; laissant d'un côté les principales,dont on n'avoit point de connoissance, & ajoutant d'ailleurs plusieurs choses qui n'avoient jamais été dans les originaux.

Cependant ce petit essay ne laissa pas d'avoir cours,tout imparfait qu'il estoit ; mais comme s'il n'eust fait qu'irriter la passion que plusieurs honnêtes gens ont pour l'éducation de la jeunesse,ils convierent non seulement l'Auteur de revoir luy-méme l'Ouvrage;mais même pour satisfaire à la priere que l'Imprimeur leur avoit faite,ils envoyerent aussi grand nôbre d'observations nouvelles, qui sont toutes tres-utiles & tres-judicieuses.

C'est pourquoy l'Auteur voulant aussi contribuer de sa part à perfectiôner ce Livre, que l'on peut appeller

maintenant l'Ouvrage de tout le Monde, il l'a revû & corrigé ; retranchant ce qui étoit superflu pour luy donner une meilleure forme, & étendant plusieurs Preceptes qui sembloient trop concis pour leur importance. Il a fidelement inseré les observations qui luy ont été communiquez, & n'a enfin rien oublié luy même de ce qui luy est venu dans l'esprit, pour accómoder cette instruction à toutes sortes de rencontres & de personnes.

C'est même dans cette vûë qu'il a touché quelque chose de la civilité des Dames, afin que cét Ouvrage fût plus utile aux deux sexes.

Mais comme il n'entrepris ce travail que pour les honnêtes gens ; ce n'est qu'à eux que je l'adresse, & particulierement à la jeunesse, qui peut tirer quelque utilité de ces petits avis, chacun n'ayant pas la commodité ny le moyen de venir à Paris & à la Cour, pour y apprendre la fin de la politesse.

Mais afin que cela se fist avec plus de succés, il seroit à souhaiter que

l'on voulut veiller sur les enfans, & leur rendre par de bons principes de Morale, l'Esprit docile, & susceptibles des Preceptes de la vie du Monde : Car autrement c'est jetter de bon grain dans des Epines, & semer des terres incultes. Il y a un excellent Livre, intitulé *l'Education Chrêtienne des Enfans*, imprimé depuis quelques années, qui peut estre d'un tres-grands secours à ceux qui en ont à élever.

Et pour ceux qui sont plus avancez dans l'âge, il est bon de les avertir de lire toûjours conjointement avec cette Instruction, un Traité qui luy est contemporin, intitulé *l'Education d'un Prince*, qui est composé de divers Ouvrages de deux des plus grands Genies de ce siecle. Il est absolument necessaire qu'ils le lisent, pour se former l'esprit de ces belles connoissances ; & qu'ils tâchent de pratiquer les Vertus qu'ils y apprendront, autant qu'elles auront de rapport à leur condition, afin que

la Civilité soit soûtenuë de principes solides, & qu'elle serve ensuite d'ornement à leur sagesse ; au lieu que sans cela elle ne serviroit que de couverture à leur peu de merite.

Mais sur tout, il est important qu'ils lisent & qu'ils étudient soigneusement le *Traité de la Civilité Chrêtienne*; lequel se trouve si à propos inseré dans le même Livre, pour établir plus solidement les principes de la Civilité commune, qu'on peut dire que ces excellens Maistres sont comme venus d'eux-mêmes à nôtre secours.

Car leur Traité servant pour la Theorie & les principes generaux de la Civilité, & le nôtre pour la pratique & le détail particulier de l'honnête bien-seance ; celuy-là pourroit passer pour une Premiere Partie, & celuy-cy pour une Seconde ; ces deux Pieces faisant ensemble comme un Ouvrage complet sur cette Matiere ; si toutesfois le nôtre, qui n'est fait que de materiaux simples & de bas

prix, peut former une piece d'architecture dans le corps de cét Edifice, & avoir du rapport avec un Ouvrage qui est enrichy & orné de pierres exquises & précieuses.



TABLE DES CHAPITRES contenus dans ce Livre.

PERMISSION.

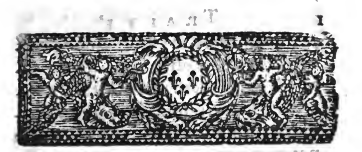
SUR la requisition de la Veuve de FLEURY MARTIN, à ce qu'il luy soit permis de faire reimprimer le Livre intitulé : *Traité de la Civilité qui se pratique en France*, attendu que le Privilege accordé pour dix années à Helie Josset, le 16. Novembre 1670. est expiré.

Veu ledit Privilege, je consens pour le Roy, à la permission Requise : A Lyon le 20. Decembre. 1685.

VAGINAY.

PErmis d'imprimer, ce 20. Decembre 1685.

DESEVE.



NOUVEAU TRAITÉ DE LA CIVILITÉ QUI SE PRATIQUE EN FRANCE, Parmi les honnêtes gens.

CHAPITRE I.

De quoy il s'agit dans ce Traité, & en quoy consiste la Civilité.

LA Civilité dont nous pretendons donner icy des regles, n'est que la modestie & l'honnesteté que chacun doit garder dans ses paroles & dans ses actions : car il n'est

pas question ce me semble de la bonne grace, ou d'un certain air & attrait, qui est comme naturel dans les actions de certaines personnes, lesquelles ont un talent particulier de la nature pour plaire en tout ce qu'elle font, & pour ne déplaire jamais quoy qu'elles fassent. On ne sçauroit donner des preceptes certains pour acquerir cet heureux agréement puisque c'est une pure liberalité de la nature. [a]

a Gaudeant benè nati.

Mais comme c'est fort peu de chose de plaire seulement aux yeux du corps, si nous n'avons en même temps le bon-heur de plaire aux yeux de l'ame; ce n'est pas aussi ce charme exterieur que nous devons seulement rechercher, comme le principe de la veritable politesse: nous devons aspirer à quelque chose de plus solide, qui marque la bonne disposition du dedans plûtôt que la belle disposition du dehors. [b]

b Neque enim solùm corporis qui ad naturam apti sunt; sed

En effet, si nous nous attachions seulement à cette bonne grace exterieure, il se rencontreroit que ceux qui ont quelque notable incommo-

dité corporelle passeroient pour des monstres dans la vie civile ; au lieu qu'ayant l'ame belle & bien cultivée leurs actions peuvent être aussi agreables, que celles des personnes les mieux faites. [c]

Je trouve donc que pour établir les regles de la veritable politesse, il ne faudroit que bien déduire celles de la bien-seance. Or cette bien-seance n'étant autre chose qu'une certaine modestie ou pudeur honnête qui doit accompagner toutes nos actions, c'est proprement de cette vertu qu'il seroit à propos de parler, si nous en étions capables ; puisque ce seroit enseigner tout d'un temps le moyen d'acquerir cette politesse, & cét agréement qui sçait bien nous concilier l'affection & l'applaudissement du monde.

multò etiam magis animi motus probandi, qui item ad naturam accommodat sunt. Cic. lib. 1. off.

c Modestia est per quam pudor honestatis clarã & stabilem cõparat auctoritatem. Cic. Rh.

CHAPITRE II.

La definition, les circonstances, & les differentes especes de la civilité.

LEs Anciens l'ont definie, *une science qui enseigne à placer en son veritable lieu ce que nous avons à faire où à dire.* [d] Or nous ne sçaurions pratiquer cette science, si nous n'observons exactement les quatre circonstances qui suivent. La premiere est *de se comporter chacun selon son âge & sa condition.* La seconde *de prendre garde toûjours à la qualité de la personne avec laquelle on traite.* La troisiéme *de bien observer le temps.* Et la quatriéme *de regarder le lieu où l'on se rencontre.* Ces regles qui vont à se connoître soy-même, à connoître les autres, à observer les lieux & le temps, sont si necessaires, que si l'une des quatre manque, toutes nos actions, de quelque bonne in-

[d] Scientia earũ rerum quæ agẽtur aut dicentur, loco suo collocãdarum. Cic. lib. 1. off.

tention qu'elles partent, paroissent inciviles & difformes.

Mais il seroit bien difficile de donner des regles si exactes de la modestie, qu'elles pussent se rapporter à tous les hommes en general, à tous les lieux du monde, & à tous les temps de la vie, on sçait que ce qui est bien-seant chez quelques nations, est ridicule chez d'autres : que ce qui est agreable, & quelquefois même édifiant en un païs, est offençant & scandaleux dans un autre : Enfin que ce qui est à propos en un certain temps déplaît & importune bien souvent un moment aprés.

A cause donc de cette varieté, nous nous déterminerons à traiter seulement de la bien-seance qui peut étre en usage parmy des Chrêtiens, & particulierement en France : & nous tâcherons ensuite par quelques divisions, & quelques exemples, d'en faire voir plus distinctement la pratique.

Au reste pour ce qui regarde les ambassades ou autres ceremonies publiques, soit en France, soit dans les

païs étrangers, on en peut consulter les ceremoniaux, & ceux qui ont voyagé, ou qui en sçavent la pratique & l'usage, pour aprendre d'eux à se conduire en ces occasions.

Et en effet, qui pourroit icy marquer les mœurs de toutes les differentes nations, vers lesquelles les jeunes gens que nous pretendons instruire peuvent faire voyage? & qu'elles regles de civilité en peut-on donner; puisque les unes n'en ont point du tout, si on les compare à la civilité Françoise, les autres en ont de toutes differentes, & dont l'idée corromproit plûtost l'esprit de cette jeunesse, qu'elle ne l'édifieroit; & les autres en ont trop, c'est à dire que toutes leurs manieres sont si compassées, si étudiées, & si reglées, que c'est comme se mettre en mestier que de vouloir les apprendre: Outre que de les sçavoir, ce n'est nullement sçavoir la civilité: car elle doit être naturelle, n'étant autre chose que la modestie: qui ne prescrit pas le nombre des pas, ny certaines paroles affectées comme l'hypocri-

ſie, mais qui remplit l'eſprit d'un mépris Chrétien de ſoy-même, & d'une eſtime pour tous les autres.

Il ne faut donc pas ſe mettre en peine de ce que nos jeunes gens n'apprendront point toutes ces differentes ceremonies dans ce Livre; car on eſt aſſeuré que pourveu qu'ils puiſſent apprendre cette modeſtie dont nous voulons traiter, qui eſt la veritable civilité, ils ne paſſeront point pour incivils en quelques lieux qu'ils aillent, & qu'ils ſeront au contraire civils en tout païs, s'ils le ſont à la mode de France.

Or pour le dire en peu de mots, cette modeſtie dont nous entendons parler, n'eſt autre choſe à le bien prendre que l'humilité. Je ſçay bien, & nous en avons l'experience tous les jours, qu'il y a quantité de perſonnes qui paſſent dans le monde pour fort civiles & fort honnêtes, & qui toutefois, ne ſont pas humbles, couvrant ſous cette modeſtie apparente beaucoup de vaine gloire

& d'amour propre : [e] Mais toûjours s'ils n'ont pas d'humilité, ils font semblant d'en avoir ; & cela même sert de preuve aux principes que nous établissons, & fait voir que l'on ne peut étre modeste si on n'est humble, ou que la modestie n'est autre chose que l'humilité : Dieu ensuite juge de la sincerité ou de la fausseté du cœur. Et il en juge en sorte que nous voyons qu'il confond ces ames doubles en ce que quelque étude qu'elles apportent à se cacher sous cette humilité feinte, on les découvre toûjours, & on les fuit, & tous leurs pieges : C'est donc la veritable humilité qui doit étre le fondement de nos actions.

Cette vertu étant bien pratiquée, je dis même par les personnes de la premiere qualité, le rang que l'on tient, ou de la naissance, ou de la fortune, n'en exemptant personne, & les grands n'étant veritablement grands aux yeux des Sages, qu'autant qu'ils sont humbles & vertueux, cette humilité dis-je étant bien pra-

[e] L'humilité n'est souvẽt qu'une feinte soûmission, dõt on se sert pour soûmettre les autres ; c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever ; Et biẽ qu'il se transforme en mille manieres il n'est jamais mieux déguisé & plus capable de tromper que lors qu'il se cache sous la figure de l'humilité. *Reflex mor.* 254.

tiquée, n'est autre chose que l'honnêteté & la modestie dont il s'agit.

Or cette vertu consistant, non seulement à ne presumer rien d'avantageux de soy-même ; mais aussi à preferer sur toutes choses la satisfaction & la commodité des autres à la sienne propre ; jusqu'à avoir de l'horreur pour tout ce qui peut fâcher ou desobliger quelqu'un ; [f] c'est être veritablement modeste que d'être dans cette disposition. La raison est, que comme il n'y a rien qui rebute d'avantage & qui soit plus insupportable que l'orgüeil & la vanité ; il n'y a rien aussi qui soit plus agreable, plus touchant, & qui gagne plus le cœur, que l'affabilité & la soûmission. C'est un caractere que Dieu a imprimé à toutes les vertus qui emanent de luy, de fraper les yeux, & d'attendrir le cœur de ceux qui les voyent pratiquer : Mais sur tout il a revêtu l'humilité de cette gloire.

D'où vient même que quelque deffaut d'adresse qui se rencontre dans les actions des personnes hum-

[f] Modestia provenit ex quadam dulcedine affectus, qua quis horret omne quod potest aliũ contristaros *S. Thom. 2. 2. qu. 157. artic. 3.* Iustitiæ partes sint non violare hominẽs, verecundiæ non offendere. *Cic lib. 1. off.*

bles & modeſtes, elles ont neanmoins l'avantage, que bien loin que l'on s'en choque, on le prend en bonne part & on l'excuſe ; au lieu que de quelque politeſſe qu'un homme fier & ſuperbe accompagne ce qu'il fait, tout déplaît, tout offence.

La modeſtie eſt donc l'effet de l'humilité, comme la bien-ſeance de nos actions eſt l'effet de nôtre modeſtie.

CHAPITRE III.

Le diſcernement des choſes bien-ſeantes d'avec les mal-ſeantes ſelon l'uſage.

IL faut ajoûter de plus le diſcernement des choſes honnêtes & deshonnêtes, convenables, & diſconvenables : car bien qu'un homme fût humble, ſi en même temps il étoit ſtupide, ou qu'il voulût faire le ſingulier, il ne paſſeroit jamais ny pour modeſte, ny pour civil, & ne ſeroit nullement propre à vivre

parmy les honnêtes gens. Or pour faire le discernement des choses qui sont bienseantes d'avec celles qui ne le sont pas, il seroit en premier lieu à desirer que l'on eût naturellement bon sens & bon jugement, pour de soy-même connoître la qualité differente de chaque chose : car bien souvent, faute d'esprit, on s'égare, & on prend le change ; faisant mystere des choses frivoles, & passant au contraire legerement par dessus beaucoup d'autres qui sont tres considerables.

En second lieu il faudroit observer exactement ce que l'usage a établу parmy nous pour honnête, & éviter de même aussi tout ce qu'il a condamné comme indecent.

En troisiéme lieu, on devroit bien prendre garde de ne pas confondre la familiarité avec la bien-seance.

Pour le premier, on n'a point de precepte à donner, c'est un bien qui nous vient de la nature sans le secours de l'art ; si ce n'est peut-être que par une bonne éducation & par une étude ; & application extraordi-

naire ſur nous-mêmes, nous ne corrigions & rectifions en quelque façon le défaut de la nature.

Pour le ſecond, il faut ſçavoir que cét uſage s'eſt formé tant du conſentement general des honnêtes gens, que par la bien-ſeance même dont la nature a donné les premieres regles. Cét uſage ſe l'eſt propoſée comme ſon guide & ſon modele, pour le ſuivre dans les choſes qu'elle même nous ſuggere être bonnes & honneſtes, & pour imiter ſa pudeur & ſa retenuë dans celles qu'elle juge indeſcentes. g

Par exemple, elle nous a tellement obligez de nous conduire ſelon les talens qu'elle nous a donnez, h que ſi nous pretendons paſſer ces bornes, en nous contrefaiſant, ſoit dans la parole, ſoit dans l'action, comme il arrive à pluſieurs qui ſe font la voix languiſſante, ou la langue graſſe, & qui affectent un certain marcher, & des geſtes qu'ils n'ont point de la na-

g Quod ſi ſequamur docem naturam un quam aberrabimus. *Cic. Ib.*

h Admodum autẽ tuenda ſunt ſua cuique non vitioſa, ſed tamẽ propria, quo facilius de eorum tueatur. *Ibid.* On n'eſt jamais ſi ridicule par les qualitez que l'on a, que par celles que l'on affecte d'avoir. *Reflex. mor.*

ture, la contrainte & l'irregularité paroissent aussi-tôt, & l'amour que l'on a pour la simplicité y fait trouver une indescence qui rebute & qui choque. [i]

De même la nature ayant voulu cacher certaines parties de nôtre corps, & certaines actions; le consentement & l'usage s'accordent tellement à les tenir cachées pour garder l'honnêteté, que celuy-là passeroit pour le plus des-honnête du monde, qui découvriroit publiquement ce qui ne se doit point découvrir, ou feroit quelques actions, & profereroit quelques paroles pour les exprimer contre l'honneur, pour ainsi dire, & la pudeur de la nature. [k]

Pour les autres actions dont la nature ne se cache point, & qui nous sont cependant communes avec les animaux, comme cracher[l], tousser, éternuër, manger, boire, &c. parce que la raison nous dicte naturellement, que plus nous nous éloignons de la maniere des bêtes, plus nous

i Id maximè quemque decet, quod est cujusque suum maximè. Cic. id. In Omni genere quæ sunt recta & simplicia, laudantur. Ibid.

L'imitation est toûjours malheureuse. Et tout ce qui est côtrefait déplaît, avec les mêmes choses qui charment, lors qu'elles sont naturelles. Refl. mor. 145.

K Quæ enim natura occultavit, eadem omnes, qui sana mente sunt, removent ab oculis, ipsi que necessitati dant operam, ut quàm occultissimè pateant. Cic. Ibid.

nous approchons de la perfection où l'homme tend par un principe naturel, pour répondre à la dignité de son être, le consentement de l'honnêteté veut aussi, que puisque l'on ne peut se dispenser de ces actions, qui sont naturellement indispensables, on les fasse le plus honnêtement, c'est à dire, le moins approchant des bêtes qu'il est possible.

Il en est de même de certaines choses qui ne dépendent point de la nature, mais que ce même consentement a introduites de tout tems parmy nous, comme de se découvrir la teste pour témoigner nostre respect, de donner le pas à une porte, le haut bout dans une chambre ou à table, la main droite ou le haut du pavé dans une ruë, &c. Car ces choses sont aussi tellement de l'essence de la civilité, que si un homme n'ôte pas le chapeau pour saluër, jusqu'aux personnes de la plus petite condition qui l'auroient salué le premier, il passera pour un homme tres-incivil & mal élevé.

Quand au troisiéme moyen que

nous avons dit étre neceſſaire pour faire un bon diſcernement, il conſiſte à bien diſtinguer la familiarité d'avec la bien-ſeance : Et il eſt en effet d'autant plus important, qu'en certaine rencontre la familiarité peut-étre tout à fait bien-ſeante & honneſte, l'a où elle ſeroit ailleurs extrémement incivile & choquante.

Pour la connoître ; il faut ſçavoir premierement, que *la familiarité eſt une liberté bonnête, que des perſonnes qui parlent ou agiſſent enſemble prennent entre-elles, qui leur fait, par une certaine convention tacite & reciproque prendre en bonne pare ce qui les choqueroit étant pris à la rigueur.*

De plus, il faut remarquer, que toute la converſation des hommes ſe paſſe, ou d'égal à égal, ou d'inferieur à ſuperieur, ou de ſuperieur à inferieur.

Et enfin, que tout ce qui ſe traite dans le monde ſe paſſe, ou entre des perſonnes qui ont une longue habitude enſemble, ou entre celles qui en ont peu où entre celles qui n'en ont point du tout.

D'égal à égal, si on se connoît beaucoup la familiarité est une bienseance; si on se connoît peu, elle est un incivilité, & si on ne se connoît point du tout, elle ne sçauroit étre qu'une legereté d'esprit.

D'inferieur à superieur, si on se connoît beaucoup, ou si on se connoît peu (à moins d'un commandement exprés) la familiarité est une effronterie; & si on ne se connoît point du tout; c'est une insolence & une brutalité.

De superieur à inferieur, la familiarité est toûjours dans la bien-seance, & elle est même obligeante pour l'inferieur qui la reçoit. Ainsi selon ces remarques, toutes nos actions à l'égard des autres, sont ou absoluës, & indépendantes, ou dépendantes, selon la difference des trois sortes de personnes, superieures, égales, & inferieures. Aux premieres tout est permis, parce qu'elles commandent: aux autres beaucoup de choses se souffrent, parce que l'on n'a pas droit de les censurer; & aux dernieres, rien n'est bien-seant que ce qui est

dans les regles de la modeſtie. C'eſt pourquoy la familiarité convient aux deux premieres eſpeces, & non pas la derniere, ſans l'ordre exprés de la perſonne de qui nous dépendons ; encore y faut-il garder de grandes meſures.

Mais comme ces principes géneraux pourroient beaucoup ſervir à une perſonne qui ſçauroit les appliquer à toutes ſes actions : il eſt ſans doute auſſi que qui pourroit reduire ces regles à certains chefs ; & les expliquer dans le détail, elles ſeroient bien plus intelligibles, & d'une bien plus grande utilité.

Nous en pouvons faire icy la tentative, en commençant toûjours par l'exemple de la converſation d'un inferieur avec un ſuperieur qui ſe connoiſſent peu l'un & l'autre, comme de l'eſpece qui a le plus beſoin partout de bons preceptes. Repreſentons-nous donc un jeune homme qui deſire d'être inſtruit, & conduiſons-le chez un grand, par tous les lieux, & dans tous les temps qu'il peut converſer avec luy.

CHAPITRE IV.

L'entrée dans la maiſon d'un Grand, & ce qu'il faut obſerver à la porte, dans les anti-chambres, &c.

POur commencer par la porte de la maiſon d'un Prince, ou d'un grand Seigneur, ce ſeroit incivilité en cas qu'elle fût fermée de heurter fort, & plus d'un coup.

A la porte des chambres ou du cabinet, c'eſt ne pas ſçavoir le monde que de heurter ; il faut grater.

Et quand on grate à la porte chez le Roy, & chez les Princes, & que l'Huiſſier vous demande vôtre nom, il le faut dire, & jamais ne ſe qualifier de Monſieur.

Il n'eſt pas de la bien-ſeance de s'enveloper de ſon manteau, quand on entre ou dans la maiſon, ou dans les chambres : chez le Roy, entrant ainſi, on s'expoſeroit à quelque correction.

C'eſt effronterie d'entrer de ſoy-

même ſans étre introduit, ſi on eſt tout à fait étranger dans la maiſon.

Que s'il n'y a perſonne pour nous introduire, & que l'on s'en rapporte a nous pour entrer; il faut voir doucement ſi la porte eſt fermée par derriere: ſi elle l'eſt il ne faut pas la pouſſer, ny rien faire à l'étourdy: mais il faut attendre patiemment qu'on l'ouvre, ou grater doucement. Que ſi perſonne ne vient, il faut s'en éloigner de peur que l'on ne ſoit trouvé comme écoutant, & faiſant l'épion, ce qui choque extrémement ceux qui ſçavent vivre.

Il eſt de la civilité d'avoir la teſte nuë dans les ſales, & dans les entichambres & avec cela il faut remarquer que celuy qui entre, eſt toûjours obligé de ſalüer le premier ceux qui ſont dans la chambre.

Il y en a même qui ayant appris le rafinement de la civilité dans quelque païs étranger, n'oſent ny ſe couvrir, ny s'aſſeoir le dos tourné au portrait de quelque perſonne de qualité eminente.

Il eſt contre la civilité, de dire à

une perſonne au deſſus de vous de ſe couvrir : mais c'eſt auſſi une incivilité, ſi vous vous couvrez vous-même lors que vous le pouvez faire à l'égard d'un égal ou inferieur ; de ne point faire couvrir la perſonne avec laquelle vous parlez, quand elle ſeroit de beaucoup vôtre inferieure, n'eſtant pas dans vôtre dépendance.

Et c'eſt ce qu'il faut obſerver particulierement, ſi ces perſonnes ont en elles quelque qualité qui merite qu'on les ménage, comme ſi ſe ſont des Eccleſiaſtiques, où des perſonnes âgées : & alors ſi on ne veut pas uſer de paroles de commandement, comme, *couvrez-vous Monſieur, ſoyez couvert, &c.* On pourra prendre la circonlocution : *il fait froid icy, &c.* ou la familiarité, en diſant par exemple : *voulez-vous m'en croire, laiſſons-là les façons, couvrons-nous.*

A vôtre égard, ſi vous étes inferieur, il faut bien ſe garder, comme nous venons de marquer, de dire à une perſonne ſuperieure de ſe couvrir, où de vous couvrir vous même, qu'aprés qu'il vous l'aura dit : & il

faut même resister honnêtement à ce commandement, si cette personne est de tres grande qualité : mais aussi il ne faut pas le luy faire dire importunément, trois ou quatre fois.

Que si vous étiez de beaucoup superieur, il ne faut pas presser de se couvrir, une personne si inferieure qu'elle ne pourroit le faire sans manquer à son devoir.

C'est s'exposer à un affront, que d'avoir son chapeau sur la tête, dans la chambre où on a mis le couvert du Roy, ou de la Reyne; & même il faut se découvrir, lors que les Officiers, portant la nef & le couvert, passent devant vous.

Dans la chambre où est le lit, on demeure aussi découvert: & même chez la Reyne, les Dames en entrant saluent le lit, & personne n'en doit approcher, quand il n'y a point de balustre.

A l'égard des Dames, il est bon de sçavoir qu'outre la reverance qu'elles font pour salüer, il y a le masque, les coëffes, & la robe, avec quoy elle peuvent témoigner leur respect. Car



c'eſt par exemple, incivilité aux Dames, d'entrer dans la chambre d'une perſonne à qui elles doivent du reſpect, la robe trouſſée, le maſque au viſage, & les coëffes ſur la tête, ſi ce n'eſt une coëffe claire; & il eſt auſſi à remarquer que la reverence ne doit jamais étre, ny courte, ny trop precipitée, mais baſſe & grave, où il y a lieu de la faire, ou au moins en s'inclinant un peu du corps quand on ne fait que paſſer.

C'eſt incivilité auſſi d'avoir ſon maſque ſur le viſage en un endroit où ſe trouve une perſonne d'éminente qualité, & où on en peut-étre apperçu, ſi ce n'eſt que l'on fut en carroſſe avec elle.

C'en eſt une autre, d'avoir le maſque au viſage en ſalüant quelqu'un, ſi ce n'étoit de loin, encore l'oſte-t'on pour les perſonnes Royales.

En la chambre d'une perſonne de grande qualité ou le lit eſt clos, c'eſt incivilité de s'aſſeoir ſur le baluſtre.

C'en eſt auſſi une, de s'appuyer ou s'aſſeoir ſur les bras ou ſur le doſſier de la chaiſe du Roy, qui eſt d'or-

dinaire tournée contre la muraille.

Il n'eſt auſſi nullement de la politeſſe, de ſe promener dans l'antichambre en attendant : cela eſt défendu chez le Roy ; & ſi on le fait les Huiſſiers vous font reprimande, ou vous font ſortir.

Il n'eſt pas de la bien-ſeance nonplus, de chanter, ou de ſiffler en attendant, comme on dit, pour ſe des-ennuyer : ce qu'il faut auſſi ſe garder de faire dans les ruës, ou autres lieux, où il y a concours de monde.

CHAPITRE V.

Ce qui regle la converſation en compagnie.

COmme c'eſt une marque de legereté d'eſprit, ou de vanité d'entrer effrontément en un lieu où il y a des perſonnes occupées enſemble, je dis quand il ſeroit permis d'y entrer, à moins que l'on n'y ait quelque grande affaire, ou qu'on le puiſſe, ſans ſe faire regarder : c'eſt auſſi le

propre d'une personne éventée en s'approchant de quelque compagnie, de crier de loin à ceux que nous connoissons le plus, comme quelques-uns font à gorge déployée, *Monsieur* ou *Madame, vôtre serviteur; je vous souhaitte le bon-jour, &c.* Mais il faut s'approcher doucement, & quand on est tout contre, faire son compliment d'un ton de voix qui soit modeste.

C'est aussi une tres-grande incivilité de tirer par le manteau, ou par la robe une personne qualifiée à qui vous voulez parler.

Il faut attendre qu'elle vous voye, & si elle parloit bas & en particulier à quelqu'un, il faut vous retirer jusqu'à ce qu'elle ait achevé de parler. Que si vous aviez quelque chose de tres pressé à luy dire, & particulierement pour ses interest, il faut tourner par où elle peut vous voir, s'approcher avec respect à vôtre tour, & dire; ou haut, ou bas ce que vous avez à dire, & de la maniere qu'il le faut dire.

Il faut observer aussi d'avoir un marcher modeste, ne frapant point fortement

fortement le plancher, ou la terre ne traînant point aussi les pieds, ne marchant point, comme si on dançoit, ne marquant point la cadance de la tête ou des mains; mais se retenant en soy-même & marchant doucement, sans tourner la veuë, ça & là.

Que si arrivant dans une compagnie on vous fait civilité, & que l'on se leve pour l'amour de vous, il faut bien se garder de prendre la place de personne; mais il faut se mettre à une autre place, & même à la derniere: observant neanmoins que c'est une grande incivilité, de s'asseoir en un lieu où il y a des personnes à qui nous devons du respect qui soient debout, & de s'asseoir enfin quand elles seroient assises, si elle ne le commandent absolument.

Moins encore faut-il demander de quoy on s'entretenoit, ou si on trouve le discours entamé l'interrompre, en demandant incivilement, *qui est celuy là? qui fait, où dit cela, &c.* Et particulierement, si on remarque que l'on parle en mots couverts.

Que si on entre en conversation,

c'eſt une incivilité de parler à quelqu'un de la compagnie, ou dans la rencontre à un Valet, en une langue que le reſte de la compagnie n'entende pas.

Il eſt incivil auſſi de parler à l'oreille de quelqu'un; & encore plus de rire, aprés avoir parlé : car pluſieurs s'en offencent.

Il ſeroit inutile de marquer icy, ce que l'on dit tous les jours aux enfans, que quand on doit répondre, *oüi*, ou *non*, il faut toûjours y ajoûter, *Monſieur*, *Madame*, *Monſeigneur*, *&c.* *oui*, *Monſieur*, *oui*, *Madame*, *&c.* On ſçait auſſi que lors que l'on doit répondre *non* pour contredire quelque perſonne de qualité, il ne le faut jamais faire crûment, mais par circonlocution, en diſant, par exemple. *Vous me pardonnerez, Monſieur, &c. je vous demande pardon, Madame, ſi j'oſe dire, que la coquetterie eſt un mauvais moyen pour plaire, &c.* On n'ignore pas non plus que c'eſt une ruſticité ou une plaiſanterie vilageoiſe, de joindre le *Monſieur* ou le *Madame*, à quelque mot qui puiſſe faire

équivoque ; comme , *ce livre eſt relié en veau, Monſieur , c'eſt là une belle cavale , Madame il étoit monté ſur un aſne , Monſieur , &c.*

Il eſt de même tres-mal honnête de faire ſervir de comparaiſon la perſonne à qui on parle , pour marquer quelque imperfection ou quelque diſgrace en une autre , comme par exemple en diſant , je connois cet homme-là , *j'y étois quand il s'enyvra ; il eſt de voſtre taille ; Monſieur , il a de grand cheveux , comme vous , &c.* de même à une Dame en diſant : *cette perſonne n'a pas trop bonne reputation , je la connois tres-particulierement. C'eſt une femme pleine, grande & brune , comme vous Madame , &c.* comme auſſi de parler deſavantageuſement d'une perſonne devant une autre qui auroit les mêmes defauts comme qui diroit devant une camuſe , *cette Dame à bien mauvaiſe grace de faire la belle , étant camuſe , comme elle eſt. Cela eſt plaiſant qu'une boiteuſe veüille trouver à dire à ce paſſage de ſarabande* , parlant devant une boiteuſe , &c.

C'eſt auſſi une incivilité de joindre aprés le *Monſieur*, ou le *Madame*, le ſurnom, où la qualité de la perſonne à qui on parle, comme, *oüi, Monſieur Cicerville, oui Monſieur le Marquis*; en parlant à luy-même; au lieu de dire ſimplement, *oui Monſieur*.

C'eſt de même manquer de reſpect à une perſonne, que de luy répondre, comme font la pluſpart, quand elle nous dit quelque choſe d'obligeant, où qu'elle repugne à noſtre civilité, *Vous vous mocquez, Monſieur*. Il ne faut point du tout ſe ſervir de cette façon de parler, mais tourner la phraſe autrement; & dire, *Vous me donnez de la confuſion, Monſieur, c'eſt mon devoir, &c.*

Il eſt de même offençant, lors que l'on conte quelque avanture, & particulierement ſi elle eſt odieuſe, de la mettre inſenſiblement ſous le nom de celuy à qui on parle; au lieu d'uſer d'un terme indefiny: comme quand pour dire, par exemple, *on s'emporte, on dit quelque choſe de deſobligeant, & on a ſur les oreilles*, on dit

au contraire inconſiderément, *vous vous emportez; Vous dites quelque choſe de deſobligeant : & on vous donne ſur les oreilles.*

Il faut auſſi éviter en faiſant une hiſtoire avantageuſe, non ſeulement de s'y loüer, mais méme ſi la choſe s'eſt paſſée en la compagnie d'un grand Seigneur de parler en pluriel comme *nous allaſmes là; nous fiſmes cela, &c.* Il ne faut parler que du grand Seigneur, ſans parler de ſoy : & dire *Monſieur N. y alla; il fit cela, il vid le Roy, &c.*

Si quelque homme de tres haute qualité, joüe à quelque jeu, deux contre deux, & qu'il gagne la partie ſon aſſocié ſe doit bien garder de dire, *Nous avons gagné*, mais *vous avez gagné Monſieur*, ou *Monſieur a gagné, &c.*

Tout de même, quand un inferieur parle d'une action d'un grand à ſon égard, il ne faut pas qu'il diſe crûment, *Monſieur N. me dit cela : m'envoya à la Cour, &c.* Mais par circonlocution : *Monſieur N. me fit l'honneur de me dire cela : de m'envo-*

yer à la Cour,&c. Et si c'est à luy même : *Vous eustes la bonté : vous me fistes la grace de parler pour moy : vous pristes la peine, &c.*

Où il est bon d'avertir aussi qu'ils faut que les termes conviennent ensemble, comme *vous eustes la bonté de me faire cette grace*,& non pas *ce service* ; car *service, amitié*, ne conviennent qu'à personnes égales, ou de superieur à inferieur. *Monseigneur, je vous suplie d'avoir la bonté de me faire ce service*, est tres incivil, *de me faire cette grace, cette faveur, &c.* est dans l'ordre.

Comme aussi il faut éviter d'user de mots de commandement, pour tout ce qu'on veut dire à quelqu'un en s'adressant à luy ; mais s'accoûtumer à tourner la phrase par circonlocution, ou par quelque mode indefini, comme au lieu de dire, *allez, venez, faites cecy, dites cela, &c.* il faut dire par circonlocution, *vous ferez bien d'aller, trouveriez pas à propos de venir, &c. il faudroit ce me semble faire cela, &c.* au lieu tout de même de dire, *vous vous mocquez*

de dire cela, parce que ce diſcours eſt offençant, il faut tourner par l'indefini, *ce ſeroit ſe mocquer de dire cela.*

C'eſt une ſimplicité à un homme qui veut paſſer pour ſçavoir ſon monde, de parler de ſa femme, de ſes enfans, & de ſes proches pour les loüer devant une compagnie, où il y a des perſonnes de qualité : on peut bien en parler, ſi cela vient à propos, mais ſans rien exagerer.

Il en eſt de même de trop aplaudir aux loüanges qu'on leur donne, auſſi bien que de nommer ſa femme par le nom & par la qualité que l'on a, ou par quelque terme badin : comme par exemple, ſi c'étoit un Preſident qui parlât & qu'il dit voulant nommer ſa femme, *Madame la Preſidente* ; *mon cœur, ma faſan, eſt la plus cecy : eſt la plus cela, &c.* au lieu de dire ſimplement, *ma femme.*

Pour une femme parlant de ſon mary, elle peut l'appeller par le nom qu'il a, devant des gens de mediocre qualité en y ajoûtant, *Monſieur*, s'il n'eſt luy-même de baſſe condition :

Mais devant des personnes éminentes, il faut dire simplement, *mon mary*.

Au reste un mary est tout à fait ridicule de caresser sa femme devant le monde.

Une femme se doit bien garder de dire, *Monsieur*, tout court, quand elle parle de son mary; c'est une faute pourtant qui est assez ordinaire & sur tout parmy les Bourgeoises.

Il est pareillement incivil de s'enquerir trop particulierement d'un mary, sur le sujet de sa femme, à moins que ce ne fust, ensuite de quelque longue abscence & d'un grand voyage, ou que l'on sceust qu'elle fust malade: encore ne le faudroit-il point faire du tout à l'égard d'un mary à qui nous devrions du respect.

Et s'il arrive qu'il soit à propos de le demander, il faut parler tout autrement que le mary en parleroit: car au lieu que pour parler sainement, il ne doit dire que, *ma femme*, en parlant d'elle; il ne faut point dire parlant à luy de sa femme, *quel âge*, par exemple, *à Madame vostre femme?* Mais se servir alors du nom ou de la

qualité du mary, pour parler de sa femme : *quel âge auroit bien Madame la Presidente ? je souhaite que la santé de Madame la Maréchale soit parfaite*, où par le surnom, *je suis fort aise que Madame de Beau-sejour soit heureusement accouchée*, parlant à M. de Beausejour son mary.

On passe de méme pour ridicule, si en parlant ou écrivant de son pere ou de sa mere, on dit *Monsieur mon pere, Madame ma mere, &c.* Cela n'appartient qu'aux Princes, il faut dire simplement, *mon pere, ma mere, &c.* Outre que ce sont des termes bien plus propres, qui conviennent mieux que tous autres au respect & à la pieté naturelle. [l] D'ailleurs de grands enfans n'ont pas de grace à dire, *mon papa, ma man, &c.* & sur tout aujourd'huy que ces noms sont entierement bannis parmy les gens de condition. Les enfans de haute qualité en parlant de leur pere, peuvent dire *Monsieur le Duc*, ou *Monsieur le Comte, &c.*

[l] Mater & filia nomina pietatis. *Hieron.*

Il n'est pas aussi de la civilité, quand on parle à un tiers d'une personne de

qualité en sa presence, de la nommer, & de continuer par *luy*, comme, par exemple ; si voulant parler à Monsieur Alexandre, de Monsieur le Comte d'Harcourt, en sa presence, je disois, *Monsieur a fait merveilles à Casar*, & que Monsieur Alexandre me demandât, *fust ce Monsieur qui secourut cette place ?* je répondois, *ce fust luy*, je manquerois au respect envers M. le Comte d'Harcourt, qui entendroit luy-même ce discours ; il faudroit donc dire, *c'est Monsieur qui le secourut*.

Cela est de même offençant de montrer avec le doit celuy dont on parle, où dont on entend parler, s'il est present.

C'est pechèr aussi contre la civilité que de faire des recommandations, ou baise-mains à une personne par une autre, qui est au dessus d'elle, & à qui nous devons du respect.

Ce seroit pareillement manquer au respect, que de se mêler dans la conversation qu'une personne qui est nostre superieure, auroit avec d'autres; il ne nous est pas permis alors de

parler, si on ne nous interroge, où si cette personne ne nous engage d'entrer dans ce qu'elle dit : quand, par exemple, elle nous prend à témoin, ou qu'elle nous veut laisser dire quelque chose qui est à son avantage, & qu'elle auroit confusion de dire elle-même, &c.

Il y a même de l'incivilité de répondre le premier à une personne de qualité, quand elle demande quelque chose en presence d'autres personnes qui sont au dessus de nous ; je dis même, quand il ne s'agiroit que de choses communes ; comme par exemple, si elle demandoit, *quelle heure est il ? quel jour est-il aujourd'huy ?* Il faut laisser répondre les personnes les plus qualifiées devant nous, à moins que l'on ne s'en informât directement à nous.

C'est aussi une incivilité de couper le discours a une personne que nous voulons respecter, quand elle hesite en parlant à trouver ce qu'elle veut dire, sous-pretexte de luy soulager la memoire ; comme si elle disoit, *Cesar defit Pompée à la bataille de. de. de.*

& que nous ajoûtassions de *Pharsale*; il faut attendre qu'elle nous le demande.

Tout de même, il n'est pas permis de redresser cette personne, quand même en parlant, elle s'abuseroit : car c'est une espece de démenty : comme si en prenant Alexandre pour Darius, elle disoit, *c'est une marque du bon naturel de Darius d'avoir pleuré en voyant Alexandre mort* : il faut attendre que cette personne se reprenne, ou vous donne occasion de parler vous-même de cette maniere, & de la détromper : ce qu'il faut faire alors sans aucune affectation, de peur de la mortifier.

Comme aussi en parlant, c'est une incivilité de dire à la même personne *vous m'entendez-bien, m'entendez-vous ? je ne sçay si je m'explique ; &c.* il faut éviter ces façons de parler, mais poursuivre son discours, &c. si vous remarquez qu'elle ne vous entende point, il faut repeter ou éclaircir ; mais en peu de mots, ce que vous avez dit.

Il est ridicule en racontant une hi-

stoire, de dire presque à chaque parole, *ce dit-il*, *ce dit-elle*, *&c.*

Il faut s'abstenir aussi de rien dire, qui puisse faire mal au cœur, ny de faire souvenir de certaines rencontres, qui ne sont point avantageuses à ceux à qui on parle, ou qui peuvent donner quelque mortification, comme de dire crûment à une personne, *mon Dieu que vous avez mauvais visage*, à une Dame qui fait la jeune, *qu'il y a longtemps qu'on la connoist*, *&c.*

Que si quelqu'un parloit & faisoit quelque recit, il ne faut pas l'interrompre pour dire mieux que luy, parce que c'est une marque de vanité qui est choquante.

Autre chose est, s'il s'agissoit, par exemple, d'un fait que chacun eust besoin de prouver & d'éclaircir, pour l'interest de quelqu'un.

C'est aussi une incivilité, quand une personne a parlé, de dire, par exemple, *si ce que vous dites est vray, nous sommes mal, &c. si Monsieur dit vray, nous n'avons plus sujet de nous estonner, que &c.* c'est un honnête démenty; car il ne faut jamais té-

moigner que l'on doute de ce qui dit un honnête homme. Il faut dire, par exemple, *selon ce que vous dites, nous sommes mal, &c. ce que dit Monsieur fait voir que nous n'avons pas, &c.*

Il faut se donner de garde de dormir, de s'alonger,& de bailler,quand les autres parlent, c'est une chose tres des-honneste, parceque c'est un témoignage que l'on s'ennuye, ce qui est desobligeant. Aussi faut-il éviter, quand cela seroit, que la compagnie s'en apperçoive, & ne pas tomber dans l'absurdité de ceux qui demandent, *quelle heure est-il?*

Comme donc d'estre endormy & stupide en compagnie, est tout-à fait des-agreable, de même, son contraire qui est un trop grand enjouëment, sent son écolier: il faut s'abstenir de joüer des mains en donnant des coups, & so'ârrant avec l'un, & avec l'autre: il en peut même arriver à la fin quelque affaire, si le monde ne se plaît pas à ces sortes de jeux.

Il n'est pas d'un homme de qualité, s'il se trouve en compagnie de Dames,de patiner, & de porter la main,

tantoſt à un endroit, tantoſt à un autre: de baiſer par ſurpriſe, d'ôter la coiffe, le mouchoir, quelque braſſelet, de prendre quelque ruban, de s'en faire une faveur, de ſe l'attacher pour faire le galant, le paſſionné; d'emporter des lettres d'une Dame, où de ſes livres; de regarder dans ſes tablettes, &c. Il faut eſtre extrémement familier, pour en uſer de la ſorte: à moins que de cela, ce ſont des actions tout-à fait indécentes & injurieuſes, & qui rendent odieuſe la perſonne qui les fait.

C'eſt auſſi contre le reſpect de ſe prendre une dent avec l'ongle du pouce, pour exprimer un dedain: comme quand on dit, *je ne m'en ſoucie non plus que de cela*, tirant le bout de la dent avec l'ongle, la même choſe eſt de faire nargue avec les doigts, &c.

Il eſt auſſi fort indécent dans une compagnie de Dames, & même en toute compagnie ſerieuſes, de quitter ſon manteau, d'ôter ſa perruque, où ſon pourpoint, de ſe couper les ongles, de ſe les ronger avec les dents où de ſe les nettoyer, de ſe grater

quelque part, de racommoder une jarretiere, un soulier qui blesse, de prendre sa robe de chambre, & ses pantouffles pour le mettre, dit-on, à son aise. Ce seroit presque la même chose, si un Officier de Cavalerie paroissoit dans un Camp en souliers, & non avec la botte, devant son General.

Il est de même fort incommode & fort déplaisant, d'entendre toûjours en compagnie une personne se plaindre de quelque mal, ou de quelque indisposition : On attribuë cela à manque d'esprit, à quelque feinte, ou trop d'amour propre, croyant que c'est, où pour couvrir par ce vain & continuel pretexte, le peu de talent que l'on a pour fournir à la conversation, où pour avoir lieu de prendre impunement ses aises au dépens des autres.

Il est de fort mauvaise grace, quand quelqu'un montre à la compagnie quelque bijou, ou autre chose, de mettre d'abord la main dessus pour le regarder des premiers : Il faut moderer sa curiosité, & attendre qu'il

fasse le tour jusqu'à vous, pour le voir. Quand c'est à nostre tour, il n'est pas bien-seant de faire de grandes admirations, ni de s'épuiser en loüanges, comme font quelques uns, qui témoignent par ce grand étonnement une vile complaisance, où de n'avoir jamais rien veu, & de ne s'entendre point à la valeur des choses. D'autre côté aussi il ne faut pas être indifferent, ny froid à estimer, ce qui est estimable; c'est une sotte gloire, où une marque d'envie mal-seante à tout le monde, & sur tout à une personne bien née; mais il faut estre en cela modeste & équitable.

Il ne faut pas oublier en passant, que c'est pecher aussi contre la civilité, lors que l'on est proche d'une personne qualifiée, à quelque action où à quelque spectacle, de s'emporter d'admiration, & de faire des exclamations à chaque bel endroit, en presence de cette personne, & avant qu'elle en ait jugé, c'est faire le bel esprit mal à propos & manquer de respect.

Il faut attendre que la personne

qualifiée admire & loüe, blâme où censure, & puis applaudir : à moins que d'abord elle ne demandât nostre sentiment : car alors il le faut dire sans attendre, & sans exagerer.

Il est bon d'avertir icy, qu'il faut toûjours ôter son gand, & baiser la main, en prenant ce que l'on nous presente : comme aussi en rendant, où donnant quelque chose à quelqu'un mais si on nous demande cette chose-là, il faut la presenter promptement, de peur de faire attendre, & puis l'ayant presentée, il faut baiser la main.

Il faut aussi sçavoir, que c'est une incivilité d'avancer la main pardevant une personne qualifiée, pour donner à quelqu'un, où pour prendre soy-même quelque chose, il faut la donner ou prendre par derriere.

Mais pour revenir au bijou, papier, où autre chose, si on les renfermoit avant qu'il vint jusqu'à nous, il ne faut pas en témoigner d'empressement, mais il faut supprimer tout d'un coup l'envie que nous aurions de le voir, remarquant ce-

pendant qu'il eſt incivil à ceux qui le montrent à quelques uns, de ne le pas faire voir au reſte de la Compagnie.

C'eſt de même une grande indiſcretion, de regarder par deſſus l'épaule de quelqu'un qui lit où écrit, où de jetter curieuſement les yeux, où les mains ſur des papiers qui ſont ſur une table, &c.

Comme auſſi de s'approcher trop prés de ceux qui comptent de l'argent, où d'un coffre fort ouvert, où bien d'un cabinet, dans lequel on cherche des bijoux, où autre choſe, & même ſi on étoit ſeul dans un cabinet avec le Maître de la maiſon, & qu'il fuſt obligé de ſortir pour quelque affaire, il faut ſortir auſſi, & attendre hors du cabinet qu'il revienne. m

m Ni los ojos à las cartas, ni las manos à las arcas. *Re franes.*

C'eſt une incivilité de lire devant des perſonnes de qualité, quelque papier, où quelque lettre que l'on nous viendroit de rendre : à moins que ces perſonnes y prennant intérêt, ne nous y obligeaſſent par un ordre exprés.

C'eſt auſſi une incivilité de regarder

les Livres d'une personne que l'on doit respecter, à moins que ce ne fust dans une Bibliotheque, où elle prendroit cela à honneur.

Que si quelqu'un arrive de nouveau, où qu'une personne de la compagnie se leve pour s'en aller, ou pour faire honneur à celle qui entre, quand même celuy qui entre seroit nostre inferieur, il faut se lever aussi par civilité.

Que s'il arrive quelqu'un qui nous veüille parler, quand même ce ne seroit qu'un laquais de la part d'une personne pour laquelle nous devions avoir du respect, il faut se lever de son siege, & le recevoir debout & découvert.

Et à propos de laquais, il est bon d'avertir que si on parle à une personne qui soit de qualité à avoir de valets de pied, c'est une incivilité choquante que luy dire, par exemple, *Un de vos laquais m'est venu dire, Monsieur*, où *Madame, de vous venir voir*. Il faut dire, *un de vos valets de pieds, &c.* Ce n'est pas pour honorer le laquais, c'est pour honorer le maistre.

Il en eſt de même des ſervantes à l'égard d'une Dame. *Voſtre Damoiſelle, voſtre fille, voſtre femme de chambre m'a dit Madame, &c.* & non par *voſtre ſervante.*

Et ſi on eſt obligé d'aller & de venir devant des perſonnes de qualité, il faut pour la bien-ſeance tâcher d'aller toûjours par derriere.

Mais il faut bien ſe garder d'aller ſe méler avec des gens qui ſeroient dans un entretien particulier : quand méme ils ſeroient de nôtre connoiſſance, où que nous aurions habitude avec eux. Ce qui ſe reconnoiſtra, ou parce qu'ils ſe retirent à part, ou parce qu'ils parlent tout bas, ou bien parce qu'ils changent de diſcours quand nous nous en approchons ; ce qu'ayant remarqué, il faut doucement ſe retirer, de peur de les interrompre ; ce qui ſeroit une grande indiſcretion.

Que ſi on ſe rencontroit dans une compagnie où il fut queſtion d'opinion ou de parler ſur une affaire, ou autre choſe : il faut quand c'eſt nôtre tour ſe découvrir pour ſaluër la per-

sonne la plus qualifiée, & le reste des assistans, & dire alors son sentiment. Que si dans cette assemblée il y a une personne éminente en dignité, & comme en relief par dessus les autres, il faut luy adresser le discours & se servir du singulier en disant, par exemple, *Monsieur, où Monsieur, aprés ce que ces Messieurs ont déja dit, il est inutile d'employer de longs discours pour vous persuader une verité si constante.* Que si la compagnie est à peu prés de personnes égales, il faut se servir du pluriel. *Messieurs, ou Messeigneurs, &c.*

Et pour ce qui est des assemblées qui se font pour quelque ceremonie, il est bon d'avertir qu'il faut avoir égard à deux sortes de personnes dans ces solemnitez. La premiere, est de ceux qui sont les Auteurs de la ceremonie. Et la seconde de ceux qui en sont seulement les conviez.

Pour les Auteurs, quand il s'agit du serieux de la ceremonie, il faut toûjours leur ceder quand même il seroient nos inferieurs. Par exemple, si ce sont personnes qui se marient, l E-

poux & l'Epousée, leurs proches, & les gens d'Eglise, doivent estre privilegiez, & il est de la civilité de leur faire honneur, fussent-ils beaucoup au dessous de nous.

Si c'est à un Baptême, les Comperes & Commeres, l'Enfant, & les autres, qui sont de l'essence de la ceremonie, doivent préceder. Si c'est à un Enterrement, les Parens du mort doivent avoir la premiere & la plus honorable place. Si c'est dans une Eglise à une Procession, à une Offrande, &c. Les Marguilliers & Officiers des Eglises doivent passer les premiers.

Pour les conviez, si on est de ce nombre, il ne faut point prendre soy-même de place, s'il y a un Maistre de ceremonie qui en donne: mais s'il n'y en a point, & que les places soient à la liberté d'un chacun, il est de la discretion de laisser les premieres vuides pour des personnes plus qualifiées, à moins que l'on fut d'un caractere & d'une dignité qui obligeast, suivant l'usage du monde, à se faire honneur soy-même, en se pla-

çant un peu honnêtement ; non pour l'amour de soy-même, mais pour le respect de la compagnie dont on seroit membre, ou du Prince, dont on seroit Ministre, &c.

A la Comedie ; dans les loges, si elles sont tout proches & joignant le Theatre ; les moindres places sont les premieres, & les meilleures sont les plus reculées : si les loges sont éloignées, c'est tout le contraire.

En general, à l'égard de toutes sortes de personnes, la civilité concernant la presceance, se doit mesurer sur ce que l'on est soy-même ; & ensuite sur ce que sont les autres. Communément il est loüable & de la civilité ; de ceder aux Ecclesiastiques à cause de leur caractere, & souvent des personnes qui sçavent vivre, ont trouvé à dire que des Seigneurs & des Juges traitassent des Ecclesiastiques & des Curez, en valets. A la verité il y en a quelquefois qui par leur peu de merite & par leur importunité ne sont pas dignes qu'on leur fasse beaucoup d'honneur ; mais aussi leur caractere, quelque défaut qu'ait

leur personne, ne doit point estre traité avec mépris.

On doit aussi du respect aux Magistrats, sur lesquels réjaillit quelque rayon de la Majesté de la Loy, dont ils sont les depositaires au nom du Prince; aux personnes qui ont des dignitez publiques, ceux qui sont de qualité par leur naissance; aux Dames; aux personnes âgées & à ceux qui ont quelque talent extraordinaire qui les distingue & les rend celebre.

CHAPITRE VI.

L'Audience d'un grand.

A L'égard d'un Grand, entrant dans sa chambre ou dans son cabinet, il faut marcher doucement, & faire une inclination du corps & une profonde reverence, s'il est present: Que s'il ne paroissoit personne, il ne faut fureter ça & là, mais sortir sur

le champ, & attendre dans l'antichambre. [n]

Si cette Personne est malade & au lit, il faut s'abstenir de la voir, si elle ne le demande: & si nous la voyons, il faut faire la visite courte, parce que les malades sont inquiets & sujets aux remedes & au temps: il faut de plus, parler bas, & ne l'obliger que le moins qu'il se peut à parler.

[n] Incivile est eû salutare qui reddit utinam, aut alvuum exonerat *Erasm. coll, in Betne.*

Mais sur tout, il faut observer que c'est une tres-grande indécence de s'asseoir sur le lit, & particulierement si c'est d'une femme: & même il est en tout temps tres mal seant & d'une familiarité de gens de peu lorsque l'on est en compagnie de personnes sur qui on n'a point de superiorité, ou avec qui on n'est pas tout à fait familier; de se jetter sur un lit, & de faire ainsi conversation.

Si cette personne écrivoit, lisoit, ou étudioit, il ne faut pas la détourner mais atttendre qu'elle ait achevé, ou qu'elle se détourne elle même: afin que nous luy parlions.

Si elle nous ordonne de nous as-

ſeoir, il faut obeïr avec quelque petite démonſtration de la violence que ſouffre noſtre reſpect, & obſerver de ſe mettre au bas bout, qui eſt toûjours du coſté de la porte par laquelle nous ſommes entrez, comme le haut bout eſt toûjours où la perſonne qualifiée ſe met.

De même, il faut prendre un ſiege moins conſiderable que le ſien s'il y en a, le fauteüil eſt le plus honorable, la chaiſe à dos aprés, & enſuite le ſiege pliant.

C'eſt une choſe tout à fait indécente de ſe preſenter devant des perſonnes audeſſus de nous, & particulierement devant des Dames, & de montrer la peau à travers la chemiſe & le pourpoint; ou d'avoir quelque choſe d'entrouvert, qui doit eſtre clos par honneſteté.

Quand on s'aſſied, il ne faut pas ſe mettre coſte à coſte de la perſonne qualifiée mais vis à vis, afin qu'elle voye que l'on eſt tout preſt à l'écouter il faut avec cela ſe tourner le corps peu de coſté & de pourfil, parce que cette poſture eſt plus

reſpectueuſe que de ſe tenir de front.

Il faut luy laiſſer entamer le diſcours, quand elle ne diroit qu'un mot, qui nous donnaſt lieu de parler : à moins qu'on ne viſt cette perſonne en paſſant pour l'informer promptement d'une affaire, ou la faire reſſouvenir de quelque choſe qu'elle ſçeût déja.

Il ne faut pas ſe couvrir ſi elle ne le commande; il faut avoir ſes gands aux mains ; & ſe tenir tranquille ſur ſon ſiege ; ne point croiſer les genoux, ne point badiner avec les glands, ſon chapeau, ſes gands, &c. ny ſe foüiller dans le nez, ſe grater autre part.

Il faut éviter de bâiller, de ſe moucher, & de cracher ; & ſi on y eſt obligé là, & en d'autres lieux que l'on tient proprement, il faut le faire dans ſon mouchoir, en ſe détournant le viſage, & le couvrant de ſa main gauche, & ne point regarder aprés dans ſon mouchoir.

A propos de mouchoir on doit dire qu'il n'eſt pas honneſte de l'offrir à

quelqu'un pour quelque chose, quand même il seroit tout blanc, si on ne vous y oblige absolument.

Il ne faut point prendre de tabac en poudre, ny en macher, ny s'en mettre des feüilles dans le nez, si la personne qualifiée, qui est en droit d'en prendre devant nous, ne nous en presentoit familierement, auquel cas il faut en prendre, ou en faire le semblant, si on y avoit repugnance.

Si on est assis auprés du feu, il faut bien se donner de garde de cracher dans le feu, sur les tisons, ny contre la cheminée; moins encore faut-il s'amuser à badiner avec les pincettes, ou à tisonner le feu. Que si cette personne témoignoit de vouloir accommoder le feu, alors il faut se saisir promptement des tenailles ou pincettes pour la prevenir, à moins qu'elle ne le voulût faire absolument elle même pour son divertissement. Il ne faut pas aussi se lever de dessus son siege pour se tenir debout, le dos au feu; mais si cette personne se levoit, il faudra se lever.

Que si par avanture il ne se trou-

voit qu'un écran chez cette person-ne, & qu'elle vous contraignist de le prendre, aprés luy avoir témoigné la confusion que vous avez de l'accepter, il ne le faut pas refuser: mais incontinent aprés, sans qu'elle s'en apperçoive, il le faut mettre doucement de costé, & ne s'en point servir.

Comme aussi, si par quelque occasion cette personne se trouvoit chez vous auprés du feu, il ne faut pas souffrir qu'un laquais luy presente un écran, mais vous devez le luy presenter vous même.

Et pour ce qui est des Dames, c'est une immodestie tres grande de trousser leurs juppes auprés du feu; aussi bien qu'en marchant par les ruës.

Il ne faut pas quand on parle, faire de grands gestes des mains: cela sent d'ordinaire les diseurs de rien, qui ne sont pathetiques qu'en mouvemens & en contorsions de corps.

Mais il est ridicule en parlant à un homme, de luy prendre & tirer ses boutons, ses glands, son baudrier, son manteaux, ou de luy donner des coups dans l'estomac, &c.

Il s'en fait quelquefois un ſpectacle des plus divertiſſans, quand celuy qui ſe ſent pouſſé & tiraillé, recule, & que l'autre n'aperçevant pas ſon incivilité, le pourſuit & le recogne juſqu'à luy faire demander quartier.

Il eſt mal-ſeant auſſi de faire de certaines grimaces d'habitude, comme de rouler la langue dans la bouche, de ſe mordre les lévrés, de ſe relever la mouſtache, de s'arracher le poil, decligner les yeux, de ſe froter les mains de joye, de ſe faire craquer les doits en ſe les tirant l'un aprés l'autre, de ſe grater, de hauſſer les épaules, &c. il ne faut pas avoir non plus une contenance tout d'une piece, fiere, arrogante & dedaigneuſe.

Il eſt de même tres-mal-ſeant, quand on rit de faire de grands éclats de rire, ° & encore plus de rire de tout, & ſans ſujet.

Que ſi par hazard cette perſonne laiſſoit tomber quelque choſe, il faut en cette rencontre comme en toute autre, le ramaſſer promptement, &

° Fatuus in riſu exaltat vocē ſuā vir autem ſapiens vix tacitè ridebit. *Eccleſ. cap. 21*

ne pas souffrir qu'elle ramasse rien de ce qui nous seroit tombé, mais il le faut ramasser vistement nous-même,

Que si elle éternüoit, il ne faut pas luy dire tout haut. *Dieu vous assiste*: mais il faut seulement se découvrir, & faire une profonde reverence, faisant ce souhait interieurement.

Et si la necessité nous oblige nous-même d'éternüer, il faut tascher de le faire doucement, & non comme certaines gens qui en ébranlent la maison par les fondemens, ce qui est tres-importun aux personnes qui nous entendent.

S'il arrivoit qu'elle se mist en peine d'appeller quelqu'un qui ne fût pas proche d'elle, il faut sortir pour l'aller appeller soy-même, ce qu'il ne faut pas faire tout haut sur le degré, ou par la fenestre, mais envoyer quelqu'un le chercher où il sera pour le faire venir; car autrement c'est pécher contre le respect.

D'où vient que generalement parlant, les gens qui sçavent vivre présument desavantageusement d'un Maître ou d'une Maistresse, chez qui

les domestiques sont si paresseux qu'ils s'entrapellent ordinairement, & s'entredisent tout ce qu'ils ont à dire par une fenêtre, ou crient de la cour, ou du haut de la montée : Car c'est un témoignage qu'ils n'ont aucun respect, ny aucune discrection ; & par consequent que le Maître, ny la Maîtresse n'en sont pas dignes, n'ayant pas l'esprit ou l'autorité de se faire respecter, & de tirer leurs domestiques de la paresse & de l'incivilité où ils vivent.

Il faut aussi être fort attentif à ce que dit cette personne de qualité avec laquelle nous sommes, pour ne luy pas donner la peine de repeter la même chose s'il ne faut pas aussi l'interrompre, mais attendre qu'elle ait achevé de parler pour luy répondre. Il ne faut pas non plus la contredire, & si la necessité nous y obligeoit, pour l'informer de la verité, il ne le faut faire qu'aprés luy en avoir demandé excuse comme nous avons remarqué cy devant : & si elle s'obstinoit, il ne faut plus resister, mais attendre une autre occasion.

S'il y a dans la conversation d'autres gens q plus habiles, il les faut laisser parler, les écouter & se taire, ou si on est pressé de dire son sentiment, il le faut faire en peu de paroles, & se bien garder d'imiter l'indiscretion de ceux qui se picquent d'occuper toûjours le bureau dans les compagnies. r

q Si est tibi intellectus responde proximo sin autè, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo disciplinato, & confundaris. Ibid. cap. 5. Adolescens loquere in tuâ causâ vix; quum necesse fuerit, si bis interrogatus fueris habeat caput tuum responsum suum. In multis esto quasi inscius & audi tacens, simul & quærens. Eccles. 32.

r Nec verò tanquam in possessionem suam venerit, dit Ciceron d'un grand parleur, excluat alios; sed cùm reliquis juribus, tum in sermone, communi vicissitudine non nunquam utendum putet. Offic. lib. 1.

Si on est obligé de faire quelques complimens, il faut les faire cours, & répondre plûtost avec des reverences qu'avec de long discours.

Que si cette personne nous avoit fait couvrir, ce qu'il ne falloit faire qu'aprés un commandement absolu, il faut se découvrir, quand dans le discours on parle d'elle ou de quelqu'un qui la touche, ou de quelque personne de la premiere dignité, à laquelle cette personne qualifiée

prend intereſt ; mais ſi à ſe découvrir ſouvent, cela l'importunoit, & qu'elle nous le deffendit, alors il faut ſe tenir couvert.

Il faut en tous nos diſcours s'abſtenir de jurer, qui eſt un vice où pluſieurs tombent par une méchante habitude, penſant par là donner plus de créance à ce qu'ils diſent: & quand on deffend de jurer, on entend même exclure ces juremens qui ne ſignifient rien, comme *teſte non, pardy, morbleu, jarny*, étant certain que ny les uns ny les autres ne ſont pas de perſonnes bien élevées, & que quand on jure devant une perſonne de qualité, & particulierement devant les Dames, on perd le reſpect, pour ne rien dire de plus.

Il faut au contraire que nôtre diſcours ſoit ſimple, & qu'il marque en toutes choſes nôtre retenuë, & le reſpect dont nous voulons perſuader la perſonne à qui nous parlons.

C'eſt pourquoy il eſt bon de ſçavoir encore, que c'eſt une tres-grande incivilité de queſtionner & d'interroger la perſonne que l'on veut

honorer, & même quelque perſonne que ce ſoit, ſi ce ne ſont gens qui dépendent de nous, ou que l'on ſoit obligé de faire parler, en ce cas, il en faut uſer avec beaucoup de civilité & de circonſpection. De même, ſi on eſt obligé de preſſentir quelque choſe de la perſonne que l'on doit reſpecter, il faut luy parler en telle ſorte, que vous l'obligiez civilement à vous répondre, ſans pourtant l'interroger. Par exemple, ſi vous voulez ſçavoir ſi cette perſonne fera la campagne prochaine, de luy dire, *irez-vous à la guerre, Monſieur*, cela eſt choquant, parce qu'il eſt trop familier: au lieu que cette façon de parler, *ſans doute Monſieur, que vous ferez auſſi la Campagne*, n'a rien d'offençant que la curioſité, que l'on excuſe, quand elle eſt reſpectueuſe.

Nous avons dit que la nature nous a donné des regles pour la pudeur: elles doivent en effet tellement ſervir pour nos diſcours mêmes, que c'eſt manquer de reſpect que de proferer une parole ſale: & quand c'eſt

une conversation de femme, l'équivoque même n'est pas permise ; elle choque la civilité, aussi-bien que l'honnêteté.

Et non seulement l'équivoque, mais les mots aussi qui laissent ou peuvent laisser la moindre idée ou image de des honnêteté.

Il faut observer aussi lors qu'il se rencontre quelque licentieux dans une compagnie, qui sort de ces regles, & profere quelque parole libre, de n'en pas rire, & même de faire semblant de ne l'avoir point oüye.

Comme les juremens & les paroles libres blessent la civilité, il en est de même de la contention & de l'emportement, des grandes hiperboles, des fanfaronades, & des menteries, de la médisance, & de son contraire, qui est de parler à son avantage, & de se loüer sans cesse par comparaisons, entassant une infinité de ces façons de parler, *pour moy je n'en use pas ainsi : pour moy je fais cela, un Gentil-homme comme moy, un homme de ma qualité, &c.* qui sont

discours aussi importuns & indiscrets que ridicules.

Mais si les grands parleurs qui parlent long-temps & ne disent que des bagatelles : Si ceux qui ne sçauroient parler de rien sans auparavant faire un grand prelude ; Si ceux qui contestent sur tout ce qu'on leur peut dire, quand ce ne seroit que des choses tres-indifferentes. Si ceux qui ne parlent jamais sans s'échauffer & sans se mettre en colere, quoy que personne ne leur en donne sujet, & seulement pour contredire & vouloir par une presomption & une opiniâtreté insupportable, obliger tout le monde à suivre leurs avis. Si tous ces gens, dis-je, sont incommodes & insociables : ceux qui ne sçauroient parler sans élever le ton de la voix, jusqu'à donner la migraine à ceux qui les écoutent, le sont encore davantage, c'est pourquoy il faut soigneusement éviter toutes ces imperfections & pour la derniere il faut prendre garde au ton de la voix que l'on a naturellement, & le hausser ou baisser selon la distance du lieu où est la per-

f Deforme est de se ipso prædicare, falsa præsertim, & cum irrisione audientium imitari militem gloriosum. *Cic. off. lib. 1.*

ſonne à qui nous parlons: laquelle diſtance doit eſtre en cela noſtre regle unique, à moins que cette perſonne ne fuſt ſourde, & qu'alors nous fuſſions obligé de ſortir de meſure.

Une autre incivilité fort mal plaiſante eſt de ceux qui ne croyent pas qu'on les entende, s'ils ne parlent bouche à bouche, crachant au nez des gens, & les infectant bien ſouvent de leur haleine ; les perſonnes qui ont de la civilité en uſent autrement, & ſi elles ont quelque rapport à faire, ou quelque choſe de ſecret à dire à quelque perſonne qualifiée, elles luy parlent à l'oreille.

Au reſte, il faut avoir grand ſoin de ne pas faire ſa viſite trop longue : mais obſerver en cas que la perſonne qualifiée ne vous congediaſt point elle-même ; de prendre le temps pour ſortir, lors qu'elle demeure dans le ſilence, lors qu'elle appelle quelqu'un, ou lors qu'elle donne quelqu'autre indice qu'elle a affaire ailleurs ; & alors il faut ſe retirer ſans grand appareil, & même ſans rien dire, s'il arrivoit quelque tiers qui

prit vostre place, ou si la personne s'appliquoit à autre chose. Que si vôtre retraite est apperçûë, & que ce grãd Seigneur voulût vous faire quelque civilité au sortir de sa chambre: il ne faut pas l'en empêcher, parce que ce ne seroit pas paroître assez persuadé qu'il sçait ce qu'il fait; & que souvent il arriveroit que nous nous défendrions d'une chose que l'on ne fait pas à nôtre sujet. On peut bien seulement témoigner par quelque petite action, qu'en cas que cét honneur s'adressât à nous, nous ne nous l'attribuons pas: & cela se fait en poursuivant son chemin sans regarder derriere soy, ou même en se tournant ou en s'arrêtant, comme pour le laisser passer, & montrer par là que l'on croit qu'il a affaire ailleurs.

Que si on ne peut éviter que la civilité ne se manifeste, & que cette personne sorte de sa chambre, il faut s'arrêter tout court, se retirer à côté, & ne point sortir de cette place, qu'aprés qu'elle sera rentrée dans sa chambre.

De même, si par rencontre cette

personne avoit à aller quelque part & que nous nous trouvassions devant, il faut se tirer à costé : s'arrester tout court, la saluër, & la laisser passer.

Et même si c'estoit le Roy, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Duc d'Orleans, & autres enfans de France qui deûssent passer, il faut s'arrester d'aussi loin que l'on entend le bruit, pour les laisser passer, soit que l'on fust à pied où à cheval, en chaise ou en carrosse.

Que si la personne qualifiée nous menoit à une fenestre, ou que même il y eust quelque spectacle à voir delà, il ne faut point prendre place n'y s'approcher de cette fenestre, qui nous feroit commune avec elle, pour regarder, il ne faut pas non plus cracher par la fenestre ny en cette rencontre là, ny en aucune autre.

Que si la personne qualifiée nous reconduisoit jusqu'à la porte de la ruë, il ne faut point monter à cheval ny en chaise, ny en carrosse en sa presence ; mais la prier de rentrer dans sa maison avant que d'y monter que si elle s'obstinoit, il faut s'en al-

ler à pied & laisser suivre le carrosse &c. jusqu'à ce que cette personne ne paroisse plus.

Que si en presence de cette personne qualifiée, il en arrivoit une autre qui fust nostre superieure mais inferieure à l'autre, il ne faut pas quitter la personne qualifiée à qui nous faisons la cour, pour aller au nouveau venu, mais il faut faire simplement quelque figure de civilité muëtte. Que si ce dernier venu estoit superieur à la personne à qui nous rendons visite, alors il faut que comme celle-cy se rangera vray semblablement à son devoir, nous nous y rangions de même, & que nous quittions le premier, pour honnorer le dernier.

Que si avec cela la personne qualifiée parloit à un autre, il ne faut pas se servir de ce temps-là pour faire conversation à part avec quelqu'un qui seroit prés de nous: cette familiarité est mal-seante: outre que si on parle bas cela est suspect & deffendu; & si on parle haut, cela l'interrompt & l'importune.

Que si, on est obligé d'accompagner cette personne superieure dans sa maison, ou même en la nostre, il faut, s'il y a lieu de cela, passer devant, pour ouvrir les portes, & pour relever les tapisseries, s'il y en a à relever. Même si c'est un homme qui ait de mauvaises jambes & qui marche avec peine, il est de la civilité de luy donner la main pour l'aider à marcher.

CHAPITRE VII.

Que l'on doit se conformer à la joye & à l'affliction de la personne qualifiée, & de la propreté en general.

IL est aussi à remarquer, que si nous sçavons qu'une personne pour laquelle nous avons quelque consideration, est dans la joye, ou dans la tristesse, la bien-seance nous ordonne absolument de nous y conformer, en telle sorte que cette per-

sonne demeure persuadée que nous entrons aussi avant qu'elle même, dans le bien, ou dans le mal qui la touche. C'est pourquoy il faut même que nos habits témoignent le sentiment de nostre cœur, aussi bien que nos paroles & nos actions : n'imitant pas certains ridicules qui entendent si mal cette convenance, que si une maison est en joye, ils la déconcertent avec une mine froide, grave & serieuse : & si elle est dans l'affliction, où même en habit de deüil, ils y viennent tout enjoüez, & tout couverts de rubans, décontenançant les gens avec des contes pour rire, & ne leur parlant que de divertissement. [t]

[t] Musica in luctu importuna narratio. *Eccles. cap.* 22

Mais à propos d'habits, il est bon de dire, que la propreté fait une grande partie de la bien-seance ; & sert autant que toute autre chose, à faire connoistre la vertu & l'esprit d'une personne: Car il est impossible, que voyant sur elle des habits ridicules, on ne conçoive incontinent l'opinion qu'elle est ridicule elle-même.

Or la propreté estant une certaine convenance des habits à la personne comme là bien-seance aux autres choses est la convenance des actions, & des paroles, à l'égard des autres : il est necessaire si nous voulons estre propres, de conformer nos habits à nostre taille, à nostre condition, & à nôtre âge.

Le contraire de la propreté est en la disconvenance, qui consiste dans l'excez ou du trop de propreté, qui est le vice dans lequel tombent les personnes qui s'aiment trop, ou du trop de negligence, qui est celuy des personnes paresseuses, molles, naturellement sales & mal propre.

Ces deux défauts sont aussi Blamables l'un que l'autre, mais celuy qui vient de negligence à cela de plus, qu'outre la mauvaise idée qui donne de la personne, il desoblige celle devant qui on se presente, & manque en quelque façon au respect.

Or la loy que l'on doit observer indispensablement pour la propreté, c'est la mode c'est sous cette maistresse absoluë, qu'il faut faire ployer la

raiſon, en ſuivant pour nos habits ce qu'il luy plaiſt d'ordonner, ſans raiſonner davantage, ſi nous ne voulons ſortir de la vie civile.

Cette mode a les deux mêmes extrêmitez vicieuſes, que celles dont nous venons de parler, l'excez de negligence ; l'excez d'affection ; l'un & l'autre font paſſer la perſonne pour ridicule.

Et de fait ſi une perſonne, quelque modeſte & retirée qu'elle ſoit, veut ſe roidir contre cette mode qui eſt un torrent, en paroiſſant par exemple devant le monde avec un chapeau pointu, à preſent qu'ils ſe portent bas de forme, elle ſe mettra au hazard d'eſtre couruë & montrée au doigt.

Il en eſt de même de l'excez d'affectation : car ſi on fait des chauſſes larges par embas, ils y mettent deux aûnes de largeur ; ſi le bas de la robbe d'une Dame doit traîner demy-aûne, on y en met une & demie : Si les manches ſont courtes, on ne fait que des ailerons : Si on porte du ruban à coſté des chauſſes, on en met

jusques dans la pochete : & tout le reste à proportion , jusqu'aux nœuds des souliers qui sont d'un pied de long.

Pour éviter cette bizarerie incommode, il faut remonter jusqu'à la source de la mode qui est la Cour, & de plus il faut faire en cecy ce que l'on fait dans les autres choses qui dépendent du caprice : il faut suivre la plus saine partie.

C'est pourquoy ceux qui ne vont point à la Cour, doivent tâcher de connoistre quelqu'un qui y ait commerce, & s'en faire un modele, le prenant à peu prés de sa condition, de son âge & de la taille, & non seulement il faut que cette personne qui nous doit servir de regle, ait habitude à la Cour : mais aussi pour venir à mon principe, qu'elle ait elle même de l'esprit & de la vertu : Car ceux qui ont du jugement & de la sagesse, retranchent autant que faire se peut, le luxe & la fadaise des modes, & les reduisent à quelque utilité, à quelque commodité, & sur tout à la modestie qui doit estre la regle de

toute la conduite d'un Chreſtien, comme nous l'avons miſe pour fondement de ce Traité, & il ſe fait alors une eſpece paradoxe, en ce que la mode qui eſt capricieuſe, bizare, & ſouvent ſcandaleuſe, devient raiſonnable & modeſte.

Nous avons dit que les habits doivent avoir rapport à la condition des perſonnes : & il eſt aiſé de le juger en s'imaginant, par exemple un homme deſtiné à l'Egliſe, s'habiller, où du moins s'approcher autant qu'il peut, de l'habit d'un homme du monde : Car alors on ne peut pas dire que cét Eccleſiaſtique ſoit en ſon bon ſens, mais qu'il eſt en maſque, & qu'il porte un momon à celuy qu'il va viſiter, & ainſi du reſte.

C'eſt la même choſe pour l'âge ; & une vieille femme, par exemple, ou un vieillard veſtu en jeunes gens ſont des perſonnes qui ſemblent ne ſe parer eſtant proche du tombeau comme ils ſont, que pour aller eux-mêmes en pompe à leurs funerailles.

Mais de proportionner les habits à la taille ; c'eſt une choſe à laquelle

peu de gens prennent garde, qui est pourtant essentielle à la proprieté: Car il se fait sans cela une disconvenance insuportable. C'est pourquoy il faut observer que si la mode fait toutes les choses grandes, elles ne doivent étre que mediocres pour les petits hommes, autrement s'ils portent un grand colet, parce que c'est la mode, on ne voit en eux qu'un colet, si c'est un chapeau à grand bord, ce ne sera qu'un chapeau que l'on verra marcher, ainsi du reste. Ce qui ne choque pas moins la vûë qu'un Peintre qui pécheroit contre les regles de la portraiture, donnant de grand bras à une petite figure, & de petites jambes à une grande.

Cette convenance doit donc étre exacte & égale, tant à l'égard de la personne, & de la condition, que de l'âge, évitant l'extremité aussi bien dans l'excez que dans le deffaut.

Et non seulement c'est la propreté & bien-seance des habits qui donnent bonne impression de la personne: mais ses domestiques, son train sa maison, ses meubles & sa table,

tout cela devant avoir aussi proportion & rapport à la qualité & à l'age, parce que ce sont autant de signes qui nous marquent, sans que le Maître parle, s'il a de l'esprit & de la vertu : Outre même que l'on peut par ce moyen plus que par tout autre, manquer de respect envers les personnes à qui nous en devons : nous élevant au dessus d'elles par le faste & par la vanité.

La seconde partie de la propreté, la netteté, qui est d'autant plus necessaire qu'elle supplée à l'autre, quād elle manque : Car si les habits sont nets, & sur tout si on a du linge blanc, il n'importe pas que l'on soit richement vestu : on sentira toûjours son bien, même dans la pauvreté.

Avec cela il faut avoir soin de se tenir la teste nette, les yeux & les dents, dont la negligence gâte la bouche, & infecte ceux à qui nous parlons, les mains aussi, & même les pieds, particulierement l'Esté : pour ne pas faire mal au cœur à ceux avec qui nous conversons, ayant soin de se couper les ongles. Il faut aussi se tenir

les cheveux longs ou courts, la barbe d'une telle ou telle maniere, selon la mode ordinaire, temperant le tout à l'âge, à la condition, &c.

CHAPITRE VIII.

Des Complimens.

MAIS, demandent quelques-uns, que dire à ces grands Seigneurs & aux Dames de qualité quand on les va visiter? Quelque chose ou rien. Quelque chose, si vous vous proposez quelque fin dans vostre visite : & rien si vous allez seulement pour vous montrer, & dire sans parler à ce grand Seigneur que vous n'estes pas mort. Et alors le conte que l'on fait pour rire d'un courtisan qui disoit, *Je suis venu Monseigneur pour vous faire la reverence*, & du Seigneur qui répondit brusquement, *faites-la*, est tout-à-fait à propos; car il ne s'agit que de cela, & ce seroit importuner le grand

ſeigneur, & ſortir des regles de la bien-ſeance, que d'en faire & dire davantage.

Que ſi c'eſt pour quelque choſe, ou c'eſt pour affaires & choſes premeditées, & alors on n'a pas beſoin de regles; Il ne faut que ſçavoir bien ce que l'on a à dire, & l'expoſer le plus ſimplement qu'il eſt poſſible ſans ambiguité ny détours : ou c'eſt pour s'acquiter de quelque civilité, qui s'exprime, par ce que nous appellons compliment.

Il y en a de deux eſpeces, les uns par leſquels nous inſinuons quelques paſſions, comme une conjoüiſſance, qui eſt une expoſition de la joye que nous avons de quelque proſperité arrivée à la perſonne qualifiée : une condoleance, qui eſt un témoignage de la douleur que nous reſſentons d'une affliction qui luy ſoit ſurvenuë: un remerciement, qui eſt un mouvement de reconnoiſſance, de quelque grace que nous avons receuë : une proteſtation de ſervice, de reſpect, de ſoûmiſſion, d'obeïſſance, de fidelité: une plainte, un reſſentiment, &c.

Et alors on n'a pas beſoin non plus de preceptes. C'eſt le langage du cœur, il ne faut que le laiſſer parler. S'il eſt ſincere, il ne peut rien dire, qui ne plaiſe & qui ne perſuade, étant l'effet infaillible & admirable de la verité.

Et de fait tout ce qui ſeroit étudié bien loin de perſuader ces paſſions, les rendroit ſuſpectes : il ne faut qu'exprimer ſimplement ce que l'on reſſent dans l'interieur, & garder dans le diſcours, auſſi bien que dans le maintien, à l'égard de ſoy & de celuy à qui on parle, toutes les regles de la bienſeance que nous avons marquées juſques icy. D'où il s'enſuit que dans cette eſpece, les bons complimens ſont ceux qui ſe font ſans regles, & où le cœur parle ſans aucun art, c'eſt-à-dire où il ſe montre à découvert ſur la langue.

L'autre ſorte de compliment eſt la loüange. Par la premiere eſpece nous nous inſinuons par nous mêmes dans l'eſprit de la perſonne à qui nous parlons, & par celle-cy nous nous y inſinuons par elle-même. Mais cette eſ-

pece est tres difficile à traiter;elle demande beaucoup de circonspection & d'adresse, pour persuader que l'on dit [illegible]é.

Et e[illegible] quelles loüanges peuvent étre veritables dans cette nature corrompuë ? Mais il ne s'agit pas icy de sçavoir si on dit la verité toutes les fois qu'on louë quelqu'un, c'est assez de croire qu'on l'a dit ; car alors ce n'est pas mentir. C'est pourquoy si nous pouvons persuader celuy à qui nous parlons, que nous sommes nous-mêmes persuadez de son merite, le compliment devient sincere & obligeant, quand bien même celuy à qui nous le faisons sçauroit dans son ame qu'il est faux.

Ainsi ceux-là se trompent fort qui mettent tous leurs complimens en hyperboles & en grandes exaggerations, qui se détruisent d'elles-mêmes : qui mettent, par exemple, les Cesars & les Alexandres, aux pieds du premier qu'ils veulent loüer de quelque bravoure : Qui mettent l'éclat de la beauté d'une Dame au dessus du Soleil & des astres : Qui font

honte à la neige & au lys en parlant de sa blancheur: Qui rendent les roses toutes pasles, & le corail tout jaune à la veuë des lévres & des joües vermeilles de ces Venus imaginaires.

Et de fait qu'elles pensées peuvent avoir les personnes qui s'entendent loüer de cette maniere, si elles ont l'esprit sain? Elle ne peuvent que penser l'une de ces deux choses, ou que ceux qui les loüent ainsi ont de l'esprit, & qu'ils croyent qu'elles n'en ont point, s'imaginant qu'elles sont capables de croire des menteries si fades, ou qu'ils sont hors de leur bon sens, & qu'ils croyent eux mêmes dire vray quoy qu'ils mentent. La raison est que l'appas est trop grossier, que ces comparaisons sont d'elles mêmes trop éloignées de la verité. Aussi ne peuvent-elles point servir pour le serieux, mais seulement pour le burlesque & pour les jeux d'esprit. Il est donc à propos d'insinuer à ceux que l'on complimente, que l'on est persuadé soy-même des choses obligeantes que l'on tâche de leur persuader: & afin d'y reüssir il

faut parler humainement, c'est-à-dire que l'on doit proportionuer les loüanges à l'estenduë de l'homme.

Pour la matiere de ces loüanges, elle est si ample & de tant de sortes, qu'il seroit difficile de luy donner des bornes dans ce Chapitre, ce que l'on peut faire est de prescrire quatre circonstances que l'on a accoûtumé de proposer comme les quatre principales sources d'où la plûpart de ces discours peuvent dériver, se servant tantôt de l'une & tantôt de l'autre, & versant pour ainsi dire, de celle-cy dans celle-là, & de l'une dans l'autre pour ne jamais demeurer vuide.

Ces quatre circonstances sont *le temps*, *le lieu*, *la personne*, *& la chose*. Par le tems, on peut entendre l'âge, les saisons, le passé, le present, l'avenir, &c.

Par le lieu, les differens endroits du monde, le Royaume particulier où on est, la ville, la maison, la situation, &c.

Par la personne; celle qui parle, celle à qui on parle, & les autres personnes qui peuvent tomber dans le

discours. Ensuite le corps & l'esprit ou l'exterieur & l'interieur, c'est-à-dire les qualitez corporelles, comme la santé, la bauté, la maladie, &c. & les qualitez spirituelles, comme l'esprit, le bon sens, la memoire, la vertu, le sçavoir, &c.

Et par la chose, generalement tout ce qui peut fournir matiere de parler, hors les trois autres lieux.

Cela fait; il faut se souvenir de traiter selon les regles de la bienseance que nous avons données, toutes les choses que l'on tirera de ces sources pour composer le compliment, & faire toûjours les mêmes suppositions que nous avons faites au commencement, des personnes superieures, inferieures & égales; de celles qui s'entre-connoissent beaucoup, peu ou point: & selon ces suppositions, user de respect, & s'abstenir de familiarité, ou passer par dessus les loix rigides du respect, & traiter familierement.

Faisons-en l'experience pour la premiere espece des complimens, qui est, comme nous avons dit, une

expression du cœur, & supposons que ce soit, par exemple, un inferieur, qui parle à une personne superieure qu'il ne connoît point familierement, & à qui il doit du respect.

Monsieur, je viens vous remercier de l'amitié que vous m'avez témoignez en recommandant mon procez, & vous asseurer que si je puis vous donner aussi des marques de la mienne en quelque occasion, vous reconnoistrez que je n'ay pas esté indigne de vostre protection, &c.

Ce compliment est incivil, parce que premierement ces expressions qui sont le langage du cœur, & qui touchent par consequent plus vivement, donnent lieu de croire que la personne qui parle, a de la presomption & trop bonne opinion d'elle-même: Et en second lieu, parce que les termes estant trop familiers, ils blessent le respect.

C'est pourquoy, pour le rendre civil, il faut que la pensée & les termes soient plus humbles, & dire par exemple, *Monsieur, vous m'avez témoigné tant de bontez, pendant mon*

procez, que j'ose esperer que vous ne trouverez pas mauvais que je sois venu, pour avoir l'honneur de vous en rendre tres-humbles graces, & vous témoigner ma reconnoissance, & le zele que j'ay de meriter l'honneur de vôtre protection par mon respect & mon tres-humble service, en toutes les occasions qu'il vous plaira m'honorer de vos commandemens.

L'expression & le tour du compliment, n'ont rien de presomptueux, & les paroles sont réspectueuses: Ce qui donne d'abord une idée à la personne à qui on parle, que l'on a en effet le cœur touché de reconnoissance, & plein de soûmission.

De même ce compliment à une Dame, *Madame je prends trop de part à vôtre douleur pour ne pas venir méler mes larmes avec les vôtres dans cette funeste occasion*, &c. pourroit se souffrir d'égal à égal, mais d'inferieur à superieur, il faut marquer plus de soûmissions & dire à peu prés, *Madame, l'honneur que vous m'avez toûjours fait de me regarder comme un des serviteurs particuliers de vostre*

maison, me donne la liberté de venir vous témoigner avec le respect que je dois, la part que je prend à vôtre douleur, &c.

Tout de même, il n'est pas de la bien-seance, d'aller demander à une personne superieure, comment elle se porte, parce qu'en general, c'est faire le familier que de vouloir la faire expliquer, quoy que cela paroisse un témoignage d'amitié: outre que c'est une espece de question, & que cela n'entre point dans le genre soûmis. Ce compliment ne seroit bon que pour un amy d'égale condition.

Pour un inferieur, il faut donner un autre tour; & si on veut en effet luy témoigner la joye que l'on a de sa santé, il faut, s'informer auparavant de quelque domestique, comment cette personne se porte, & puis tourner le compliment ainsi: *J'ay beaucoup de joye, Monseigneur, que vous soyez en parfaite santé, &c.*

Mettons aussi un exemple de la seconde espece des complimens, qui sont les loüanges, & parce qu'il est plus difficile, donnons-luy un peu

plus d'étenduë, & introduisons, si vous voulez, nôtre jeune Cavalier auprés d'une jeune personne à qu'il doive du respect par sa qualité, qu'il connoisse, mais non dans une grande familiarité & qu'il visite pour luy rendre un simple devoir, sans avoir aucune chose precise à luy dire.

Surquoy, il faut remarquer deux choses, la premiere, qu'en general les hommes doivent du respect aux Dames, jusques-là que d'en sortir tant soit peu, c'est une marque de brutalité & d'une éducation basse; la seconde est que comme ce sexe ne sentant pas dans cette jeunesse le chagrin des affaires du monde, à l'ordinaire l'esprit enjoüé, & beaucoup de douceur & de naturel, particulierement s'il est bien élevé, il faut de même prendre un air beaucoup plus guay que l'ordinaire pour la conversation des Dames, & observer plus qu'en aucun lieu du monde d'être complaisant c'est à dire de ne rien faire, ny de ne rien dire, qui puisse choquer la personne à qui on parle, non seulement directement, mais

même indirectement, donnant quelque idée desavantageuse de soy-même. "

» Toute personne qui se fait ou haïr ou mépriser en parlant, parle mal ; & cette regle oblige d'éviter tout ce qui ressent la vanité, la legereté, la malignité, la bassesse, la brutalité, l'effronterie, & generalement tout ce qui donne l'idée de quelque vice & de quelque deffaut d'esprit, *Education d'un Prince* 1. *Edit*. p. 62. v. 37.

C'est pourquoy il faut encore observer que cét air soit toûjours le milieu entre l'enjoüé & le serieux, c'est à dire qu'il soit modeste & selon les regles de bien-seance que nous avons marquées ; & parce qu'aussi ces sortes de conversations degenerent souvent en bagateles, il faut se proposer de joindre toûjours l'utilité à l'agreable, je veux dire, que quoy qu'on dise, il y ait toûjours du solide.

Pour cét effet jamais il ne faut par exemple, loüer l'exterieur sans l'accompagner de l'interieur ; jamais n'applaudir à aucun vice, jamais ne donner lieu à aucune mauvaise disposition d'esprit, &c.

Ce jeune homme connoît donc cette personne, & il en connoît par

conſequent toutes les inclinations & toutes les belles qualitez ; ſuppoſons en effet que ce ſoit une vertueuſe : qu'elle ait lû les bons livres, & apris les bonnes choſes : qu'elle employe le temps, & qu'elle s'occupe alors à peindre, ſi vous voulez, en mignature dans ſon cabinet, où on introduit nôtre diſciple. Faiſons leur faire une converſation. Il n'a aucun ſujet d'entretien, & il faut qu'il prenne, comme on dit, conſeil ſur le champ ; il n'en a point de meilleur que d'avoir recours aux lieux communs que nous avons marquez, & que nous deſignerons icy afin de les reconnoiſtre.

Hé quoy Monſieur, (c'eſt la Demoiſelle qui commence) *attendre que l'on vous faſſe entrer ?*

On doit, Mademoiſelle, dit le Cavalier, *ce reſpect au temple des Muſes, I'ay peur de le profaner.* Par le lieu.

Vous faites, Monſieur, reprend la jeune Dame, *bien de l'honneur à ce cabinet.*

Quoy, Mademoiſelle, continuë le Cavalier, *vous ne voulez pas que* Idem.

le sejour des Muses soit où regnent les beaux Arts.

Mais j'ay entendu dire, répond la Dame, *que les Muses étoient neuf, & je suis toute seule.*

Par la personne. *Elles étoient neuf, je l'avouë*, répond le Cavalier, *mais vous seule, Mademoiselle, les valez toutes neuf. L'une ignoroit ce que l'autre sçavoit, & vous en sçavez plus que toutes ensemble.*

Mais, Monsieur, dit la Dame, *c'est me combler de confusion.*

Id. Par l'interieur. *Et c'est en quoy, Mademoiselle*, reprend le Cavalier, *vous valez plus que ces neuf sçavantes, d'accompagner tant de merite d'une si grande modestie.*

Il y a, Monsieur, répond la Dame, *des gens qui sont contraints d'être modestes. Et vous me trouvez sur cet ouvrage qui vous répondra pour moy, que je ne merite pas ces loüanges-là.*

Par le temps. *Quoy, Mademoiselle*, dit le Cavalier, *c'est donc aujourd'huy vôtre jour de peindre, je vous détourne, je m'en vas.*

Non, non, Monsieur, continuë la Dame, *ce seroit une fausse honte de*

ne pas vouloir peindre devant des connoiſſeurs, vous me direz mes défauts. Mais je quittois le pinceau, comme vous eſtes entré.

De grace, Mademoiſelle, reprend le Chevalier, *que je ne ſois pas cauſe que vous quittiez l'ouvrage, je m'en iray plûtoſt.* Par la perſonne.

Non, M. inſiſte la Dame, *à vous dire la verité, il faut de la belle humeur à la peinture, comme à la Poëſie. Je commençois de m'ennuyer. Il eſt preſque impoſſible de rien faire au chaud qu'il fait.*

Il eſt vray, répond le Cavalier, *qu'il fait une grande chaleur, mais rien ne vous rebute, Mademoiſelle, vous allez à la vertu par elle-même, ſans qu'aucune incommodité vous en détourne.* La perſonne par l'interieur.

Helas! s'écrie la Dame, *je ſuis bienheureuſe d'être icy bien à l'ombre & de m'amuſer à des bagateles, tandis que de pauvres gens ſouffrent à la campagne cette chaleur exceſſive dans le travail & la peine! j'y ſongeois même en achevant ce méchant navire. Car je croy que ces pauvres gens qui ſont dans*

les vaisseaux, ont bien à souffrir en pleine Mer, & dans un navire où l'odeur n'est pas comme je crois bien agreable, voyez Monsieur.

Oserois-je? dit le Cavalier.

Tres-volontiers, M. reprend la Dame, *je ne fais point mystere de mes ouvrages, ils n'en valent pas la peine.*

La personne par l'interieur. *Il n'est pas juste, Mademoiselle*, dit le Cavalier, *que vous en soyez le juge. Vous vous estes trop severe. C'est une tempeste ou un port de Mer.*

Par la chose. *Oüi, Monsieur*, répond la Dame.

Voilà qui est fort beau, s'écrie le Cavalier, *ces vagues sont fort bien touchées, & fort tendres: Mais quoy,* De la chose à la personne. *Mademoiselle, avoir vous-même tant de douceur, & peindre si juste un Element si colere?*

Ha, Monsieur, dit la Dame, *vous sçavez que les Peintres veulent estre cajolez. Ie ne veux pas me deffendre puisque j'en suis du nombre, j'ay aussi ma petite vanité: je veux pourtant vous dire les choses comme elles sont & si je suis assez vaine pour avoüer que ce n'est pas d'imagination que j'ay representé la colere, je veux estre de*

bonne foy ; pour vous dire que tout ce qu'il y a de plus beau dans mon ouvrage, je l'ay pris d'un excellent original que voilà.

Je vous assure, Mademoiselle, reprend le Cavalier, *que l'on ne connoist point quel est l'original.* Par la chose.

C'est pour me donner courage, Monsieur, dit la Dame, *mais ce n'est pas comme je croy une tempeste.*

En effet, continuë le Cavalier, *le Ciel est trop serain, & le navire ne paroist pas assez agité. C'est apparemment le flux que le Peintre a voulu répresenter : Car il fait beaucoup de flots & d'écume sur la Gréve.*

Bon Dieu ! reprend la Dame, *je suis donc bien éloignée de connoître ce grand mystere du flux & reflux, puisque venant de le peindre, je ne le connois pas moy-mesme.*

Mademoiselle, interrompit le Cavalier, *il ne faut pas vous étonner si nous ne le connoissons pas, je croy que les plus sçavans sont de même, que nous : ils le peignent sans le connoître, ils le peignent d'imagination.* Par les personnes.

J'ay, dit la Dame, *un peu lû des* Philosophie de

M. des Cartes. *ouvrages d'un Philosophe Moderne, ce qu'il en dit est bien imaginé, aussi bien que le reste. Vous sçavez sans doute cette Philosophie-là, Monsieur.*

De la chose à la personne. *J'en ay lû quelque chose*, répond le Cavalier, *mais j'admire que rien ne vous puisse échaper.*

Ie l'aime, continuë la Dame, *parce qu'on la comprend.*

Il est vray, dit le Cavalier, *que les raisons qu'elle rend des choses, sont tout-à-fait sensibles & naturelles.*

Je l'aime aussi, reprend la Dame, *parce que ces Messieurs ne se picquent pas de developer les secrets de la Toute-puissance de Dieu : mais seulement d'en raisonner autant qu'ils en sont capables, en avoüant en méme tems, que si quelqu'un a quelque chose de meilleur à dire, il leur sera grand plaisir. Mais je m'apperçois qu'il ne me sied pas bien de faire la sçavante devant vous, Monsieur.*

Par les personnes. *Moy, Mademoiselle*, s'écrie le Cavalier, *je serois bien sçavant si j'estois capable d'estre vôtre disciple.*

Ah mon Dieu! répond la Dame,

il faudroit que les sciences fussent tombées en quenoüille.

Il y a apparence que cela soit, Mademoiselle, dit le Cavalier, *puisqu'à la Cour vous estes toutes sçavantes à l'envi l'une de l'autre.* Idem.

Cela seroit joly, reprend la Dame, *si nostre sexe occupoit à present les charges de l'Estat.*

Pourquoy non ? dit le Cavalier, *si le monde n'est comme la Mer qu'un flux & reflux : Si selon l'opinion des Philosophes qui sont vos favoris, la terre tourne au lieu du Ciel, pourquoy cette revolution ne se fera-t'elle point dans les personnes, comme dans les choses !*

Ce seroit je vous avouë, reprend la Dame, *une assez plaisante chose à voir, mais voicy un Laquais qui vient m'appeller.*

Je suis vôtre tres-humble serviteur, Mademoiselle, dit le Cavalier, *je vous demande pardon de mon importunité.*

Que cela ne vous chasse pas, Monsieur, reprend la Dame, *on n'est jamais importuné de personnes faites comme vous.*

Par les personnes.

Vous avez trop de bonté, répond le Cavalier, *vous en comblez jusqu'aux moindres de vos serviteurs, j'en suis confus, Mademoiselle, je m'enfuis.*

Adieu donc, Monsieur, lui crie la Dame, *je vous suis bien obligée de vôtre civilité.*

On peut voir dans ce dialogue un échantillon de la conversation : & parce qu'elle seroit ennuyeuse & seiche si elle étoit toute de complimens de part & d'autre, on a voulu y mêler quelques incidens indifferens, pour montrer que le compliment ne doit point être tiré, mais naître naturellement du discours.

CHAPITRE IX.

De ce que l'on doit faire dans l'Eglise.

SI on entre dans l'Eglise avec une personne de qualité; il faut sans empressement prendre les devants pour presenter de l'Eau benîte en baisant la main, & ensuite se placer

derriere en se comportant avec modestie : Car si on estoit assez malheureux pour oublier, ou pour negliger de se mettre à genoux devant Dieu par indevotion, mollesse ou paresse, il faut du moins le faire par bienseance, & à cause des gens de qualité qui peuvent se rencontrer en ce lieu-là : ces immodesties-là en un lieu saint, donnant tres-mauvaise opinion de l'éducation d'une personne, selon ce principe que nous avons étably, qu'il faut conformer nos actions au lieu où nous sommes.

Et pour cét effet il faut étre debout, assis, ou à genoux, selon l'ordre qui s'observe dans l'Eglise ; par exemple, à l'Evangile on se leve, & pendant le reste de la Messe on se tient à genoux : mais particulierement pendant que Dieu est present sur l'Autel, selon la pratique qui s'observe, même à la Messe du Roy, & par son ordre ; digne certes du bon sens, & de la pieté de sa Majesté.

Il ne faut point grimacer en priant Dieu, ny dire ses prieres d'un ton haut, ny parler & s'entretenir avec

quelqu'un, de peur de détourner les autres.

Moins encore faut-il salüer dans l'Eglise quelqu'un que l'on n'auroit pas vû de long tems, ny se faire des ambrassades & des complimens, la sainteté du lieu ne le permet point, & ceux qui le voyent, s'en scandalisent.

C'est aussi une tres-grande indécence de se peigner dans l'Eglise, ou de s'y racommoder quelque chose, &c. il faut sortir pour cela.

Il faut aussi garder le silence, & étre assis au Sermon, & si on étoit enrumé, ou si on avoit la toux, il vaut mieux s'abstenir d'y aller, que d'interrompre le Predicateur, & incommoder ceux qui sont auprés de nous.

Si on est obligé de mener une Dame à l'Eglise, ou ailleurs, il faut la conduire en la soûtenant de la main droite, selon la disposition du haut pavé ou du haut bout, & avoir le gand à la main : C'est une regle generale qu'il faut toûjours avoir le gand, quand on donne la main à une Dame, là, & ailleurs.

Il

Il faut auſſi entrer le premier par tout, pour luy faire faire place, ouvrir les portes, luy preſenter de l'Eau-benîte en entrant ſeulement, comme nous avons dit, &c. Que ſi dans la rencontre il s'offroit des perſonnes plus qualifiées que vous pour la mener, il faut leur ceder la main, & ne l'oſter jamais à perſonne, ſi la Dame ne l'ordonne elle-même, où que l'on ne ſoit aſſuré que celuy qui la tenoit ne s'en formaliſera pas.

Elle doit obſerver de ſa part, que c'eſt une vanité qui tient de l'inſolence, de ſe faire mener, & porter la robe dans l'Egliſe, & à la veuë de Dieu, Comme c'eſt une incivilité de ſe ſervir de careau en preſence de perſonnes éminentes.

Il faut auſſi avertir que quand on vous preſente le pain beniſt, ſi vous n'eſtes qu'un particulier, il n'en faut prendre qu'un morceau.

Que ſi vous eſtiez le Seigneur de la Paroiſſe; & qu'il y euſt prés de vous des perſonnes que vous vouluſſiez honorer, vous devez, la Corbeille vous eſtant preſentée le pre-

mier, où les obliger d'en prendre les premiers, ou en prendre vous mêmes plusieurs parts, & les distribuer à ces personnes là, avant que d'en retenir pour vous.

Au reste les lieux d'honneur sont d'ordinaire marquez dans les Eglises, c'est pourquoy, il est inutile d'en faire icy des remarques. On peut seulement dire en passant, que par exemple, dans une Procession, ou si on veut en accompagnant le saint Sacrement chez un malade, &c. on n'observe pas le haut du pavé entre personnes qui se veulent faire honneur; mais seulement la main droite, qu'on laisse à la personne la plus qualifiée: Car ce seroit estre trop incommode & trop indécent en la presence de Nostre Seigneur, qui doit avoir toute nostre attention, de tournoyer avec un cierge à la main autour de la personne qualifiée, toutes les fois qu'elle passeroit le ruissaau.

Il seroit bon aussi & tout à fait de la bien-seance, que tout le monde s'accoutumast dans l'Eglise de cracher dans son mouchoir, comme nous

avons dit qu'il falloit faire chez les grands : Car ordinairement il n'y a point de pavé, d'écurie si sale & si dégoustant, que celuy de la maison de Dieu.

❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧❧

CHAPITRE X.

Pour marcher avec un Grand, & pour le salut.

QUE si nous sommes obligez d'aller dans les ruës à costé de ces personnes qualifiées, il faut leur laisser le haut du pavé, & observer de ne pas se tenir directement coste à coste, mais un peu sur le derriere, si ce n'est quand elles nous parlent, & qu'il faut répondre, & alors il faut avoir la teste nuë.

Surquoy il est bon d'avertir ceux qui ont droit de souffrir qu'on leur cedde toûjours le haut du pavé, d'avoir un peu de consideration pour ceux qui leur rendent cét honneur, & de se dispenser le plus qu'ils

peuvent de paſſer & repaſſer le ruiſſeau pour ne pas' les incommoder en les obligeant de faire une eſpece de manege tournoyant ſans ceſſe autour d'eux pour leur laiſſer le lieu d'honneur.

Que ſi quand nous ſommes dans la ruë avec une perſonne qualifiée, il paſſoit, où s'il ſe rencontroit quelqu'un de connoiſſance, ou un laquais de quelque amy; il faut bien ſe garder de les apeller fort haut, *hola hé? comment ſe porte ton Maiſtre? mais baiſe mains à Madame, &c.* il n'y a rien de ſi mal poli; auſſi bien que de quitter la compagnie de cette perſonne pour aller à eux: mais ſi on a affaire à ces perſonnes-là, & que l'on ne ſoit pas engagé à l'entretien de la perſonne qualifiée, on peut leur faire ſigne ſecrettement, & leur dire à l'écart & promptement ce qu'on a à leur dire, ou les ſaluer de loin ſimplement ſans que la perſonne qualifiée, l'apperçoive trop.

De même c'eſt une grande incivilité, rencontrant dans les ruës une perſonne avec qui on n'eſt pas fami-

lier, de luy demander où elle va, ou d'où elle vient.

Que si on se promene avec cette personne superieure dans une chambre, ou dans une allée, il faut observer de se mettre toûjours au dessous. Dans une chambre, la place où est le lit marque le dessus, si la disposition de la chambre le permet, si non il faut se regler sur la porte.

Que si c'est dans un jardin, il faut se mettre à main gauche de la personne, & avoir soin sans affectation de regagner cette place à tous les tournans.

Que si on est trois à se promener, le milieu est le lieu d'honneur, & portant celuy de la personne qualifiée: la droite est le second: & la gauche est le troisiéme. D'où vient que le haut bout dans un jardin & ailleurs où l'usage n'a rien determiné, est la droite de la personne qualifiée.

Que si par exemple, deux grands Seigneurs faisoient mettre un inferieur au milieu d'eux pour pouvoir mieux écouter quelque recit qu'il au-

roit à leur faire, il faut à chaque retour d'allée que l'inferieur se tourne du costé du plus qualifié de ces Seigneurs; que s'ils sont tous deux égaux il faut qu'il se tourne à un bout d'allée, du côté de l'un, & à l'autre bout du costé de l'autre; observant de quitter luy-même le milieu, quand il aura achevé son recit.

Que si la personne qualifiée garde sa place qui est le milieu, & que les deux autres personnes qui sont à ses costez soient d'une assez égale condition, il sera de son honnesteté de se tourner à chaque retour d'allée, tantost vers l'un, & tantost vers l'autre.

En general quand on se promene deux à deux, il faut observer qu'au bout de chaque longueur de promenade, on doit tourner en dedans du costé de la personne avec laquelle on se promene, & non en dehors, de peur de luy tourner le dos.

Que si on se promene trois ensemble, & que l'on soit égaux, on peut se quitter le milieu alternativement à chaque retour d'allée, celuy qui

estoit au milieu se reculant à costé, pour laisser entrer au milieu un de ceux qui estoit à costé.

Que si la personne qualifiée s'asseoit pour se reposer, il ne faudroit point s'asseoir auprés d'elle qu'elle ne nous y conviast, & en ce cas-là on doit prendre le bas bout, c'est à dire sa gauche en laissant un espace raisonnable entre deux : mais si nous nous trouvions avec d'autres gens, ce seroit une grande incivilité de se promener en la presence & à la veuë de la personne qualifiée, pour laquelle on doit avoir du respect, comme aussi de se tenir assis devant elle, si elle se promenoit.

De même, c'est une grande incivilité quand on est dans le jardin d'une personne que l'on doit respecter, d'y cuëillir ou des fruits ou des fleurs, ou autre chose : si on en presente on peut les accepter, sinon il ne faut toucher, à rien que des yeux.

Que si on rencontre dans les ruës teste à teste une personne de qualité ; il faut prendre le bas où est le ruisseau : s'il n'y a point de haut ny de

bas dans un chemin, il faut se poster en sorte que nous passions sous sa main gauche pour luy laisser la main droite libre : & cela se doit aussi observer dans la rencontre des carrosses.

Que s'il s'agit de la saluer comme venant de la campagne il faut le faire en se courbant humblement, ostant son gand & portant la main jusqu'à terre ; mais sur tout il faut faire ce salut sans precipitation ny embaras, ne se relevant que doucement, de peur que la personne que l'on saluë venant aussi à s'incliner, & peut estre par honnesteté à embrasser celuy qui le saluë, on ne luy donne quelque coup de teste.

Que si c'est une Dame de haute qualité, il faut par respect ne la pas baiser, si elle même par honnesteté ne tend la jouë, & alors même il faut seulement faire semblant de la baiser & approcher le visage de ses coëffes : & quelque façon qu'on la saluë, soit qu'on la baise ou non, il faut que toutes les reverences se fassent avec de tres-profondes inclinations de corps.

Que si en la compagnie de cette Dame il s'en rencontre quelques autres qui soient d'égale condition, ou independantes d'elle, alors il faut les saluër de même : Que si elle luy sont inferieures ou dependantes, c'est une incivilité de les saluer, parce que c'est faire quelque injure à leur superieure que de les traiter de même qu'elle.

CHAPITRE XI.

Ce qu'il faut observer à table.

S'Il arrive qu'une personne de qualité vous retienne à manger, c'est une incivilité de laver avec elle, sans un commandement exprés, observant que s'il n'y a point d'Officier pour prendre la serviette dont on s'est essuyé, il faut la retenir, & ne pas souffrir qu'elle demeure entre les mains d'une personne plus qualifiée.

Il faut aussi se tenir decouvert & debout quand on dit *Benedicite & Graces.*

Il faut ensuite attendre que l'on vous place, ou se placer au bas bout, selon le precepte de l'Evangile; & en se plaçant avoir la tête nuë, & ne se couvrir qu'aprés que l'on est tout-à-fait assis, & que les personnes plus qualifiées sont couvertes.

Il ne faut point quitter son manteau, ou son épée pour se mettre à table, parce qu'il est de la bien seance de les garder.

Estant assis, il faut se tenir le corps droit sur son siege, & ne mettre jamais les coudes sur la table.

De méme il ne faut point témoigner par aucun geste que l'on ait faim, ny regarder les viandes avec grande avidité, comme si on devoit tout devorer.

Il ne faut point mettre la main au plat le premier, si on ne l'ordonne pour servir les autres, non plus que pour se servir soy-même.

Si on sert, il faut toûjours donner le meilleur morceau, & garder le moindre, & ne rien toucher que de la fourchette, c'est pourquoy si la personne qualifiée vous demande de

quelque chose qui soit devant vous, il est important de sçavoir couper les viandes proprement & avec methode, & d'en connoître aussi les meilleurs morceaux, afin de les pouvoir servir avec bien seance.

Par exemple, si c'est un potage de santé; & qu'elle vous demande du Chapon boüilly qui doit estre ordinairement dessus, la poitrine passe pour le meilleur endroit, les cuisses & les aisles vont aprés. L'opinion commune est, que la cuisse vaut mieux que l'aisle de toute la volaille boüillie, c'est pourquoy je la nomme la premiere.

Les Pigeons rotis ou en ragout se servent tous entiers, ou se coupent au travers par la moitié.

Pour ce qui est des viandes que nous appellons volatilles, & qui se servent roties, la maxime la plus constante des gens qui se connoissent en bons morceaux, & qui rafinent sur la delicatesse des mets, est que de tous les oyseaux qui gratent la terre avec les pieds les aîles sont toûjours les plus delicates; comme au contraire

les cuiſſes ſont les meilleures de tous ceux qui volent en l'air : & comme la perdrix ne s'éleve pas fort haut, elle doit par conſequent eſtre miſe au nombre de ceux qui gratent la terre.

Quant à la maniere de couper adroitement les viandes roties, il eſt preſque general, au moins à l'égard de la volaille, de lever d'abord les quatre membres, en commençant toûjours par la cuiſſe.

Que s'il arrive que la volaille ſoit groſſe, comme peuvent eſtre les Chapons du Mans, les Coqs-d'Inde, les Oyes, & les Canards, ce qui en peut eſtre ſervi de meilleure grace, c'eſt le bland de la poitrine que l'on coupe en long.

Les Oranges qui ſe ſervent avec le routi ſe doivent couper en travers, & non pas en long comme les pommes.

A l'égard de la groſſe viande, il y a peu de gèns qui n'en connoiſſent les bons endroits : c'eſt pourquoy il ſeroit comme inutile d'en parler dans ce livre où on s'eſt proposé autant

que l'on a pû, de ne traiter que des choses que l'on a crû estre les plus ignorées: si bien que pour ne pas s'éloigner beaucoup de nostre dessein, nous dirons seulement par occasion.

Que de la piece de Bœuf tremblante l'endroit le plus entre-lardé de gras & de maigre est toûjours le meilleur; & comme le petit costé de l'aloyau est toûjours le plus tendre, il passe aussi pour le meilleur.

Pour la longe de Veau, elle se coupe ordinairement par le milieu à l'endroit le plus charnu, & le rognon s'en presente par honneur.

Dans un Cochon de lait, ce que les plus frians y trouvent de meilleur, est la peau & les oreilles; & dans les Liévre, le Levraut, & le Lapin, les morceaux les plus estimez, & que l'on appelle par rareté morceaux du chasseur, se prennent aux costez de la queuë, le rable, les cuisses, & les épaules vont aprés.

Pour ce qui est du Poisson, les plus habiles Traiteurs maintiennent que la teste & ce qui en approche de-

plus, eſt en la plus grande partie toûjours le meilleur : ce qui fait qu'au haut bout d'une table bien ordonnée, on ſert ordinairement la hûre du Poiſſon, qui ſe coupe en deux, ainſi que peut eſtre le Marſoüin, le Saumon frais, le Brochet ou la Carpe, & de ce dernier la langue en eſt le plus délicat mourceau.

Quand aux Poiſſons qui n'ont point d'autres areſtes qu'une épine qui va tout du long, comme par exemple la Vive & la Sole, on en ſert toûjours le milieu, parce qu'il eſt ſans contre dit le meilleur.

Il faut obſerver qu'il eſt malſeant de toucher le Poiſſon avec le coûteau à moins qu'il ne ſoit en pâte, on le prend ordinairement avec la fourchette, & on le preſente de même ſur une aſſiette.

Il eſt de la bien ſeance & de l'honnêteté, de peler quaſi toutes ſortes de fruits crus avant que de les preſenter, eſtant couverts bien proprement de leur pelure, quoy qu'à preſent en beaucoup d'endroits on les preſente ſans peler.

Les Cerneaux se prennent dans le plat avec la main sans autre ceremonie, ainsi que les autres fruits crut & confitures seches.

Il faut aussi se souvenir de ne pas prendre les Olives avec la fourchette, mais avec sa cuillere : car il s'en fait quelquefois un sujet de risée quand cela arrive.

Toutes sortes de tartes de confitures & gâteaux, aprés avoir esté coupez sur le plat ou sur le bassin où on les a servis, se prennent avec le plat du coûteau, & se presente sur une assiette.

Il est bon pourtant d'observer que c'est une incivilité de s'ingerer de couper & de servir, à la table d'une personne superieure quelque habille que l'on fût, si elle ne le commande. Et comme il est aisé d'apprendre à couper & à servir quand on a mangé trois ou quatre fois à quelque bonne table, de même il n'est point honteux de s'en excuser & de s'en remettre à un autre, si on ne le sçait pas.

On remarquera donc que c'est ou-

au Maiſtre ou à la Maiſtreſſe de la maiſon de couper & de ſervir, ou à ceux de la table qu'ils prient où commandent de le faire. Et alors il y en a qui obſervent aprés avoir coupé ce qu'on leur a ordonné, de le faire paſſer devant le Maiſtre ou la Maîtreſſe, afin qu'ils le diſtribuent à leur volonté.

Qui que ce ſoit qui diſtribuë les viandes coupées, vous ne devez pas tendre precipitamment voſtre aſſiette pour eſtre ſervi des premiers, mais il faut attendre que celuy qui ſert vous en preſente à voſtre tour ; & même s'excuſer de prendre s'il paſſoit quelqu'un plus qualifié ; ou enfin le prendre s'il le faut : mais le preſenter incontinent ſoy même aux perſonnes que l'on veut honorer, à moins que ce ne fût le Maître ou la Maîtreſſe de la maiſon, j'entends la perſonne qualifiée qui vous preſentât elle-même la viande, auquel cas il faut retenir ce qu'elle vous donne.

C'eſt auſſi au Maiſtre, ou à la Maiſtreſſe de la maiſon, & non à d'autres, d'inviter à manger, mais ci-

vilement & de loin à loin, ſans avoir toûjours l'œil ſur une perſonne, de peur que celuy qu'ils preſſent de manger, ne crût au contraire qu'on l'obſervât, & que l'on ſe ſcandalisât peut eſtre de ce qu il mangeroit trop. La table étant un lieu où il faut donner une entiere liberté. C'eſt pourquoy generalement parlant il ne faut jamais être attentif à voir manger & boire les autres. Il vaut mieux les animer par le bon viſage & une certaine gayeté, qui les perſuade que c'eſt de bon cœur, qu'on les traite, & qu'ils ne ſçauroient faire plus grand plaiſir que de ſe bien traiter eux-mêmes.

Il ne faut pas non plus preſſer perſonne de boire: car ſouvent il s'en rencontre à qui l'excez du vin fait mal, d'autres qui ne le peuvent pas porter, & qui eſtant en quelque façon plus obligez que les autres à la ſobrieté, par leur caractere, comme les Eccleſiaſtiques, les Magiſtrats, &c. font un étrange ſpectacle dans l'intemperance.

Il faut obſerver, que quand on

vous demande quelque chose que vous devez prendre avec une cuillere, il ne faut pas le faire avec la vostre, si elle vous a servi, que si elle ne vous a pas servi, il faut la laisser sur l'assiette que vous presentez, & en demander une autre, si ce n'est que celuy qui vous a prié de le servir, n'eût mis la sienne sur son assiette, en vous l'envoyant, ou vous la presentant, observant que tout ce que vous servirez, vous le devez toûjours presenter sur une assiette blanche, & jamais avec le coûteau, la fourchette, ou la cuillere tous seuls.

Si la personne à qui vous presentez cette assiette est proche, & que vous luy presentiez à elle-méme, & qu'elle soit d'une qualité fort relevée, vous pouvez vous découvrir pour la premiere fois en la luy presentant, & ne le faire plus de peur de l'embarasser.

Si on vous sert, il faut accepter tout ce que l'on vous donne, & vous découvrir en le prenant, quand il vous est offert par personne superieur.

Si vous serviez quelque chose où il y eût de la cendre, comme quelquefois sur des trufes, il ne faut jamais souffler dessus, mais il faut les nettoyer avec le coûteau, le souffle de la bouche dégoûtant quelquefois les personnes : outre que cela jette la cendre sur la table.

Il est incivil de demander soy méme de quelque chose qui est sur la table, particulierement si c'est quelque friandise ; & pareillement il est d'une personne sujette à sa bouche, quand on demande le choix de quelque chose de demander le meilleur morceau ; on répond d'ordinaire, *ce qu'il vous plaira.*

C'est une foiblesse tres-mal seante de dire hautement ; *je ne mange pas de cecy, je ne mange pas de cela ; je ne mange jamais de roty ; je ne mange jamais de lapin ; je ne sçaurois rien manger, où il y a du poivre, de la muscade, de l'oignon, &c.* Comme ce ne sont qu'averſions imaginaires, que l'on pouvoit corriger facilement, si on eût eu dans sa jeunesse quelque bon amy, & que l'on peut encore

vaincre tous les jours, si on veut souffrir un peu la faim, ou n'aimer pas tant sa personne & ses appetits; aussi ne faut-il jamais que telles repugnances soient connuës : il faut prendre civilement tout ce que l'on vous presente; & si le dégoût en est naturellement invincible, comme il s'en rencontre en effet, il faut sans faire semblant de rien, laisser le morceau sur l'assiette, & manger d'autre chose, & quand on n'y prend pas garde, se faire desservir ce que l'on a aversion de manger.

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder d'y mettre la main, que les plus qualifiez ne l'y ayent mise des premiers; ny de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat, qui est vis à vis de nous : mais encore doit-on prendre comme nous avons dit, les meilleurs morceaux, quand même on seroit le dernier à prendre.

Il faut aussi prendre en une fois ce que l'on a à prendre : car c'est une incivilité de mettre deux fois la main au plat, & plus encore de l'y mettre pour prendre morceau à morceau, ou

bien tirer la viande par lambeau avec sa fourchette.

Il faut bien se garder aussi d'étendre le bras par dessus le plat que vous avez devant vous, pour atteindre à quelqu'autre.

Il est necessaire aussi d'observer qu'il faut toûjours essuyer vôtre cuillere, quand aprés vous en estre servi, vous voulez prendre quelque chose dans un autre plat, y ayant des gens si delicats qu'ils ne voudroient pas manger de potage où vous l'auriez mise, aprés l'avoir portée à la bouche.

Et même si on est à la table de gens bien propres, il ne suffit pas d'essuyer sa cuillere, il ne faut plus s'en servir mais en demander une autre. Aussi sert-on à present en bien des lieux des cuilleres dans de plats, qui ne servent que pour prendre du potage & de la sauce.

Quand on mange il ne faut pas mange vîte ny goulûment quelque faim que l'on ait, de peur de s'engoüer; il faut en mangeant joindres les levres pour ne pas laper comme les bestes.

Moins encore faut-il en se servant, faire du bruit, & racler des plats, ou ratisser son assiette en la desseichant jusqu'à la derniere goutte. Ce sont cliquetis d'armes, qui découvrent comme par un signal, nôtre gourmandise à ceux, qui sans cela, n'y prendroient peut-estre pas garde.

Il ne faut pas manger le potage au plat, mais en mettre proprement sur son assiette ; & si il estoit trop chaud, il est indécent de soufler à chaque cuillerée ; il faut attendre qu'il soit refroidy.

Que si par malheur on s'estoit bruslé, il faut le souffrir si on peut patiemment, & sans le faire paroître: mais si la brûlure étoit insupportable comme il arrive quelquefois, il faut promptement & avant que les autres s'en apperçoivent, prendre son assiette d'une main, & la porter contre sa bouche, & se couvrant de l'autre main remettre sur l'assiette ce que l'on a dans la bouche, & le donner vistement par derriere à un Laquais. La Civilité veut que l'on ait de la politesse, mais elle ne pretend pas

que l'on soit homicide de soy-même.

Il ne faut pas mordre dans son pain, mais en couper ce que nous avons à porter à la bouche, sans retenir le couteau à la main, non plus que quand on mange ou une pomme ou une poire, &c.

Il faut tailler ses morceaux petits, pour ne se point faire de poches aux joües comme les singes.

Il ne faut pas non plus ronger les os, ny les casser ou secoüer pour en avoir la moüelle ; il faut en couper la viande sur son assiette, & puis la porter à la bouche avec la fourchette.

Je dis avec la fourchette, car il est (pour le dire encore une fois) tres-indécent de toucher à quelque chose de gras, à quelque sauce, à quelque syrop, &c. avec les doigts, outre que cela en même-temps vous oblige à deux ou trois autres indecences, l'une est d'essuyer frequemment vos mains à vostre serviette, & de la salir comme un torchon de cuisine ; en sorte qu'elle fait mal au cœur à ceux

qui la voyent porter à la bouche pour vous essuyer. L'autre est de les essuyer à vôtre pain, ce qui est encore tres-mal propre, & la troisiéme de vous lécher les doigts : ce qui est le comble de l'impropriеté.

Il faut bien se garder de saucer ses morceaux dans le plat, ou dans la saliere, à mesure qu'on les mange; mais il faut prendre du sel avec la pointe du couteau, & de la sauce avec une cuillere.

Et à propos de sel, il est bon de dire qu'il y a certaines gens qui font scrupule d'en servir à quelqu'un aussi-bien que de la cervelle; mais ce sont superstitions ridicules, il faut ou mettre du sel sur une assiette, pour en presenter à ceux qui sont éloignez, ou leur offrir la saliere, si cela se peut, afin qu'ils en prennent eux-mêmes : & pour la cervelle, comme elle passe au goût de quelques-uns, pour un morceau frian, il est plus civil d'en offrir aux autres, qu'il ne le seroit de la manger toute soy-même, par superstition.

Il faut donc tenir pour regle generale,

tale,que tout ce qui aura été une fois sur l'assiette, ne doit plus être remis au plat.

Il ne faut pas non plus se pancher trop sur son assiette, ny y laisser tomber, ou sur son rabat, la moitié de ce que l'on porte à la bouche.

Il n'y a rien de plus mal apris, comme nous l'avons dit, que de lécher ses doigts,son coûteau, sa cuillere,ou sa fourchette; ny rien de plus vilain que de nettoyer & essuyer avec les doigts son assiette & le fond de quelque plat; ou ce qui est encore pis, de boire à même le reste du boüillon, de la sauce & du syrop, ou de le verser dans la cuillere; c'est s'exposer à la risée de toute la compagnie.

Il faut quand on a les doigts gras ou son coûteau, ou sa fourchette,&c. les essuyer à sa serviette & jamais à la nape ny à son pain. Et pour s'empêcher d'avoir les doigts gras, il ne faut point manger avec; mais avec sa fourchette, comme nous avons déja remarqué.

Que si on avoit quelque coûteau,

cuillere, ou fourchete à rendre à quelqu'un qui vous les eût prêtez, il faudroit les essuyer de vôtre serviete, ou les envoyer laver au buffet, puis les mettre sur une assiete blanche, & les luy presenter.

Que s'il arrive par quelque accident extraordinaire qu'on ait quelque chose dans la bouche que l'on soit obligé de rejetter, il seroit fort incivil de laisser tomber de haut en bas sur son assiette, comme si on vomissoit, il faut le prendre, & l'enfermer dans la main, & le remettre doucement sur son assiette, la donnant aussi-tôt pour la faire emporter s'il se peut, sans que ceux qui sont à table s'en apperçoivent, observant de ne jamais rien jetter à terre.

Se moucher avec son mouchoir à découvert & sans se couvrir de sa serviette: en essuyer la sueur du visage, se gratter la teste ou autre part; rotter & cracher avec cela, & se tirer de l'estomac avec force & frequemment sont des saletez à faire soulever le cœur à tout le monde. Il faut donc s'en abstenir, ou le faire le plus

ſecrettement qu'il eſt poſſible, en ſe couvrant & ſe cachant tant que l'on peut.

De même qu'il ne faut pas faire ; comme on dit, la petite bouche, mais manger honnêtement & ſelon ſon beſoin : auſſi ne faut-il pas paroitre inſatiable, ny manger juſqu'à ſe faire venir le hoquet, mais au contraire il faut ſe retenir & ceſſer le premier de manger: à moins que la perſonne qualifiée, dont l'honnêteté eſt de ne point faire deſſervir, que chacun n'ait achevé de manger, ne nous conviât de continuër.

Quoy qu'il en ſoit, il ne faut jamais ſe hâter de manger juſqu'à en perdre haleine comme un cheval pouſſif qui ſouffle d'ahan.

Il faut auſſi remarquer qu'il eſt tres-mal-ſeant pendant le repas, ou de critiquer ſur les viandes & ſur les ſauces ou de parler ſans ceſſe des mangeailles ; c'eſt la marque évidente d'une ame ſenſuelle, & d'une éducation baſſe.

Comme il ne faut point manger à la dérobée: auſſi ne faut-il point boire en cachette.

C'est une grande incivilité de demander à boire le premier, & avant que les personnes les plus qualifiées ayent bû.

C'est manquer au respect, de demander à boire tout haut, il faut en demander tout bas, si l'Officier ou quelque Laquais est proche; sinon il faut faire signe.

C'est être fort grossier que de boire à la santé d'une personne de condition, en s'adressant à elle-même.

Que si quelqu'autre commence sa santé, par galanterie, il est du devoir de la boire: mais il faut que cela se fasse sans appeller la personne qualifiée à témoin: ce qui se peut faire de la sorte; *c'est Monsieur*, parlant à celuy à qui on la porte, *à la santé de Monseigneur*; & non pas ainsi, *Monseigneur c'est à vôtre santé, & je la porte à Monsieur.*

Mais c'est le comble de l'incivilité, d'ajoûter comme nous avons déja dit le nom de la personne qualifiée, parlant à elle-même, ou de dire en bevant à la santé de sa femme, ou de quelqu'un de ses parens & parentes;

Monseigneur, à la santé de Madame vostre femme, de Monsieur vostre frere, de Madame vostre sœur, &c. Il faut nommer la femme par la qualité ou par le surnom du mary; & les autres ou par leurs surnoms, ou par quelque qualité, s'ils en ont, en disant, par exemple, *à la santé de Madame la Maréchale, de Monsieur le Marquis, &c*

S'il arrive que nous devions répondre à une personne qualifiée, & que dans ce moment elle porte le verre à sa bouche pour boire, il faut se taire, & attendre qu'elle ait bû pour continuër nôtre discours.

Il faut toûjours avant que de boire s'essuyer la bouche.

Il ne faut pas trop laisser remplir son verre, de peur d'en répandre en le portant à la bouche.

Cela tient trop du familier de goûter le vin, & de boire son verre à deux ou trois reprises : il faut le boire d'une haleine & posément, regardant dedans quand on boit, & observant de ne pas boire quand on a la bouche pleine ; je dis posément, de peur de

s'ennoüer, ce qui seroit un accident fort mal-seant & fort importun en une table de ceremonie ; outre que de boire tout d'un coup comme si on entonnoit, c'est une action de goinfre, laquelle n'est pas de l'honnêteté.

Il faut aussi prendre garde en bévant, de ne pas faire de bruit avec le gosier pour marquer toutes les gorgées que l'on avalle, en sorte qu'un autre le pourroit conter.

Il faut se garder aussi aprés qu'on a bû, de pousser un grand soûpir éclatant pour reprendre son haleine.

Il est aussi plus civil de boire tout ce qu'il y a dans son verre, que d'en laisser.

Il est incivil aussi de se faire donner à boire pardevant la personne honorée, il faut prendre le verre d'un autre côté.

Il est de même incivil de presenter un verre de vin à une personne, si on en a déja goûté.

Que si la personne de qualité vous porte la santé de quelqu'un, ou même boit à la vôtre, il faut se tenir décou-

vert, s'inclinant un peu sur la table jusques à ce qu'elle ait bû, il ne faut point luy faire raison, si elle ne l'ordonne premierement.

Ce qui se doit entendre des personnes de la plus haute qualité ; car pour celles qui ne sont pas si éminentes, & entre lesquelles & l'inferieur, il y a peu ou point de difference. Il ne faut pas violer la maxime de la table, qui est de ne se point découvrir, l'usage l'ayant tellement établi : que l'on passeroit pour un nouveau venu dans le monde, d'en user autrement.

Quand elle vous parle il faut aussi se découvrir pour luy repondre, & prendre garde de n'avoir pas la bouche pleine. Il faut observer la même civilité toutes les fois qu'elle nous parlera jusqu'à ce qu'elle nous l'ait défendu ; aprés quoy il faut demeurer convert, de peur de la fatiguer par trop de ceremonie.

Il est incivil de se curer les dents devant le monde, & de se les curer durant & aprés le repas avec un coûteau, ou avec une fourchette : c'est

une chose tout à fait mal-honnête & dégoutante.

Il est aussi de l'incivilité de se rincer la bouche aprés le repas, devant des personnes que nous devons respecter,

Que si la personne qualifiée mangeoit ou se tenoit encore à table à la fin du repas, & que l'on fut seul avec qui elle fit conversation, particulierement si on n'est n'y dépendant d'elle, ny son domestique on est obligé de demeurer à table pour luy tenir compagnie jusqu'à ce qu'elle se leve.

Si on est obligé de se lever avant les autres, il faut avoir la teste nuë, & en cas que l'on soit dépendant, ou domestique, il ne faut pas se lever que l'on n'ait un Laquais tout prét, pour ôter en même tems l'assiette, dont l'objet n'est pas honnête, non plus que la familiarité de celuy qui se seroit levé, sans la desservir luy-même, s'il n'a personne pour le faire.

Quand on ôte les assiettes, il ne faut pas souffrir que l'on commence par vous à servir les assiettes blan-

ches ; mais il faut attendre à prendre celle qu'on vous presente , qu'on en ait donné aux plus qualifiez de la compagnie, & particulierement aux Dames, à qui même il faut presenter & donner vous-même celle qui vous est offerte, si on étoit trop long tems à les servir.

Il faut observer aussi que c'est une chose tres-mal-honnête quand on est à la table d'une personne que l'on veut honorer, de serrer du fruit ou autre chose dans sa poche: ou dans une serviette pour l'emporter.

C'est aussi une grande incivilité de presenter du fruit, ou quelque autre chose dont on auroit déja mangé.

Que s'il arrive que quelque Prince ou Princesse, vous demande ou vous engage à leur faire quelque regale, il ne faut pas vous mettre à table, mais derriere le fauteüil pour leur presenter des assiettes, & à boire : Si c'est un Prince, & qu'il vous commande de vous mettre à table, vous pouvez vous y mettre au bas bout, mais si c'est une Princesse, on témoigne

mieux sçavoir son monde de s'en dispenser.

Il faut aussi dans ces rencontres, tâcher le moins du monde de paroître inquiet & empressé. Moins encore impatient & emporté avec son domestique, de peur que les choses aillent mal : c'est d'un esprit petit, & qui montre par ses violences être plutôt faché & embarassé de ses hôtes, que transporté de zele pour les biens recevoir.

Il faut auparavant avoir donné le meilleur ordre que l'on aura pû:avoir marqué exactement à un chacun son office ; & puis en repos, laisser aller toutes choses, plûtôt que de troubler la joye, que toute la maison doit témoigner, de posseder des hostes si considerables.

Que si les choses vont apparemment mal il en faut succintement demander pardon, aux personnes qualifiées, qui de leur côté, ne feroient pas raisonnables:si elles n'excusoient les fautes,estant persuadées de la bonne volonté.

Mais pour revenir, il faut remar-

quer que de s'emporter contre son domestique, de l'injurier, & de le battre, en presence d'une personne à qui on est inferieur, ce seroit tout à fait manquer de respect, & témoigner pour elle un extrême mépris en cette rencontre & en toute autre.

Pour conclusion du repas, il faut se tenir découvert en se levant de table, & dire *Graces*, quand la personne qualifiée les dit, & puis luy faire une profonde reverence pour la remercier; & quand même plusi urs autres personnes se feroient trouvées à ce repas, qui seroient au dessus de nous, il ne faudroit pas faire cette reverence generale : mais il faut s'adresser uniquement à la personne la plus qualifiée.





CHAPITRE XII.

Ce qui se doit pratiquer, lors qu'une personne de qualité nous visite, & quand nous devons visiter.

S'Il arrive qu'une personne qualifiée nous fasse visite, & que nous en soyons avertis, il faut l'aller recevoir en carrosse, où le plus loin que nous pourrons.

Il faut avoir alors, ou son épée au côté, ou son manteau sur les épaules: ou si on est d'épée, & que l'on soit en manteau ce jour-là, il faut avoir le manteau & l'épée, étant indécent de paroître autrement.

Il faut l'introduire dans le lieu le plus honorable, & luy presenter un fauteüil pour s'asseoir, observant de ne se mettre que sur un moindre siege; & même de ne pas s'asseoir, qu'aprés qu'elle nous l'aura commandé.

Que si elle nous surprend dans nôtre chambre, il faut se lever prom-

prement, si on estoit assis, & tout quitter pour luy faire honneur, s'abstenant de toute action jusqu'à ce qu'elle soit sortie : & si on estoit au lit, il faut y demeurer.

Mais il y a ce temperament à prendre, que si dans les honneurs que nous tâcherons de luy rendre, comme en effet, il faut l'accüeillir de tout nôtre mieux, cette personne retranchoit elle-même de nos déferences, il ne faut pas s'y obstiner, ny faire les façonniers, mais il faut obeïr à tout ce qu'il luy plaira de commander puisque nous ne pouvons mieux luy témoigner qu'elle a tout pouvoir dans nôtre propre logis, qu'en faisant tout ce qu'elle ordonne.

Et il est à remarquer, que ce n'est pas seulement aux personnes de haute qualité à qui nous devons rendre honneur dans nostre maison : mais aussi à toute autre personne qui peut passer chez nous pour étrangere, c'est à dire, à tous ceux qui ne sont pas nos domestiques, ny nos inferieurs, quand ils n'auroient que l'age par dessus nous, lesquels, par exem-

ple, nous ſommes obligez d'aller recevoir, d'introduire, & de faire aſſeoir dans noſtre plus belle chambre, leur donner par tout le pas, le haut-bout à table, & ailleurs, & leur déferant preſque tous les mêmes honneurs, du plus au moins qu'aux perſonnes les plus qualifiées, ſi nous voulons paroiſtre civils.

C'eſt pourquoy, quand quelqu'un, à qui nous devons cette civilité nous vient voir, c'eſt une incivilité, de le faire long-temps attendre, à moins que nous ne fuſſions engagez avec des perſonnes de plus haute qualité, que ne ſeroit celle-là, ou occupez à des affaires publiques. Encore ſeroit-il alors de la civilité de luy envoyer quelqu'un d'une condition honneſte, pour l'entretenir en attendant.

Il faut conduire la perſonne qualifiée, quand elle ſort de noſtre maiſon, juſqu'au carroſſe, ſi ce n'eſt ceux qui viennent pour leurs affaires propres, & que l'on ſoit ſoy même une perſonne publique; comme un homme d'Eſtat, un Magiſtrat, un Avocat, un Procureur, &c. qui ſont

actuellement occupez; car alors non-seulement ils peuvent s'en dispenser ; mais il est de la discretion de la personne qui visite, de les prier, ou de leur commander de ne point sortir de leur cabinet.

Si c'est une Dame que l'on veüille reconduire, il luy faut donner la main, s'il n'y a point de personne plus qualifiée qui la luy donne, & l'ayant veuë monter en carrosse, & même luy ayant aidé à y monter, il faut attendre sur le pas de la porte, jusqu'à ce que le carrosse parte.

Que s'il y a plusieurs personnes avec vous, & que l'une s'en aille & les autres demeurent, il est bon d'observer, que si la personne qui s'en va est plus qualifiée que celles qui restent, il faut la reconduire ; si elle est inferieure ; il la faut laisser aller & demeurer avec les autres, en luy faisant excuse ; & si elle est égale, il est à propos de voir ce que celle-là qui s'en va, ou ceux qui demeurent sont à nostre égard, & reconduire, ou bien tenir compagnie à ceux qui vous seront superieurs.

té, & nous rafraiſchir dans ſes bonnes graces, & en general toutes les fois qu'il arrive occaſion de prendre part à ſa joye, ou à ſa triſteſſe, pour ce qui luy eſt ſurvenu de bien, ou de mal : quand particulierement nous ſommes perſuadez, que cette perſonne le prend en bonne part.

CHAPITRE XIII.

Ce qu'il faut obſerver dans le jeu.

QUE s'il ſe rencontre qu'une perſonne de qualité nous oblige de joüer avec elle, ce qu'il ne faut jamais entreprendre qu'aprés quelle nous le commande ; il ne faut point témoigner d'empreſſement dans le jeu, ny d'envie de gagner, cela marque la petiteſſe de l'eſprit & de la condition ; & méme il eſt bon de s'en abſtenir tout à fait ſi nous ne ſommes pas d'humeur commode dans le jeu, pour mille inconveniens qui en peuvent arriver.

Il ne faut pas aussi se negliger dans le jeu, ny se laisser perdre par complaisance tant pour ne pas faire le fanfaron, ce que l'on tourneroit en ridicule, que pour éviter que cette personne crût, que l'on ne contribuât pas à son divertissement avec assez d'attache ny de soin.

Il ne faut pas non plus parler par quolibets dans le jeu.

Il est aussi tres-incivil de chanter, ou de siffler en joüant, quand même cela ne se feroit que doucement & entre les dents, comme il arrive souvent lors que l'on réve au jeu.

Il ne faut pas non plus tabouriner des doigts, où des pieds.

Et si c'est à un jeu d'exercice, comme à la paume, au mail, à la boule, au billard, il faut prendre garde de ne point faire de posture du corps ridicules & grotesques.

S'il arrive quelque different, il ne faut point s'opiniastrer : mais si enfin on estoit obligé de soûtenir un coup, ce doit estre tranquillement, sans élever le ton de la voix, en le prouvant évidemment, & promptement.

C'est outre l'offense de Dieu, une tres-grande immodestie pour le monde poly, que de jurer, comme nous l'avons déja dit, & plus encore au jeu, où tout doit estre paisible, pour ne pas troubler le divertissement.

L'enjeu que l'on gagne se doit exiger froidement, si quelqu'un a manqué de mettre, n'usant point de ces mots imperieux, *payez*, *mettez*, mais bien de ces termes doux & honnestes, comme, *je gagne cela, on n'a pas mis au jeu, il me manque de l'argent, &c.*

Et quand on perd, il faut toûjours payer avant qu'on le demande, estant une marque de la noblesse de l'esprit, de bien payer ce que l'on doit au jeu, comme par tout ailleurs, sans témoigner aucune repugnance.

Si on sçait que la personne à qui on doit du respect, ne se plaise pas à perdre, il ne faut pas, si on gagne, quitter le jeu, si elle ne le commande, où qu'elle ne se soit raquittée : Et si on perd, il faut se retirer doucement : estant toûjours honneste de

se conformer à ses forces, au lieu que c'est s'exposer à la risée & au mépris, que de faire par complaisance plus que l'on ne peut.

Si la personne est fâcheuse au jeu, il ne faut point relever ses paroles, en façon quelconque, mais poursuivre & joüer son jeu: moins encore faut-il prendre garde à ses emportemens, particulierement, si c'est une Dame: estant alors de la prudence de prendre tout en bonne part; & de ne point sortir du respect, ny du calme de l'esprit.

Que si de plus qualifiez que vous viennent pour joüer, & que vous occupiez la place; il est de l'honnéteté de la leur ceder.

CHAPITRE XIV.

Ce qui s'observe au bal.

SI on se trouve à une assemblée, ou à quelque bal, il faut avant toutes choses, sçavoir exactement, je

ne dis pas la danse, si on ne veut, mais les regles de la danse, & de la civilité qui se pratique selon le lieu où on se rencontre : car elle n'est pas la même par tout : & ne pas manquer de la moindre chose à cette pratique.

Que si on sçait danser, on le doit faire, si on est pris pour cela ; afin de ne pas faire le singulier: mais si on n'a en cét exercice qu'un talent fort mediocre, il ne faut pas présumer d'estre fort habile, ny s'engager à des danses que l'on ne sçait point du tout, ou fort peu.

Que si on n'a pas l'oreille juste, il ne faut point du tout se commettre à danser, quand même on sçauroit bien les pas : c'est un spectacle, [a] ridicule de voir un homme hors de cadence, & on s'en prend à luy : parce que s'il n'avoit pû, éviter de venir au bal, il pouvoit se dispenser de la danse, en faisant une profonde reverence à la Dame, qui l'avoit pris pour danser, aprés l'avoir conduite au milieu de la sale : Mais il faut auparavant luy avoir fait entendre avec bien du respect, le déplaisir que l'on a de ne

[a] Nihil decet invitâ, ut aiunt, minervâ, id est adversante & repugnante naturâ. *Cic. off.* I.

sçavoir pas danser, afin qu'elle soit persuadez, que c'est le peu d'adresse, & non pas le dédain, ou la paresse qni cause ce refus.

Que si enfin on vouloit par autorité & pour se donner du divertissement, nous forcer à danser, il ne faut pas le refuser : car il vaut bien mieux s'exposer à une petite confusion involontaire, pour se rendre complaisant, qu'au soupçon que nous pourrions donner, de le vouloir éviter par vanité; & alors il faut supplier la Dame d'agréer par compassion, de danser quelque danse que nous sçachions le mieux, & la danser aprés franchement, & le moins mal que nous pourrons. [b]

[b] Si aliquando necessitas nos ad ea detruserit quæ nostri ingenij non essent, omnis adhibenda erit curas, meditatio, diligentia ut ea si non decore, at quam minimè in decorè facere possimus : nec tam est evitendum, ut bona quæ nobis data non sunt, sequamur, quam ut vitia fugiamus. *C.c. de off.*

Aprés quoy il faut remener la Dame à sa place, & en prendre une autre : observant quand on est repris, de rendre la pareille à la Dame, qui nous estoit venu prendre la pre-

niere, si c'est l'usage du lieu où on est.

Il est aussi à remarquer, que quand le Roy ou la Reine dansent, tout le monde se leve & se découvre ; hors ceux dont la fonction demande, qu'ils soient couverts.

Il faut aussi observer, que dans un bal où sont ces personnes Royales, on ne va point prendre les Dames à leur place, ny on ne les y remene point, on se contente de leur faire signe en les salüant pour les appeller, & de leur faire la reverence, quand on a dansé, les laissant aller seules.

Et alors on doit observer, que passant devant les personnes Royales, il faut faire de tres-fondes reverences, si ce n'est quand on danse.

Il n'est pas permis de prendre la place, ou le siege de ceux qui dansent.

C'est aussi une ridicule contenance, de suivre de la teste ceux qui dansent; où quand on entend des violons où autres instrumens, d'en marquer la cadence, en dandinant de la teste, & du corps, & frappant des pieds.

Il faut observer aussi, que si on se trouve parmy des masques, c'est une incivilité d'en faire démasquer quelqu'un s'il ne le veut, & de porter même la main sur le masque: au contraire on est obligé de faire encore plus d'honnesteté à des masques qu'à d'autres gens: car souvent sous le masque, il se trouve des personnes à qui, non-seulement nous devrions de la civilité, mais du respect.

CHAPITRE XV.

S'il faut chanter, où joüer des instrumens.

S'Il arrivoit que l'on eût de la voix, où que l'on sçût joüer de quelque instrument, où même que l'on eût le talent de faire des vers, il ne faut jamais le faire connoistre par aucune marque: mais si cela estoit découvert & connu, & que dans la rencontre on fust prié par une personne pour laquelle on eût de la deférence, d'en faire

faire voir quelque chose, il est bon & honneste de s'en excuser d'abord. Mais si elle ne se payoit pas de ces excuses alors il est d'une personne qui sçait le monde, de ne pas hesiter à chanter, ou à joüer de cet instrument ou à reciter quelques petits ouvrages de sa façon : cette obeïssance prompte & sincere met à couvert de tout évenement ; au lieu qu'une resistance façonniere, sent le maistre chanteur; encore le mauvais maistre qui veut se faire valoir; & fait que l'on trouve aprés des censeurs rigides qui disent *n'est-ce que cela ? Cela valoit-il la peiné de se faire tant prier ?*

Et sur tout, il ne faut, ny tousser trop, ny cracher, ny estre trop longtemps à accorder sa Guitare, où son Luth.

Il faut bien se garder aussi, de se loüer soy-même, par certains gestes étudiez, qui marquent nostre complaisance, & de dire par exemple, lors que l'on chante *voila un bel endroit ; en voicy encore un plus beau ; prenez garde à cette chute, &c.* cela est de l'homme vain, où de peu.

Il faut aussi avoir soin de finir promptement, pour éviter d'estre ennuyeux, & pour laisser comme on dit, la compagnie sur la bonne bouche.

Et méme, il faut finir d'autant plûtost, que personne ne vous dira, *c'est assez*; parce que c'est une incivilité de le dire, si celuy qui chante est personne de condition : comme s'en est une de parler & de l'interrompre, quand il chante.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut observer en voyage, carrosse, à cheval, & à la chasse.

SUpposé qu'une personne à laquelle nous devons du respect, nous mene en voyage, il est de la bienseance en general de s'accommoder à tout : de trouver tout bon : de ne se plaindre jamais : de ne faire jamais attendre aprés soy : d'estre toûjours à lerte, vigoureux, officieux

à tous;& de ne point imiter ceux qui n'ont jamais de bons chevaux, jamais de bonnes chambres, jamais de bons lits: qui commettent les domestiques les uns avec les autres, & même avec le maistre: qui ne sont jamais prests: qui ne trouvent rien de bien ny de bon, & qui sont faschez de tout, & toûjours de mauvaise humeur.

Et de fait, le voyage estant une espece de milice qui doit avoir ses precautions, ses petits soins, sa diligence, comme il a ses fatigues & ses peines: Il est extrêmement déplaisant, quand avec tout cela, on rencontre des gens incommodes qui pesent plus que tout le bagage.

Si on monte en carrosse, il faut laisser mõter la personne la plus qualifiée la premiere & monter le dernier, en prenant la moindre place. Le fond & la droite du fond est la premiere. La gauche du fond est la seconde. Le devant vis à vis de la personne qualifiée, est la troisiéme, & la joignant est la quatriéme. Les portieres, s'il y en a, sont les dernieres, quoy que les places des portie-

res du costé du fond soient les principales.

Quand on est en carrosse, il faut se tourner toûjours du costé de la personne qualifiée, & ne se couvrir que le dernier, & méme aprés un commandement exprés.

Il faut aussi observer, que quand on se rencontre en lieu par où passe le saint Sacrement ou une Procession, ou un Enterrement, ou bien le Roy, la Reine, les Princes les plus proches du sang Royal, & des personnes d'un caractere & d'une dignité éminente, comme seroit un Legat, &c. Il est du devoir & du respect de faire arrêter le carrosse jusqu'à ce qu'ils soient passez: aux hommes d'avoir la teste nuë, & aux Dames d'oster le masque; excepté toutes-fois qu'à l'égard du saint Sacrement, on doit sortir du carrosse quand on le peut, & se mettre à genoux.

Quand on sort de carrosse, il est de la civilité d'en sortir les premiers afin de donner la main à la personne qualifiée quand elle sort, soit femme ou homme.

Si on doit monter à cheval, il faut aussi laisser monter la personne de qualité la premiere, & luy aider même à monter, ou tenir l'étrier. En marchant, il faut, de même qu'à pied, luy donner la droite, & se tenir même un peu sur le derriere, se reglant sur le train qu'elle va: mais si alors on étoit au dessus du vent, & que l'on jettât de la poussiere sur elle il faut changer de place.

De même il faut observer s'il se presente une riviere, un gué ou un bourbier, qu'il est de l'ordre & de la raison de passer le premier, & s'il se rencontroit que l'on fust derriere, & que l'on dust passer aprés la personne qualifiée, il faut s'éloigner d'elle, en sorte que vôtre cheval ne lui jette ny eau ny bouë.

Si elle galoppe, il faut prendre garde de ne pas aller plus vîte qu'elle; & ne faire point parade de son cheval; à moins qu'elle ne le commande.

Et même si on est à la chasse, il ne faut pas couper cette personne, ny se laisser emporter par trop d'ardeur,

mais on doit la laiſſer arriver la premiere à la priſe & à la mort de la beſte : & s'il faut mettre l'épée à la main, où le piſtolet pour luy donner le dernier coup. Il faut laiſſer cét honneur à la perſonne qualifiée.

S'il arrivoit qu'à cauſe du mauvais logement on dût coucher dans la chambre de la perſonne pour qui on doit avoir du reſpect, la civilité eſt de la laiſſer dés-habiller & coucher la prémiere : & aprés ſe dés-habiller à l'écart & contre le lit ou on doit coucher, & ſe coucher ſans bruit, demeurant tranquille & paiſible durant la nuit.

Comme on s'eſt couché le dernier, la civilité veut qu'on ſe leve le premier, afin que la perſonne qualifiée nous trouve le matin tout habillez: La bienſeance ne ſouffrant pas qu'une perſonne que nous devons reſpecter; nous voye nuds & en dés-habillé, ny aucune de nos hardes trainer ça & là, non plus que noſtre lit découvert, ou la chambre en deſordre.

C'eſt une grande incivilité de ſe regarder au miroir, & de ſe peigner en

presence d'une personne que nous considerons : & même il n'est pas honneste de le faire dans une cuisine ou il peut voler des cheveux dans les plats : moins encore faut-il se servir des peignes ou d'aucune des hardes de la personne à qui nous devons du respect.

De là il aisé est de conclure qu'il n'est pas de l'honnesteté, de se saisir à grand haste de la premiere chambre, du premier lit, &c. Il faut en cela outre la civilité garder quelque justice.

Et même il seroit tres-mal honneste à une personne qualifiée, si dans un mauvais logement, & à l'étroit, elle prenoit fiérement tout pour elle, sans se mettre en peine si les autres ont la moindre commodité.

Ces actions ne sont pas de grand Seigneur, car il doit avoir par tout de la bonté & de l'humanité, même pour ses inferieurs, jusqu'à vouloir dans la rencontre partager avec eux le mal, & la peine.

CHAPITRE XVII.

Ce qu'il faut obſerver en écrivant des Lettres, & des preceptes pour apprendre à les écrire.

LEs mêmes précautions que l'on obſerve pour la politeſſe de l'action & du diſcours, ſe doivent obſerver dans les lettres que l'on écrit, qui ſont les diſcours des abſens. C'eſt pourquoy il faut ſe ſervir des mêmes expreſſions d'amitié, d'honneſteté, de reſpect en écrivant, que nous ſommes obligez d'obſerver en parlant pour eſtre dans les regles de la bienſeance.

Il eſt à remarquer pour la ceremonie de l'écriture, d'inferieur à ſuperieur, qu'il eſt plus reſpectueux de ſe ſervir de grand papier, que de petit, & que le papier ſur lequel on écrit doit eſtre double, & non en ſimple demy-feüille, quand on n'écriroit à la premiere page que ſix lignes; à moins que ce ne fuſt ou un ſimple

compliment en peu de paroles, ou un billet que l'on écrivît seulement pour faire ressouvenir de quelque chose dont on auroit déja écrit : car alors on peut prendre du petit papier, pour éviter la façon, mais il faut que ce petit papier soit double aussi-bien que le seroit une feüille.

Qu'aprés le *Monseigneur* ou le *Monsieur*, que l'on met au commencement d'une lettre, tout au long sans abreviation comme seroit *Monsr* ou *Mgr* beaucoup de blanc avant que d'écrire le corps de la lettre, differemment pourtant, selon la qualité des personnes ; & plûtost plus que moins.

Il faut prendre garde que le premier mot du corps de la lettre ne puisse pas faire de liaison & avoir construction avec celuy de *Monsieur* ou de *Monseigneur*, qui est à la teste, comme par exemple ; Si aprés *Monsieur* ; on venoit à commencer la lettre par ces mots, *vôtre laquais m'est venu, &c.*

Que dans le corps de la lettre toutes les fois que l'on est obligé de re-

perer *Monsieur*, ou *Monseigneur*, lequel on doit repeter par respect de temps en temps ; & particulierement quand le discours s'adresse directement à la personne qualifiée, il se doit aussi écrire tout du long, & non par abreviation, par exemple, *ainsi vous voyez Monsieur*, ou *Monseigneur*, & non pas *Monsr* ou *Mgr combien le bon sens est rare.*

Surquoy il faut observer de ne le pas repeter deux fois dans une même periode. De ne le pas mettre aprés le mot de moy ou d'une personne inferieure, comme *c'est de moy Monseigneur; c'est de mon pere, Monsieur. dont vous devez attendre, &c.*

Lorsque l'on écrit à une personne à qui on peut donner un titre comme d'Excellence, d'Altesse, &c. non seulement, il ne faut point l'obmettre, mais il faut le plus qu'il est possible s'en servir ; c'est à dire quand on peut l'employer naturellement & sans le tirer de loin. Car autrement il faut mettre *vous*. Lors donc que le sens le peut souffrir, il faut mettre le titre & tourner la phrase à la troisié-

me personne : comme *vostre Excellence sçait; elle a entendu: elle me pardonnera, &c.* il faut observer aussi qu'il faut écrire cette qualité tout du long, au moins la premiere fois que l'on a sujet de la mettre dans chaque page : aprés on pourra continuër par abreviation, comme aprés avoir dit *Vostre Excellence*, on dira *V. E.* Vostre Altesse, *V. A.* Vostre Altesse Royale, *V. A. R.* Vostre Majesté *V. M. &c.*

On met *Vostre Excellence* pour un Ambassadeur. *Vostre Altesse* pour un Prince où une Princesse. *Vostre Altesse Royale* pour un fils ou une fille de Roy. *Vostre Majesté* pour un Roy ou une Reine. A l'égard des Ecclesiastiques, on met *Vostre Reverence*, pour des Abbez ou chef d'Ordres. *Vostre Grandeur*, pour un Evesque, & Archevesque. *Vostre Eminence* pour un Cardinal. *Vostre Sainteté* pour le Pape.

A la fin de la lettre pour marquer sa soumission, si c'est une personne simplement au dessus de nous on met *Monsieur*, & ce *Monsieur*, doit

estre dans le milieu du blanc du papier qui reste entre la fin de la lettre, & ces paroles, *Vostre tres-humble & tres-obeissant serviteur*, qui se doivent mettre tout au bas du papier, *Monsieur mon tres-honoré pere, vostre tres-humble & tres-obeissant fils.*

Aprés cela on peut faire les civilitez que l'on veut à d'autres personnes, mais il faut bien se garder de le faire quand on écrit à des personnes élevées audessus de nous, ny adresser ses baise-mains ou recommandations à des personnes qui nous sont de beaucoup superieures: car c'est une tres-grande incongruité.

Entre amis ou personnes égales & familieres cela est permis, & se fait ordinairement ainsi. *Vous me permettrez, s'il vous plaist, Monsieur, d'assurer Monsieur tel & Madame telle, de mes tres-humbles services ou respects. Vous agréerez que je fasse icy mes tres-humbles baisemains à Monsieur & à Madame &c.*

Que si c'est un Prince ou une personne éminente en dignité, on met *Monseigneur*, & on le met le plus bas

que l'on peut : puis de suite, mais un peu plus bas, *de Vostre Altesse* ou *de Vostre Excellence*, & aprés, comme nous avons dit, tout au bas de la page, *le tres-humble, & tres-obeïssant serviteur* ; *SIRE, de vostre Majesté, le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidele sujet.*

Que si l'écriture ou la matiere de la lettre devoit finir trop bas, il faut la ménager en sorte que l'on en puisse garder deux lignes, pour finir à la page suivante, mais il ne faut pas en avoir moins que deux lignes. C'est pourquoy s'il se rencontre par exemple, qu'une feüille de papier soit écrite de tous les côtez, & finisse au bas de la derniere page, la bien-seance ne voulant pas qu'on la mette ainsi cruëment dans l'enveloppe, il faudra couvrir cette derniere page d'une demi-feüille de papier blanc volante, qui se joigne à la feuille écrite par une petite marge.

On n'a point d'autres termes que ceux avec lesquels nous venons de marquer, que l'on finissoit les lettres pour exprimer son respect : les autres

regardent l'amitié, la reconnoissance, la familiarité.

Et il est tellement de la bien-seance, de ne point confondre les termes de respect, avec ceux-cy, qu'il n'y a rien qui soit si difforme que de les voir confondus : Et d'autant plus que les fautes des lettres font bien plus d'impression, que celles du discours: car on peut le redresser sur le champ.

C'est pourquoy il faut toûjours observer l'égalité du stile, & si c'est une lettre serieuse, prendre garde de ny jamais couler de termes, d'expressions, ny de pensées familieres & presomptueuses : Comme font quelques-uns qui ne se possedent pas assez, & qui aprés la premiere periode d'un stile grave, s'étourdissent, & croyent dire merveilles, en faisant de petites pointes d'esprit, & exprimant en termes enjoüez & figurez, qui ne seroient propres que pour le familier, le galant & le burlesque, ce qui doit estre dit en termes simples, humbles, & circonspects.

Pour le comprendre mieux, il est

bon de ſçavoir que la veritable éloquence conſiſte principalement dans le rapport du ſtile à la matiere & aux perſonnes, & que pour cét effet il faut premierement bien diſcerner les ſtiles; en ſecond lieu obſerver la qualité des perſonnes ; & en troiſiéme lieu prendre garde à celle de la matiere qui avec la perſonne, eſt la regle des ſtiles.

Il eſt vray que l'on n'auroit pas eu beſoin d'autres preceptes,ny d'autres regles pour le diſcours que d'eſtre ſincere & veritable, la verité ſeule eſtant d'une force merveilleuſe pour tourner l'eſprit où elle veut. Mais parce que depuis que la malice & l'interêt ſe ſont emparez de l'eſprit de l'homme, les uns ſubſtituent le menſonge en la place de la verité, pour abuſer de la créance de ceux avec qui ils agiſſent, ſelon leurs differentes vûës, & que les autres par l'experience trop établie qu'ils ont de la duplicité de l'eſprit de l'homme, craignant d'être trompez, & ſe roidiſſent ſouvent par cette crainte, auſſi bien contre la verité que contre le men-

songe, on a été obligé de faire un art de bien parler, qui est l'éloquence, afin que comme auparavant l'esprit donnoit de luy-même entrée à la verité, sans le secours de l'art, par la confiance mutuelle qui regnoit parmy les hommes, cét art pût vaincre aussi la repugnance que le soupçon avoit introduite dans l'esprit pour la verité en la disant nettement, & d'une maniere agreable, & animée, qui non seulement instruise, mais touche & persuade.

Or pour y parvenir il y a deux moyens, le premier est de rendre intelligible cette verité : ce qui se fait par la netteté du stile, en exprimant les choses naturellement, & par des termes propres, justes & clairs : Et non seulement propres à faire entendre les pensées, mais aussi à les soûtenir, en sorte que l'on exprime avec des termes simples, ce qui est simple de soy avec des expressions figurées ce qui doit estre figuré avec des expressions graves & majestueuses ce qui est de soy grave & majestueux ; & avec des termes élevez, grands &

pompeux, ce qui est de soy grand & magnifique. Et c'est-là la diversité des stiles, & la bien-seance que l'on doit observer à l'égard de la matiere.

Le second moyen est en exposant la verité, d'empêcher qu'elle ne soit combattuë & détruite par des raisons étrangeres. Pour cét effet il faut dissiper la repugnance & la défiance que celuy ou ceux à qui on l'expose pourroient avoir que ce ne fût pas la verité : Ce qui se fait en observant qu'il n'y ait rien de choquant dans ce que nous disons & écrivons: Car la moindre chose rebute & fait naître de l'aversion ou du moins du scrupule dans l'esprit de celuy avec qui nous agissons, qui fait qu'il resiste à la verité. Pour l'éviter il faut que celuy qui parle ou écrit, s'insinuë luy-même dans l'esprit & gagne l'amitié de celuy à qui il parle ou écrit.

Il y reüssira si outre le soin qu'il apportera de conformer, comme nous avons dit, son stile [c] à la matiere il le conforme aussi à la personne en rendant du respect à celuy à qui il parle,

c Quand un discours naturel

s'il luy en doit, estant modeste & humble s'il le faut, familier & caressant s'il le doit être; en faisant paroître de la confiance & de l'estime pour la personne à qui on écrit; & en ne donnant aucune marque de passion vicieuse dans ce qu'il écrit en sorte que s'il en paroît [d] elle naisse de la matiere & non pas de la personne.

peint une passion ou un effet, on trouve dans soy méme la verité de ce qu'on entend; on se sét porté à aimer celui qui nous le fait sentir; car il ne nous fait pas montre, de son bien, mais du nôtre, & ainsi ce bien-fait nous le rend aimable. Outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec luy, incline necessairement le cœur à aimer. *Pensée de M. Paschal, hap. 31.*

d La vraye Rethorique doit imprimer une idée aimable de celuy qui parle, & le faire passer pour honnête homme. *Educat. d'un Prince. II. P. § 37.*

Autrement non seulement celuy qui parle n'insinuera pas la verité, mais ne pourra point détruire les repugnances dont elle pourroit être combattuë: au lieu que s'insinuant luy méme dans l'esprit de celuy à qui il parle, par les moyens que nous venons de marquer, il s'en rend le maître, & le ferme à toutes les contradictions qui pourroient s'opposer à luy; donnant poids à ce qu'il dit pour les

prevenir, en se les objectant luy-même & y répondant ; ou autorisant méme son silence s'il n'en parle pas, comme il est de l'art de les taire quand elles sont si grossieres & si déraisonnables que ce seroit avoir mauvaise opinion de celuy à qui on parle, que de témoigner qu'on le croit capable de s'y laisser surprendre : & c'est en quoy consiste la bien-seance à l'égard des personnes.

Pour les stiles, il y en a de plusieurs especes, la premiere est le stile simple & naturel qui est une maniere de parler ingenuë & familiere, mais qui pourtant est noble dans cette familiarité, & qui ayant la netteté pour qualité essentielle, exige sur toutes choses, d'entendre, de construire, d'employer & de placer les mots selon leur signification propre & naturelle, & les veritables regles qu'ils ont naturellement, & que leur donne l'usage reçû parmi les honnêtes gens. C'est cét air naturel. *C'est cette simplicité facile, elegante, & delicate.* [e] Nous pouvons en apporter pour exemple les paroles suivantes de Nôtre Seigneur.

[e] Educ. d'un Pr. II. P. S. 39.

Il y avoit un homme riche qui étoit vêtu de pourpre & de lin, & qui se traitoit magnifiquement tous les jours. Il y avoit aussi un pauvre appellé Lazare, couché à sa porte tout couvert d'ulceres; qui eût bien voulu se pouvoir rassasier des miettes qui tomboient de la table du riche, mais personne ne luy en donnant; & les chiens venoient luy lécher ses playes. Or il arriva que ce pauvre mourut, & fut emporté par les Anges dans le sein d'Abraham: le riche mourut aussi, & fut ensevely dans l'Enfer. Et lors qu'il estoit dans les tourmens, il leva les yeux en haut, & vit de loin Abraham & Lazare dans son sein; & s'écriant, il dit ces paroles: Pere Abraham ayez pitié de moy, & envoyez-moy Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt, qu'il me rafraîchisse la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flamme; Mais Abraham luy répondit: Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçû vos biens dans vôtre vie, & que Lazare n'y a eu que des maux; c'est pourquoy il est maintenant

dans la consolation & la joye, & vous estes dans les tourmens, &c. [f]

[f] S. Luc. chap. 10. v. 19.

Où on peut observer que tous les termes sont naturels, purs & clairs sans figures ny ornement étudié, & les periodes courtes, ce qui est encore une qualité singuliere de ce stile.

Aussi est-il à cause de cette simplicité & cette clarté non seulement la principale partie de l'éloquence, [g] qui est d'exposer intelligiblement ce que l'on dit ; mais aussi le fondement de tous les autres stiles ; parce que sa pureté doit être commune à tous les autres.

[g] Prima est eloquentiæ virtus perspicuitas. Quintil.

Il a pour opposé dans son espece le stile plat & bas, qui est composé de pensées & d'expressions basses qui laissent une idée d'un esprit rampant & vulgaire : & qui même est souvent mêlé de termes impropres & barbarismes, comme *vous m'avez M. fort officié*, pour dire vous m'avez fait un grand office, & ceux-cy. *Il allit, il party, j'allions, &c.* & le patois des Provinces, qui font un François corrompu de leur plus belle

éloquence, un verbe actif d'un neutre, comme *j'ay tombé mon gand, sortez ce cheval de l'écurie, &c.* mettent un auxiliaire pour un autre, & font masculin ce qui est feminin. Et comme ces stiles informes choquent directement la pureté, il s'ensuit qu'ils sont aussi opposez aux autres stiles qui doivent être naturellement purs.

La seconde espece est le stile figuré qui sortant des termes simples se sert d'expressions allegoriques & represente une chose par une autre qui y a rapport.

Quand ces figures se prennent de sujet serieux, & que leur rapport est juste & naturel, ce stile est serieux, comme dans ce qui suit.

L'amour propre est le plus grand de tous les flateurs. Quelque découverte que l'on ait faite dans les pais de cét amour, il y reste bien encore des terres inconnuës. Il est plus habile que le plus habile homme du monde. Il semble même qu'il soit la dupe de la bonté, & qui s'oublie luy-même, lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres.

Cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins: c'est prester à usure sous pretexte de donner: c'est enfin s'acquerir tout le monde par une magie subtile & delicate &c. [h]

Où les mots sont presque tous hors de leur signification naturelle, & les expressions sous des metaphores & des comparaisons continuelles.

h Reflexions morales. 2. 3. 4. 236.

Mais quand les figures se prennent de choses plaisantes, que l'on substitue en la place de celles que l'on veut exprimer, & que le rapport qu'elles y ont en est éloigné, ou quand même quelquefois elles n'y ont qu'un rapport feint, ce stile est un stile enjoüé & plaisant qui consiste en hyperboles ou exagerations supposées, en allusions plaisantes, en analogies disproportionnées, pour ainsi dire, en contre-veritez, & passions contrefaites, en comparaisons & imitations irregulieres, en antitheses agreables, &c. Comme, par exemple, dans la lettre suivante M. de Voiture à une Demoiselle à qui il envoyoit des Lions de cire.

Lettre XLI

Mademoiselle, ce Lion ayant esté contraint pour quelques raisons d'Etat de sortir de Lybie avec toute sa famille, & quelques-uns de ses Amis, j'ay crû qu'il n'y avoit point de lieu au monde où il se peut retirer si dignement qu'auprés de vous, & que son malheur luy sera heureux en quelque sorte, s'il luy donne occasion de connoître une si rare personne. Il vient en droite ligne d'un Lion illustre, qui commandoit il y a trois cens ans sur la Montagne de Caucasse : & de l'un des petits fils duquel on tient icy qu'étoit descendu vôtre bisayeul ; celuy qui le premier des Lions d'Afrique passa en Europe. L'honneur qu'il a de vous appartenir me fait esperer que vous le recevrez avec plus de douceur & de pitié que vous n'avez coutume d'en avoir: & je croy que vous ne trouverez pas indigne de vous, d'être le refuge des Lions affligez. Cela augmentera vostre reputation dans toute la Barbarie, où vous estes déja estimée plus que tout ce qui est delà la Mer, & où il ne se passe jour que je n'entende loüer quelqu'unes de vos actions. Si vous

leur voulez apprendre l'invention de se cacher sous une forme humaine, vous leur ferez une faveur signalée, car par ce moyen ils pourroient faire beaucoup plus de mal & plus impunément : Mais si c'est un secret que vous voulez reserver pour vous seule, vous leur ferez toûjours assez de bien de leur donner place auprés de vous, & de les assister de vos conseils. Ie vous assure, Mademoiselle, qu'ils sont estimez les plus cruels & les plus sauvages de tout le païs, & j'espere que vous en aurez toute sorte de contentement. Il y a avec eux quelques Lionceaux, qui pour leur jeunesse n'ont encore pû étrangler que des enfans & des moutons : mais je croy qu'avec le temps ils seront gens de bien, & qu'ils pourront atteindre la vertu de leurs Peres. Au moins sçay-je bien qu'ils ne verront rien auprés de vous qui leur puisse radoucir ou rabaisser le cœur, & qu'ils y seront aussi bien nourris que s'ils étoient dans les plus sombres Forests d'Afrique. Sur cette esperance & l'assurance que j'ay que vous ne sçauriez manquer à tout

ce qui est de la generosité, je vous remercie déja du bon accueil que vous leur ferez, & vous asseure que je suis, Mademoiselle, &c.

Tout est comme on'void, agreablement contrefait dans cette lettre, le nombre des periodes même qui devroit être concis & coupé, comme du figuré serieux, est arondi & plein, comme si c'étoit le stile grave, qui traitat une matiere serieuse; afin de cacher ce stile sous un autre & donner par ce moyen à cette galanterie l'air de lettre d'Etat pour affaires importantes. Ainsi le sens, le stile, les expressions, & les termes étant figurez, & ces figures designant ce que l'Auteur veut dire par un rapport éloigné & disproportionné, font entrer dans l'esprit de celuy qui lit la réalité travestie plaisamment, & causent l'agréement qui est de l'essence de ce stile.

Le figuré serieux a dans son espece pour opposé certain stile de pointe, qui subtilisent sur toutes les pensées & sur toutes les paroles, qui figurent tout hors de propos, & sans ne-

cessité. Certain stile que ceux que se croyent parfaits appellent faux precieux, lequel metaphorise tout jusqu'aux laquais & aux mouchettes. Et celuy-là même qu'ils prennent pour veritable precieux, que les personnes de bon goût ne distinguent pourtant point trop du faux, qui consiste en certaines expressions *de nouvelle estampe*, ausquels ces Orateurs de ruelle ont voulu comme cloüer l'éloquence, pour parler comme eux & dont ils se rendent tellement esclaves, en voulant ne pas sortir des termes de la mode precieuse, qu'au lieu que la figure a été inventée pour donner de la liberté à celuy qui écrit, & pour plaire à celuy qui lit; On voit que leur liberté est une liberté captive, & qu'ils sont parez & redressez comme une mariée qui n'ose se remuër; on ne les lit qu'en les portant sur les épaules, pour parler leur langage, si ce n'est qu'on a plaisir de voir qu'ils se servent de ces mots extraordinaires pour exprimer leur plus grand serieux; au lieux qu'ils n'ont été imaginez; au

Il y en a qui masquēt toute la nature.

Il n'y a point de Roy parmy eux, mais un Auguste Monarque, Point de Paris, mais une Capitale du Royaume.

Pensée de M. Paschal. Ib.

Il faut qu'il y ait dans l'éloquēce de l'agreable & du réel; mais il faut que cet agreable soit réel.

pour l'enjoüement de la conservation.

Le stile enjoüé a pour contraire le mauvais burlesque qui ne consiste qu'en ironies basses ou railleries plates, en comparaisons fades, en mots que l'on croit mots pour rire, & qui pourtant n'ont aucun sel, & ne frappent l'imagination que des choses communes & insipides; en sorte que si celuy qui les écrit n'en rioit apparemment le premier, personne n'en riroit.

La troisiéme espece est le stile grave, modeste, & soûtenu, qui se forme du stile simple & du stile figuré serieux. Aussi est-il tout sérieux: c'est pourquoy toutes les figures en doivent être serieuses, graves & honnétes: il n'admet rien de trop libre, rien de trop hardy, rien de familier, ny d'enjoüé. Ses periodes doivent être plus longues, plus arondies que des stiles precedents, & liées ensemble pour s'appuyer & s'éclaircir les unes par les autres. Et comme ce stile ne veut pas d'une part que rien manque au raisonnement; & que de l'an-

tre il s'éloignera de la gravité qui luy est propre, en faisant de chacune des parties qui le composent de petites periodes separées, il a de coûtume de les unir les unes aux autres, par le moyen d'une demie periode, que les Grecs appellent ἐργασία,[1] & certains Modernes qui l'improuvent peut-être faute de l'entendre, *une queuë de periode*, comme une queuë de Comete, qui s'exprime par un participe à peu prés ainsi : *étant certain, que, &c. rien n'étant plus avantageux que, &c.* ou qui rentre seulement par un participe. Prenons un exemple de ce stile, à l'ouverture d'un Livre qui traite d'une matiere grave & de ce caractere ; en voicy un, où Moïse parle dans Joseph aux Israëlites, que les principaux d'entr'eux poussez de jalousie avoient fait soulever contre luy, jusqu'à le vouloir lapider. Il parle à Coré, chef de la sedition ; qui vouloit dépoüiller Aaron de sa grande sacrificature, pour s'en revêtir.

Je demeure d'accord, dit-il, *que vous & ceux que je voy s'estre joints*

[1] Est pars oratoria quâ zituritur & quod ἐπιχείρημα conatur & aggreditur.

pour l'enjoüement de la conservation.

Le stile enjoüé a pour contraire le mauvais burlesque qui ne consiste qu'en ironies basses ou railleries plates, en comparaisons fades, en mots que l'on croit mots pour rire, & qui pourtant n'ont aucun sel, & ne frappent l'imagination que des choses communes & insipides ; en sorte que si celuy qui les écrit n'en rioit apparemment le premier, personne n'en riroit.

La troisiéme espece est le stile grave, modeste,& soûtenu,qui se forme du stile simple & du stile figuré serieux. Aussi est-il tout sérieux : c'est pourquoy toutes les figures en doivent être serieuses, graves & honnétes : il n'admet rien de trop libre, rien de trop hardy, rien de familier, ny d'enjoüé. Ses periodes doivent être plus longues, plus arondies que des stiles precedents, & liées ensemble pour s'appuyer & s'éclaircir les unes par les autres. Et comme ce stile ne veut pas d'une part que rien manque au raisonnement ; & que de l'au-

tre il s'éloignera de la gravité qui luy est propre, en faisant de chacune des parties qui le composent de petites periodes separées, il a de coûtume de les unir les unes aux autres, par le moyen d'une demie periode, que les Grecs appellent ἐργασία,[1] & certains Modernes qui l'improuvent peut-être faute de l'entendre, *une queuë de periode*, comme une queuë de Comete, qui s'exprime par un participe à peu prés ainsi; *étant certain, que, &c. rien n'étant plus avantageux que, &c.* ou qui rentre seulement par un participe. Prenons un exemple de ce stile, à l'ouverture d'un Livre qui traite d'une matiere grave & de ce caractere; en voicy un, où Moïse parle dans Joseph aux Israëlites, que les principaux d'entr'eux poussez de jalousie avoient fait soulever contre luy, jusqu'à le vouloir lapider. Il parle à Coré, chef de la sedition; qui vouloit dépoüiller Aaron de sa grande sacrificature, pour s'en revêtir.

[1] Est pars oratoria quâ zi-turitur & quod ἐπιχεί-ρημα conatur & aggreditur.

Je demeure d'accord, dit-il, *que vous & ceux que je voy s'estre joints*

à vous, êtes tres-considerables, & je ne méprise même aucun d'entre tout le peuple, quoy qu'ils vous soient inferieurs en richesses, aussi-bien qu'en tout le reste. Mais si Aaron a esté estably souverain Sacrificateur, ce n'a pas esté pour ses richesses, puisque vous estes plus riche que luy & moy, ne le sommes tous deux ensemble. Ce n'a pas esté non plus à cause de la Noblesse de sa race, puisque Dieu nous a fait naître tous trois d'une méme famille, & que nous n'avons qu'un même ayeul. Ce n'a pas esté aussi l'affection fraternelle qui m'a porté à le mettre dans cette charge; puisque si j'eusse consideré autre chose que Dieu, & l'obeïssance que je luy dois, j'aurois mieux aimé prendre cét honneur pour moy que de le luy donner; nul[m] ne m'estant si proche que moy-même. Car qu'elle apparence y auroit-il de m'engager dans le peril où l'on m'expose par une injustice, & d'en laisser à un autre tout l'avantage? Mais je suis tres-innocent de ce crime: Et Dieu n'auroit eu garde de souffrir que je l'eusse méprisée de la sorte, ny vous laisser ignorer ce

m ἑγγυεία.

que vous deviez faire pour luy plaire. Or bien que ce soit luy-même, & non pas moy qui ay honoré Aaron de cette charge, il est prêt de s'en déposer pour la ceder à celuy qui y sera appellé par vos suffrages, sans pretendre se prevaloir de ce qu'il s'en est acquitté tres-dignement, parce qu'encore qu'il y soit entré avec vostre approbation, il a si peu d'ambition qu'il aime mieux y renoncer que de donner sujet à un si grãd trouble. Avons-nous donc manqué au resp. ct que nous devons à Dieu, en acceptant ce qui luy plaisoit de nous offrir; Et aurions-nous pû au contraire le refuser sans impieté? Mais comme c'est à luy qui donne à confirmer le don qu'il a fait, c'est à Dieu à declarer de nouveau, de qui il luy plaist se servir pour luy presenter des sacrifices en vostre faveur, & estre le Ministre des actions qui regardent vôtre pieté: Et Coré seroit-il assez hardy pour oser pretendre par le desir qu'il a de s'élever à cet honneur, d'ôter à Dieu le pouvoir d'en disposer? Cessez donc d'exciter un si grand tumulte: la journée de demain décidera ce diff. rent:

que chacun des pretendans vienne le matin avec un encensoir à la main, du feu & des parfums.... celuy dont Dieu témoignera que l'oblation luy sera plus agreable sera étably souverain Sacrificateur, &c. [n]

[n] Joseph Liv. IV. chap. 2.

On void dans ce stile que la force des raisons est cachée sous la gravité des expressions & sous des figures tranquilles & moderées. Aussi a-t'il pour opposez tous les stiles vehemens, aussi bien que ceux qui ont un caractere trop libre, familier & enjoüé.

La quatriéme espece est du stile sublime, élevé, pompeux, qui se forme du stile grave & du stile figuré serieux, & qui consiste *en pensées, belles, solides, mais extraordinaires & surprenantes*, [o] dont les expressions sont éclatantes, les épithetes energiques & magnifiques, qui contiennent un grand sens, & donnent une grande idée du mot qu'elles accompagnent, les figures fortes, vives, patetiques? & suivant ces divers caracteres, le nombre de la periode coupé ou étendu. C'est dans ce genre-là, que l'on

[o] Education d'un Prince. *Ib.*

pourroit mettre le discours que le même Moïse adresse à Dieu pour le prier de faire voir qu'on l'accusoit à faux d'avoir élû par affection particuliere son frere aîné, Grand Prêtre.

Souverain Maistre de l'Univers, qui touché de compassion pour vostre Peuple, l'avez délivré de tant de perils; Vous qui estes le fidele témoin de toutes mes actions: vous sçavez, Seigneur, que je n'ay rien fait que par vostre ordre. Exaucez donc ma priere; & comme vous penetrez jusques dans les plus secrettes pensées des hommes, & les replis de leur cœur les plus cachez, ne dédaignez pas, mon Dieu, de faire connoistre la verité, & de confondre l'ingratitude de ceux qui m'accusent si injustement. Vous sçavez, Seigneur, tout ce qui s'est passé dans les premieres années de ma vie; & vous le sçavez, non pour l'avoir oüi dire, mais pour y avoir esté present. Vous sçavez aussi tout ce qui m'est arrivé depuis, & ce Peuple ne l'ignore pas; mais parce qu'il interprete malicieusement ma conduite, rendez, s'il vous plaist, mon Dieu, té-

moignage à mon innocence. Ne fut-ce pas vous, Seigneur, qui lors que par vostre secours par mon travail & par l'affection que mon beaupere avoit pour moy, je passois auprés de luy, une vie tranquille & heureuse, m'obligeastes à la quitter, pour m'engager à tant de travaux pour le salut de ce peuple, & particulierement pour la tirer de captivité ? Neanmoins aprés avoir esté delivré de tant de maux par ma conduite, je suis devenu l'objet de leur haine. Vous donc, Seigneur, qui avez bien voulu m'apparoistre au milieu des flâmes sur la montagne de Sina, m'y faire entendre vostre voix, & m'y rendre spectateur de tant de prodiges : qui m'avez envoyé porter vos ordres au Roy d'Egypte : qui avez appesanty vostre bras sur son Royaume, pour nous donner moyen de sortir de servitude, & avez humilié devant nous son orgueil & sa puissance : qui lors que nous ne sçavions plus que devenir, nous avez ouvert un chemin miraculeux au travers de la mer, & ensevely dans ses flots les Egyptiens qui nous poursuivoient ; qui nous avez

donné des armes quand nous étions desarmez: qui avez fait sortir de l'eau d'une roche, pour desalterer nôtre soif: qui nous avez fait venir des vivres de delà la Mer, lors que nous n'en trouvions point sur la terre: qui nous avez envoyé du Ciel une nourriture auparavant inconnuë aux hommes: Et qui enfin avez reglé toute nostre conduite par les admirables & saintes Loix que vous nous avez données: Venez ô Dieu Tout-puissant, juger nostre cause, vous qui estes tout ensemble un Juge & un témoin incorruptible. Faites connoistre à tout le monde, que je n'ay jamais reçû de presens pour commettre des injustices, ny preferer les riches aux pauvres, ny rien fait de préjudiciable à la Republique: mais qu'au contraire, je me suis toûjours efforcé de la servir de tout mon pouvoir. Et maintenant que l'on m'accuse d'avoir étably Aaron souverain Sacrificateur, non pas pour vous obéir, mais par faveur & par une affection particuliere, faites voir que je n'ay rien fait que par vôtre ordre, & faites connoître quel est le soin qu'il vous

plaist de prendre de nous, en punissant Dathan & Abiron, comme ils le meritent, eux qui osent vous accuser d'estre insensible, & de vous laisser tromper par mes artifices. Et afin que le chastiment que vous ferez de ces profanateurs de vostre honneur & de vostre gloire soit connu de tout le monde, ne les faites pas, s'il vous plaît, mourir d'une mort commune & ordinaire : mais que la terre sur laquelle ils sont indignes de marcher, s'ouvre pour les engloutir avec toutes leurs familles & tout leur bien ; & qu'un effet si signalé de vostre souverain pouvoir, soit un exemple qui apprenne à tout le monde le respect que l'on doit avoir pour vostre Majesté suprême, & une preuve que je n'ay fait dans le ministere dont vous m'avez honoré, qu'executer vos commandemens. Que si au contraire les crimes que l'on m'impute sont veritables, conservez ceux qui m'en accusent, & faites tomber sur moy seul l'effet de mes imprecations, &c. P.

p Ioseph lb. ch. 3.

On pourroit mettre aussi dans ce genre là, la preface de cette traduction

de Joseph, dont voicy quelques paragraphes du commencement.

Mais ce qui rend l'Histoire de Joseph, aprés l'Ecriture Sainte, preferable à toutes les autres Histoires, c'est qu'au lieu qu'elles n'ont pour fondement que les actions des hommes, celle-cy nous represente les actions de Dieu même. On y voit éclatter par tout sa puissance, sa conduite, sa bonté & sa justice. Sa puissance ouvre les mers, & divise les fleuves, pour faire passer à pied sec des armées entieres, & fait tomber sans effort les murs des plus fortes Villes. Sa conduite regle toutes choses, & donne des loix qu'on peut nommer la source où l'on a puisé tout ce qu'il y a de sagesse dans le mond. Sa bonté fait tomber du Ciel, & sortir du sein des rochers, dequoy rassasier la faim, & desalterer la soif de tout un grand peuple dans les deserts les plus arides.

Et tous les Elemens estant comme les executeurs des arrests que prononce sa justice, l'eau fait perir par un déluge ceux qu'elle condamne : le feu les consume : l'air les accable par ses

tourbillons : & la terre s'ouvre pour les devorer. Ses Prophetes ne predisent rien qu'ils ne confirment par des miracles. Ceux qui commandent ses armées n'entreprennent rien qu'ils n'executent. Et les conducteurs de son peuple qu'il remplit de son esprit agissent plûtost en Anges, qu'en hommes.

Moïse peut seul en estre une preuve. Nul autre n'a eu tout ensemble, tant d'éminentes qualitez ; & n'a jamais tant fait voir en aucun homme dans l'ancienne Loy, depuis la chûte du premier des hommes, jusques où peut aller la perfection d'une creature qu'il veut combler de ses graces. Ainsi comme on peut dire, qu'une grande partie de cette Histoire est en quelque sorte l'ouvrage de cét incomparable Legislateur, parce qu'elle est toute prise de luy, on ne doit pas seulement la lire avec estime, mais avec respect. Et sa suite jusqu'à la fin de ce qui est compris dans la Bible, n'en merite pas moins, puis qu'elle a esté dictée par le même Esprit de Dieu qui a conduit la plume de Moïse, lors qu'il

a écrit les cinq premiers Livres de l'Histoire Sainte.

Que ne pourroit-on point dire de ces admirables Patriarches, Abraham, Isaac, Jacob : de David ce Roy & ce grand Prophete tout ensemble, qui a merité cette merveilleuse loüange d'estre un homme selon le cœur de Dieu : de Jonatas ce Prince si parfait en tout, de qui l'Ecriture dit, que l'ame estoit inseparablement attachée à celle de ce saint Roy : de ces illustres Machabées, dont la pieté égale au courage, a sçû allier d'une maniere presque incroyable la souveraine puissance que donne la Principauté, avec les devoirs les plus religieux de la souveraine sacrificature : Et enfin de Ioseph, de Josué, de Gedeon, & de tant d'autres qui peuvent passer pour de parfaits modeles de vertu, de conduite, & de valeur ? Que si les Heros de l'antiquité Payenne, n'ont rien fait de comparable à ces Heros du peuple de Dieu, dont les actions passeroient pour des fables, si l'on pouvoit sans impieté refuser d'y ajoûter foy, il n'y a pas sujet de s'en

étonner, puisqu'au lieu que ces Infideles n'avoient qu'une force humaine, les bras de ceux que Dieu choisit pour combattre sous ses ordres, sont armez de son invincible secours, &c. q

q Histoire des Juifs en l'avertissement.

Ce stile a pour opposé *cette éloquence turbulente & emportée qui paye le monde d'exclamations au lieu de raisons; qui employe les antithеses au lieu de preuves; qui étourdit les gens, par le son & par le nombre; qui broüille & confond les choses; qui tâche de couvrir sa foiblesse par les tenebres qu'elle répand, &c.* r Il y a aussi pour contraire un certain stile enflé & bouffi, qui fait semblant de dire de grandes choses & ne dit rien. Le Phebus qui va toûjours sur des échasses: ce qu'on appelle galimatias, ou par un terme nouveau, Phrases & autres stiles à perte de veuë.

r La perpetuité de la Foy, Livre 7. chap. 7.

Voilà pour les stiles. Quant aux personnes, on doit y avoir le même égard, comme nous avons déja dit, en leur écrivant qu'en leur parlant.

On peut les considerer de même sous la qualité, ou d'une personne

ſuperieure qui écrit à une ſuperieure, ou d'une inferieure à une ſuperieure, ou d'un égal à un égal. Avec cela, il faut prendre garde ſi c'eſt une femme ou un homme. Si c'eſt un homme d'épée, un Magiſtrat ou Perſonne publique, un Homme d'Egliſe, &c. car c'eſt de ces diſtinctions que dépend la bien-ſeance.

Enſuite il faut conſiderer les matieres: elles ſont infinies: car comme on peut écrire de toutes les choſes dont on peut parler & que l'on peut parler de tout ſans exception, on peut en écrire de même.

Les principales ſont celles de la Religion; celles qui concernent les Loix, les Ordonnances & la Juſtice qu'un Souverain rend à ſes ſujets, luy-même: ou par ſes Officiers; celles qui entrent dans les negociations d'Eſtat; les actes entre particuliers, les enſeignemens & inſtructions; les harangues, les complimens; les diſcours publics, les Panegyriques; les Apologies; les Refutations; les Plaidoyers, la Poëſie, l'Hiſtoire, les Lettres, &c.

Tout cecy supposé, faisons maintenant l'application. Dans les matieres de Religion, soit que l'on compose ou que l'on traduise; il faut indispensablement se servir du stile simple, quand c'est pour exposer simplement les veritez de la foy ; & du stile grave, quand il s'agit de persuader, soit en prouvant, soit en refutant. Et c'est une regle qui doit assujettir tous ceux qui en écrivent & à plus forte raison des personnes d'Eglise, à qui que ce soit qu'ils en écrivent, soit superieur, soit inferieur, soit égal, soit homme, soit femme. La sainteté de la matiere ne souffre pas d'autre stile ; jusques-là même, que quand ces Auteurs qui ont le stile fleury & precieux, en traittent, on remarque tant de repugnance entre cette matiere sacrée & ces expressions mondaines & affectées, qu'il semble qu'ils n'en parlent que par derision & pour se divertir, puisqu'ils n'en parlent que dans un stile qui n'est bon que *pour badiner agreablement & de bonne grace*, selon les termes du precieux.

Dans les traductions particulierement, il faut observer que la version ne s'écarte que le moins qu'il est possible de la lettre. C'est un respect que l'on doit garder inviolablement aux Livres Saints ; & il vaut bien mieux pécher contre le langage des hommes, que de détourner le moins du monde le sens des paroles du Saint Esprit. Autre chose seroit de manquer par trop d'attachement à la lettre au sens du texte, & à la netteté de la langue, en laquelle on traduit : comme dans ce Verset : *Les élevations de la Mer sont admirables. Le Seigneur est admirable dans les eaux*, [f] où la version ne s'écarte pas, car il est traduit mot pour mot, mais où elle ne suit, ny le sens du texte, ny les regles de la langue : Car premierement, élevation, se prend pour exprimer l'élevation du Pole ; l'élevation d'un Cardinal au Pontificat, & de quelqu'un enfin, à quelque dignité, l'élevation de l'esprit, l'élevation d'un bâtiment ; mais jamais que je sçache, l'on ne dit, *les élevations de la Mer*, pour l'agitation de

[f] Mirabiles relationes maris, mirabilis in altis Dominus. *Psal.* 92.

la Mer. Cét *admirable dans les eaux*, fait une équivoque, comme si on parloit d'une Sirene, par exemple, qui se tint effectivement dans les eaux. Il me semble que l'on pourroit mieux traduire par l'analogie en disant, *Que la Mer est une chose admirable, quand elle est agitée ! Que Dieu est incomprehensible dans ces abysmes !* pour suivre les sens de cét Auteur : Car aucun de ceux qui ont traduit sur l'Hebreu & sur la Vulgate, ne l'ont tourné de même ; ils prennent tous, *in altis*, pour *dans le Ciel*.

Au reste, il ne faut pas seulement observer dans les traductions de rendre nettement le sens des paroles ; mais il faut aussi que la version soit dans le stile de l'original, qu'elle ait des figures s'il y en a, non à la verité toûjours les mêmes, car les langues n'ont pas toutes le même tour, mais d'équivalentes ; & c'est ce que l'on appelle rendre beauté pour beauté.

Pour exprimer les Loix, les Ordonnances : pour faire parler la Justice, c'est-à-dire pour faire parler le Souverain à ses sujets, son autorité seule

tenant lieu de raiſon pour perſuader, on ſe ſert du ſtile ſimple, parce que les termes doivent être clairs & éloignez abſolument de tout équivoque. Et en effet, comme on ne ſeroit plus reſponſable de l'inexecution d'une Loy que l'on ignoreroit, on n'en ſeroit pas non plus coupable ſi on ne l'entendoit pas, ou ſi on faiſoit une choſe pour une autre, étant ſurpris par l'ambiguité des termes. Et d'ailleurs les Loix, les Ordonnances, & les Arreſts des Princes, ſervant à maintenir les ſujets en Paix, le moyen qu'elles produiſent cet effet, s'il y a double ſens dans les paroles dont on les exprime, qui faſſe naître des conteſtations? Les Oracles parloient autrefois confuſément & ambigûment, parce qu'ils vouloient tromper: mais les Souverains qui ſont les dépoſitaires de la verité pour détromper & éclaircir la raiſon, affectent de parler un langage clair & ſimple que l'on puiſſe entendre. Et c'eſt pour ce ſujet que l'on a conſacré certains vieux termes pour l'expreſſion des volontez du Prince; leſquels rendant

d'une part le ſtile des Ordonnances & des Arreſts venerable par l'idée de l'antiquité, gardent de l'autre le même ſens qu'ils ont eu de ce temps immemorial, & empêchent par ce moyen que l'on ne tombe dans l'équivoque. Enſuite : Si dans d'autres actes le Prince a beſoin de ſe ſervir de raiſons pour perſuader, il ſe ſert, ou les Miniſtres qui tiennent la plume pour luy, du ſtile grave, qui étant un ſtile majeſtueux eſt le plus digne de ſa Majeſté.

On doit auſſi ſe ſervir du ſtile ſimple, non ſeulement pour des negotiations d'Eſtat comme les Traitez, les Alliances, Ligues, les Contracts de mariage, &c. Mais auſſi pour les actes que les particuliers paſſent entr'eux, comme Contracts, Tranſactions, Promeſſes, Obligations, Teſtamens, &c. parce qu'il ne s'agit que d'expoſer nettement qu'elle a eſté la volonté des parties, & dequoy elles ont entendu convenir entr'elles, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucunes preuves. Outre que de même qu'une équivoque ; ou un double ſens peut allumer

la guerre entre deux Estats ? Aussi l'ambiguité d'un seul mot peut exciter selon les frequens exemples que nous en avons, de grands procez entre personnes particulieres.

Le même stile doit servir aussi pour toutes sortes d'instructions & enseignemens: à moins que l'on ne traitât une matiere dans toute son étenduë : Car alors, comme il y a plusieurs choses étrãgeres qui servent à son éclaircissement, & qu'il faut selon qu'elles sont élevées, élever aussi le stile, on y mêle le stile grave. Mais il faut toûjours que le corps du traité, soit le plus qu'il est possible, en stile simple : Car si on a assés de peine à comprendre la maniere en elle-même, que sera-ce si l'esprit travaille pour entendre les termes, & suivre les figures qui l'expriment & qui l'embellissent.

Les harangues, les complimens qui sont liez & adressez à une seule personne, doivent être en stile grave. Car consistant ou en loüanges ; ou en protestations de respect, de service, d'amitié qui doivent estre dites agreablement, & donc avec

cela, la preuve ſe tire particulierement de la qualité de la perſonne qui parle, elle n'a rien de plus efficace pour s'inſinuer que la modeſtie de ce ſtile, ny pour plaire que ces figures honnêtes & delicates qui l'accompagnent.

Pour les diſcours publics, comme les Panegyriques, les Plaidoyers, les Apologies, les Refutations, ils doivent eſtre mêlez du ſtile grave & du ſtile ſublime; parce qu'ils ne ſont point directement liez à une ſeule perſonne & que s'agiſſant non ſeulement de perſuader ce que l'on établit, mais en même temps de combattre & de détruire ce qui luy peut être contraire, il faut employer toute la beauté & la force de l'éloquence, pour plaire, émouvoir, & perſuader.

La Poëſie reçoit toutes ſortes de ſtiles ſelon ſes divers genres.

L'hiſtoire de méme, n'ayant precisément rapport à perſonne, & enfermant toutes ſortes de matieres, & faiſant parler toutes ſortes de perſonnages, employe tous les ſtiles : il n'y a q'à les appliquer avec diſcernement

Le

Le corps neanmoins & le tiſſu de la narration doit eſtre d'un ſtile grave & uniforme ; parce que c'eſt le diſcours de l'Hiſtorien qui doit eſtre ſerieux,modeſte,& éloquent ; pour s'inſinuer dans l'eſprit du Lecteur , afin que l'agréement du ſtile , modere l'ennuy que donne ordinairement la prolixité de tant de ſujets ramaſſez dans un ſeul Livre.

Mais pour les lettres , quoy que la pluſpart ſoient des traitez d'Hiſtoires , il y a la difference : Car dans l'Hiſtoire qui ne parle à perſonne , la matiere ſeule regle le ſtile ; mais icy il dépend eſſentiellement de la qualité de la perſonne , & ſeulement par accident , de la matiere. C'eſt pourquoy ſi c'eſt une perſonne ſuperieure qui écrive à un inferieur , elle doit ſe ſervir du ſtile ſimple comme d'un ſtile qui eſt naturellement pour les grands , leſquels comme nous avons dit ont droit de n'employer pour raiſon que leur autorité.

Mais ſi c'eſt un inferieur qui écrive à une perſonne ſuperieure , com-

me il doit garder la convenance & du ſtile avec la matiere, & du ſtile avec la perſonne, pour s'inſinuer dans l'eſprit, il faut qu'il ſe ſerve du ſtile ſimple pour expoſer la matiere, & du ſtile grave s'il eſt beſoin de preuves; ne luy eſtant pas permis de s'élever plus haut, car icy la perſonne ne détermine abſolument le ſtile de la lettre. La matiere le regle auſſi par accident, quand un égal l'écrit à ſon égal, ſoit un homme à une femme, & une femme à un homme, ſi ce qu'ils écrivent eſt grave, comme une matiere de Religion, une conſultation, une condoleance, &c.

A la verité ſi le ſuperieur exige de la familiarité de l'inferieur, & que l'on écrive de matiere indifferente, il eſt alors permis auſſi bien que d'égal à égal, ou d'homme à femme, &c. de ſe ſervir du ſtile familier & enjoüé, ſi on traite un ſujet plaiſant; & du ſtile ſimple & enjoüé tout enſemble, ſi ce ſujet eſt mêlé.

Ces regles eſtablies, il eſt aiſé de trouver d'où vient le défaut où tom-

bent ceux, qui en écrivant des lettres n'observent pas la bien-seance, que demandent les differens stiles, les differentes personnes, & les differentes matieres : ou qui l'ayant observée dans le commencement, ne se soûtiennent pas jusques au bout du stile uniforme.

Nous le comprendrons peut-estre mieux par des exemples : Prenons en de chaque espece de lettres, c'est à dire de celles qui l'on écrit pour s'aquiter de quelque civilité, & de celles qui parlent d'affaires : Car toutes aboutissent à ces deux fins. Faisons écrire un inferieur à un superieur, & supposons que ces deux personnes, non seulement n'ayent aucune familiarité ensemble ; mais soient d'une qualité l'une & l'autre qui exige du serieux & de la modestie, & qu'il s'agisse d'une matiere serieuse & grave, comme d'un remerciement. Voicy une lettre de ce caractere écrite à un Cardinal & premier Ministre; par un inferieur.

Monseigneur : J'ay apris la faveur qu'il a plû à vostre Eminence de me

vient à la personne qui écrit, & qui estant inferieure doit garder le respect, & se rendre agreable. Il convient à la matiere qui est le témoignage d'un cœur touché d'un bienfait remply de reconnoissance, & qui par consequent n'admet rien que de serieux. Et il convient à l'égard d'un grand Seigneur, parce qu'en effet tout y est modeste, tout y est respectueux, & d'un respect qu'il peut juger estre d'autant plus réel, qu'il ne consiste point en expressions hiperboliques, ny n'est point diffus en flateries, ou loüanges affectées & excessives, mais naturelles & bien établies; ce qui rend agreable la personne qui écrit, parce que cela donne une idée qu'il est honneste homme. De sorte donc que si nous nous imaginons que c'est par exemple une personne inferieure comme nous avons dit, & en même temps que ce soit une personne publique, un Magistrat, un Ambassadeur, une personne Ecclesiastique, qui tous doivent garder le serieux, qui écrive ainsi à

un Prince qui a autorité, & avec qui ils n'ont aucune familiarité, nous ne trouverons rien de choquant. Mais si par exemple, ces mêmes personnes sous ces mesmes suppositions font le même remerciement en cette maniere.

Monseigneur, Ie n'ay pas peur que vous vous lassiez jamais de me bien-faire, mais j'ay peur que vous vous lassiez de mes remerciemens. I'en ay tant eu à vous faire depuis quelque temps, qu'à moins que d'user de redites; je ne voy pas qu'il me reste plus rien à dire sur un sujet où vos bontez m'ont déja obligé de m'épuiser. Ie me contenteray donc de vous supplier tres-humblemẽt de vous souvenir des graces que vous m'avez faites, de la facilité avec laquelle je les ay obtenuës, des lettres obligeantes dont il vous a plu les accompagner; & de la civilité avec laquelle en me faisant du bien, vous n'avez pas voulu perdre l'occasion de me faire encore tout l'honneur que je pouvois recevoir, vous res-

ſouvenant, Monſeigneur, de toutes ces choſes; imaginez-vous, s'il vous plaiſt, ma reconnoiſſance là deſſus; & jugez ſi joignant tant d'obligations à la paſſion extrême que j'ay toûjours eüe de vous honorer; je ne puis jamais manquer d'eſtre avec toute ſorte de fidelité & de reſpect.

Monſeigneur,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur.

Si ces perſonnes, dis-je écrivoient ainſi; cela n'auroit aucune bien-ſeance, & pourroit même choquer; quoy que cette lettre ſoit bien écrite & tout à fait ſpirituelle. La raiſon eſt parce que le ſtile ne convient point aux perſonnes: Car eſtant enjoüé & par conſequent familier; & cette familiarité & cet enjouëment venant d'une certaine confiance & preſomption de celuy qui écrit, laquelle eſt incompatible avec le reſpect que les perſonnes que nous avons ſuppoſées doivent indiſpenſablement garder: Il eſt certain que tout ingenieux qu'il Lettre de Voiture. CLXXX

eſt, il bleſſe les regles de la bien-ſeance, & que par conſequent il eſt contraire à la fin que ces perſonnes doivent ſe propoſer ſi elles ſont raiſonnables, qui eſt de s'inſinuer dans l'eſprit de ce grand Seigneur pour le perſuader de leur gratitude.

Tout au contraire ſuppoſons que ce grand Seigneur ait obligé cet inferieur de vivre avec luy familierement: Que ce ſoit une femme qui écrive; où même que ces ſortes de perſonnes, que nous avons ſuppoſées ayent de longue main accez, habitude, & grande familiarité avec ce Seigneur, cette lettre deviendra non ſeulement reguliere, mais ſera tout à fait galante, comme elle eſt en effet, & conciliera à l'écrivain l'affection de la perſonne ſuperieure. Tant il faut peu de choſes pour changer la nature d'une lettre; & tant il faut avoir de circonſpection pour conformer le ſtile de la lettre à la perſonne de celuy qui écrit & de celle à qui on écrit.

L'autre circonſpection eſt de bien conformer le ſtile à la matiere: en le

conformant aux personnes : Faisons-en l'experience sur une lettre d'affaires, qui est la seconde espece, laquelle traite d'une maniere grave, importante, & serieuse, dont les personnes inferieures, & qui doivent du respect, ayent à écrire à une personne superieure. Ce sera si on veut, puisque nous avons déja parlé de la traduction de Joseph, la lettre qu'un Chancelier, un Secretaire, & autres personnes d'Estat écrivent au Roy Cambises, pour luy faire connoistre combien il est de son interest d'empêcher le rétablissement de Jerusalem : la voicy & nous y ajoûterons une fin à nôtre maniere Françoise pour faire l'exemple plus juste.

SIRE, Nous croyons estre obligez d'avertir, Vostre Majesté, que les Iuifs qui avoient esté transferez à Babilone, sont revenus en ce païs ; qu'il rébatissent leur ville qui avoit esté détruite à cause de leur revolte ; qu'ils en relevent les murs, qu'ils y establissent des marchez, & qu'ils

rebatissent aussi leur temple. Que si on leur permet, SIRE, de continuer, ils n'auront pas plûtost achevé qu'ils refuseront de payer les tributs dûs à V. M. & d'executer ce qu'on leur ordonnera de sa part, d'autant qu'ils sont toûjours prests de s'opposer aux Rois par cette humeur qui les porte à vouloir toûjours commander, & à ne jamais obeïr. Ainsi voyant avec quelle ardeur ils travaillent à relever ce temple, nous avons crû qu'il estoit de nostre devoir d'en donner avis à V. M. Et s'il luy plaist de se faire lire les registres des Rois ses predecesseurs, elle y trouvera que les Juifs sont naturellement ennemis des Souverains; & que ç'a esté pour cette raison que l'on a ruïné leur ville. A quoy nous pouvons ajouster que si V. M. permet qu'ils la restablissent, & qu'ils achevent de la clore de murailles, elle nous fermera le passage de la Phenicie & de la basse Syrie. C'est l'avis que nous supplions tres-humblement V. M. d'agréer de la part

de ceux que le devoir de leurs charges oblige d'estre comme ils sont, par une inclination particuliere dans un profond respect,

SIRE,

De Vostre Majesté,

Les tres-humbles tres-obeïssans & tres-fideles sujets.

Il semble que cette lettre n'ait aucun art, & neanmoins elle en a beaucoup en ce qu'elle garde en tout & par tout la bien seance de la personne, de la matiere, & du stile. De la personne en ce qu'elle témoigne par tout la soumission & le zele de ceux qui écrivent sans y méler aucune passion de leur part : De la maniere, en traitant gravement & precisément une matiere grave & importante ; & du stile, en se tenant dans le genre que demande la personne & la matiere ; c'est à dire se contentant de la simple exposition des faits ; & laissant la liberté toute entiere au Prince de se determiner, sans user de grandes figures, ny de fleurettes pour le forcer,

ce qui est encore une marque essentielle de respect, & ce qui, avec le reste, fait aimer les personnes qui écrivent.

Faisons maintenant sans rien changer de nostre supposition ny de la matiere, écrire la même lettre au même Roy, par les mêmes personnes en stile fleury.

SIRE, Ce seroit bien s'oublier de son devoir, que de ne pas faire confidence à Vôtre Majesté, de la plus importante affaire qui puisse arriver de son regne. Quoy, SIRE ! les Iuifs qui sont revenus de Babylone rebâtissent leur ville : ils en relevent les murs, ils y établissent des marchez : ils reédifient leur Temple. Et V. M. sçait-elle bien pourquoy cette Ville avoit esté demantelée ? C'est parce qu'estant la Capitale de cette nation rebelle, elle estoit le contre de leur revolte. C'est parce que cette nation turbulente ne peut demeurer dans l'obeïssance, si elle n'est humilié. Aussi nous sçavons, SIRE, que si V. M.

leur permet de continuer, la derniere pierre qu'ils mettront à ces criminels bâtimens, sera le premier signal pour prendre les armes contre leur Auguste Monarque. Oüy c'est le mal prendre, SIRE, que de s'imaginer qu'ils n'enferment aucun mauvais dessein dans ces fatales fortifications. C'est s'entendre mal en gens, que de les regarder sur le pied d'esprits dociles. Quand ils se verront à l'abry de leurs murailles, ils ont bien la mine de se mocquer de vos tributs, & de vos Ordonnances. Ils dementiroient, s'ils faisoient autrement, le panchant naturel qu'ils ont de s'opposer à leurs Souverains: ils dementiroient cét entestement qui les porte à vouloir toûjours donner la Loy, & à ne la vouloir jamais recevoir. Que si V. M. doute de ces importantes veritez, qu'elle consulte les memoires de ces Illustres Predecesseurs; elle y trouvera que les Juifs sont naturellement les ennemis mortels des Potentats, & que cette haine indomptable a été, comme nous avons dit, le tison qui a presque reduit

leur ville en cendres. Ou est donc, SIRE, la prudence du grand Cambises : Un attentat qui saûte aux yeux des moins politiques : Une Ville qui est un levain de rébellion : Une Ville qui va fermer le passage de la Phenicie & de la basse Sirie ; souffrir qu'elle se rétablisse ? Hé ! pouvez-vous faire des miracles pour passer dans ces Provinces, quand il vous prendra envie d'y aller ? Mais nous nous trompons, SIRE, Vôtre Majesté ayant de l'esprit infiniment, étouffera sans doute une funeste entreprise dans sa naissance. C'est pourquoy nous n'employerons pas d'avantage de raisons pour l'en persuader : Nous nous contenterons de la gloire de luy avoir voulu donner en cette occasion des marques du zele que nous impose le devoir de nos Charges, & que nous avons de nous-même par ce pur mouvement de la passion avec laquelle nous sommes tres-respectueusement,

SIRE,

De V. M.

Le tres-humble, &c.

Il n'est pas besoin, ce me semble, de marquer icy en détail, l'impertinence de cette lettre, à la considerer dans la supposition que nous avons faite que c'estoit des inferieurs qui écrivoient à une personne superieure; Des personnes graves & serieuses, à une personne serieuse, & d'une matiere serieuse ; des Officiers d'Etat qui sont les Conseillers d'un Prince, à un Roy qui est leur Souverain, d'une affaire qui luy est extraordinairement importante : Elle est visible & si palpable, que les moins clairvoyant la peuvent assez connoitre. Car premierement cette matiere grave est traitée avec des expressions de stile pretieux, c'est à dire des expressions badines qui au lieu de donner une idée de l'importance de la chose, la representent comme un jeu d'esprit de ceux qui l'écrivent. Le stile emporté & pathetique ne convient nullement à cette matiere qui est trop importante, pour servir de sujet d'éloquence : moins encore aux personnes : car celles qui écrivent sont

trop ſerieuſes, pour prendre ainſi l'eſſort, & celle à qui on écrit eſt trop élevée au deſſus; pour ſouffrir ces termes & ces figures qui ſentent la familiarité, la preſomption, l'arrogance & la vanité. C'eſt pourquoy cette lettre voulant en quelque maniere commander à celuy à qui la raiſon veut ſeulement qu'elle donne avis elle ſort tout à fait des regles de la bien-ſeance, & du bon ſens: & par cette raiſon offençant le Prince, & luy rendant odieuſes les perſonnes qui l'écrivent, elle produit dans ſon eſprit un effet tout contraire à celuy que ces gens-là avoient pretendu par leur rethorique.

Autre choſe ſeroit ſi nous changions la ſuppoſition & que ce fût, par exemple, quelque Dame ou quelque rieur de profeſſion, comme ils diſent, qui fuſſent extrémement familiers avec ce Roy, qui luy écriviſſent cette lettre: Car alors l'idée change incontinent: & la lettre feroit un autre effet dans l'eſprit du Prince, il prendroit ces grandes fi-

gures, & toutes ces familiaritez rethoriciennes pour des excés de zele ; il tiroit de ces expressions mal placées, & pourroit leur sçavoir bon gré de leur reprimande. Par où on voit qu'il est besoin d'un grand discernement pour bien user de cette éloquence à la mode.

Aussi comme elle est un écueil dangereux à tous ceux qui veulent apprendre à bien écrire ; & d'autant plus qu'il se trouve certains biendisans qui la proposent pour modelle de la belle maniere, blâmant imperieusement tout ce qui n'est pas enrichi comme elle, de ces termes *tous neufs & faits exprez, ce qui n'a pas ce beau feu & ce tendre, ce stile chastié qui ne salit point l'imagination, & qui est nettoyé de toutes les ordures, que la langue avoit contractée dans la bouche du peuple*, sans dire toutesfois, n'y quand, ny comment, il s'en faut servir : comme, dis-je, ce faux brillant peut au contraire, sauf leur meilleur avis, sallir & empoisonner non

feulement le ftile, mais l'efprit d'un honnête homme, il eft tres à propos d'y apporter une grande circonfpection: & en effet nous avons déja vû par experience que cette façon d'écrire ne peut fervir pour aucune chofe ferieufe, & qui tombe dans le commerce de la vie civile; & fi on veut avec cela fe donner la peine de lire ailleurs quelques lettres écrites ferieufement de ce ftile, on verra qu'elles portent par tout un certain caractere de confiance & de prefomption, qui fait qu'elles traitent les Grands à qui elles s'adreffent, de pair & d'égal, avec une familiarité injurieufe.

La raifon en eft facile à trouver. C'eft que ces écrivains s'imaginent dire merveilles en parlant un langage nouveau. Et de fait, on ne peut pas defavoüer que ces expreffions ne foient des marques de la vivacité & du beau tour de l'efprit, & qu'elles ne foient tout à fait agreables, dites à propos & fur le champ. Mais comme ce n'eft qu'une éloquence d'ima-

gination pour ainsi dire, & que la veritable éloquence doit étre une éloquence du jugement, qui sçache faire un bon choix & un bon usage des termes selon les regles de la bienseance, ce n'est pas étre judicieux ny éloquent que de ne sçavoir que ramasser ces fleurettes pour les parsemer dans ses écrits, sans choix ny jugement.

Aussi devons-nous croire que ce sera l'employ de ces illustres Eloquents que la France a choisis pour luy apprendre à parler. Il est vraysemblable, qu'une partie de leur étude sera de fixer les termes, & de faire connoistre la place naturelle qu'ils doivent occuper. Jusques-là je ne pense pas que la badinerie doive l'emporter sur le bon sens, qui suit les regles déja établies par la raison & par l'usage. Messieurs de l'Academie Françoise.

Mais revenons à nos Lettres: Comme donc elles sont choquantes, quand elles sortent de la bien-seance du stile, de la matiere, & de la personne; lors que c'est une personne

inferieure, qui écrit à une personne superieure.

Le contraire est également ridicule, quand un grand Seigneur écrit à un moindre imperieusement & de haut en bas: Car si cét inférieur n'est point de sa dépendance, ou s'il est étranger, cét homme de qualité s'expose à la risée, de luy écrire fierement & en maître.

On met aussi dans la lettre le lieu & la datte du jour & de l'année que l'on écrit. Pour plus grand respect on la met tout au bas de la page où on finit la lettre, & à costé, car c'est en user trop familierement à l'égard d'une personne de qualité, que de mettre cette datte en tête de la lettre.

Au reste hors que l'on nous commande d'abreger ces ceremonies dont j'ay parlé, & d'écrire en billet, c'est à dire tout de suite, sans *Monsieur*, & sans laisser de vuide au commencement, il faut obeïr pour ne se point rendre importun.

Pour ce qui est de donner icy des

modeles de lettres pour toutes sortes de sujets, on uniroit plûtôt que l'on ne serviroit; car il faudroit les éviter quelques justes qu'ils fussent, parce qu'ils seroient connus de tout le monde. Les preceptes generaux que nous venons de donner suffiront si on veut apporter un peu de bon sens de son côté. J'y ajoûteray seulement pour plus grande intelligence & pour aider en passant à en faire l'application que les lettres servent, ou pour traiter d'affaires, ou pour s'acquiter de quelque civilité, comme nous venons de dire.

Une lettre qui n'est que pour la civilité, est ou un compliment qui exprime quelque passion, ou un compliment qui loüe la personne à qui nous écrivons. Si c'est pour exprimer quelque passion comme une conjoüissance, une condoléance, &c. elle se doit tirer du cœur pour étre bonne, ainsi que nous avons dit en traitant des complimens. Autrement c'est *manierer*, comme parlent les Peintres, que de copier certains com-

plimens vulgaires, qui souvent n'étant point naturels, & étant avec cela publics, rendent ceux qui les écrivent ridicules.

Il faut les inventer soy-méme; tellement-quellement : cette sincerité jointe à la bien-seance que nous avons marqué jusques icy à l'égard de la personne, de matiere & du stile, rendra une lettre, sinon admirable pour les pensées, du moins obligeante; qui est la fin que l'on doit se proposer, personne n'étant blâmable de n'avoir pas toûjours un grand genie.

Que si c'est un compliment, pour s'insinuër dans l'esprit de la personne à qui on écrit en loüant son merite, on peut pour l'inventer, user des mêmes regles que nous avons données, pour les complimens de louanges.

Si c'est une lettre d'affaires, ou c'est une lettre directe, ou c'est une réponse.

Dans une lettre directe, qui ouvre la premiere une negociation, ou un recit il faut obsever exactement les

circonstances, c'est à dire marquer le lieu, le temps, la personne, & la chose : afin que celuy à qui on écrit voye dans la lettre les choses dont il s'agit, comme il le verroit, s'il estoit luy-même sur les lieux ; & de la maniere que dans une lettre qui exprime une passion, il doit voir nostre cœur, comme s'il le voyoit en effet.

Mais il faut de tout cela, ne prendre que ce qui est important pour n'estre point long en descriptions inutiles, ny paroistre orateur : Car c'est un vice tres-grand dans une lettre d'un homme d'affaire, qui doit estre simple, grave & precise. Elle doit estre avec cela claire & intelligible : Ce qui se fait en observant de l'ordre dans le composé de la lettre, & dans la narration ; c'est à dire en distinguant les matieres, & disant de chaque matiere, le premier ce qui sert d'éclaircissement pour ce qui suit : le general devant le particulier, le moins considerable, avant le plus important ; & ainsi de degrez en degrez jusqu'à ce que

l'on soit parvenu aux choses qui sont ou les dernieres par le tems, ou les plus importantes, & qui doivent faire le plus d'impressions dans l'esprit de celuy à qui on écrit.

Si c'est une réponse, il faut avant toutes choses marquer la datte de la lettre que l'on a reçûë, & répondre article par article à tous les chefs: & puis ajoûter ce que l'on auroit de nouveau à faire sçavoir, observant l'œconomie & l'ordre dont nous venons de parler. Les lettres du Cardinal d'Ossat sont, pour l'une & l'autre espece de ces lettres d'affaires ou des plus excellens modeles que l'on puisse proposer, si on en reforme quelque termes surannez.

Il est bon aussi de sçavoir que pour plus de respect, on met la lettre dans une enveloppe sur laquelle on écrit le dessus. Et pour les Dames on cachette les lettres avec de la soye, en mettant le dessus sur la lettre même; ce qui s'observe à l'égard des Dames de la plus grande qualité, si ce n'est que pour marque d'un plus grand

grand respect on peut mettre la lettre déja cachetée de soye dans une enveloppe, sur laquelle on met encore le dessus.

Aprés avoir dit, comme il faut écrire des lettres, il est bon à present d'ajoûter un mot de la maniere dont il faut les recevoir.

Si la personne qui vous rend quelques lettres, billets ou autres papiers, est d'une qualité que vous deviez honorer, & qu'elle vous rende cette lettre lors que vous estes seul, il faut d'abord prendre garde à deux choses.

La premiere, si cette lettre regarde vos propres affaires, ce que vous pouvez aisément juger; & en ce cas, il ne faut ny l'ouvrir ny la lire devant cette personne, comme nous l'avons déja dit ailleurs en passant.

La seconde, est de voir si c'est pour les interêts de cette même personne, car alors il faut ouvrir & lire la lettre en sa presence, en luy faisant quelque civilité sur ce qu'on l'a laissé pendant ce tems-là sans l'entretenir.

Que si on vous rend une lettre, un

billet, ou un autre papier en compagnie, la civilité seroit de la lire tout haut, si cela se pouvoit faire sans interrompre la conversation; mais parce qu'il en peut arriver de grands inconveniens, comme seroit, par exemple, de reveler quelque chose qui doit estre secret, ou qui toucheroit les interêts de quelqu'un de la compagnie, ou même quelque affaire ou on se lieroit les mains en la communicant; cela étant, il vaut mieux, si la chose presse, faire une excuse à la compagnie, & luy demander la permission d'expedier la personne qui vous a rendu la lettre: & aprés se lever, si on est assis, & se tirer à l'écart pour la lire, & faire la réponse que l'on jugera à propos, remarquant cependant qu'il est obligeant de dire à la compagnie quand on revient, ce qui se peut declarer, & particulierement si c'est quelque nouvelle, afin de ne point paroistre mysterieux ny couvert, c qui est un grand vice en toutes rencontres.

C'est pourquoy il faut bien se donner de garde d'imiter certaines per-

sonnes, qui ayant commencé à lire une lettre tout haut, & venant à rencontrer quelque endroit délicat, s'arrêtent tout court, & le lisent entre les dents : car cela est tout à fait desobligeant, & offence bien souvent la compagnie, suivant les circonstances & les occasions.

CHAPITRE XVIII.

De la bien-seance que doivent garder les personnes superieures à l'égard des inferieures.

L'Ordre nous auroit conduit à dire icy quelque chose de plus precis de la bien-seance, qu'un superieur doit garder à l'égard des inferieurs: Mais comme ce seroit vouloir prescrire des loix à ceux qui les font on s'en dispensera. Seulement prendra-t'on la liberté d'avertir les jeunes Seigneurs, car ce Traité n'est fait que pour la jeunesse, que s'ils n'étoient pas assez raisonnables pour voir que

les petits & les pauvres, sont hommes comme eux, qu'ils ont souvent autant & quelquefois plus de merite qu'eux: Ou s'ils n'avoient pas assez de charité Chrétienne pour honorer en leurs personnes l'image de Dieu, & pour les regarder comme ayant Dieu pour Pere aussi bien qu'eux; comme ayant été rachetez par Jesus-Christ du même sang qu'eux, & comme ayant ce privilege par dessus eux qu'il a voulu sanctifier la pauvreté en se faisant pauvre luy même, ils doivent du moins pour leur propre interêt être bons, par exemple, à leurs Domestiques, & civils & honnêtes à l'égard de ceux qui ne sont point dans leur dépendance. Car quel monstre n'est-ce pas en effet qu'un grand Seigneur qui n'a point de civilité? Tout le monde le fuït, tout le monde s'en irrite, on ne luy rend honneur que par maniere d'acquit & pour satisfaire à l'usage. Et ainsi on peut dire qu'il est au monde sans y être; puisque s'est n'y être pas que de n'y être aimé de personne: & il ne faut pas s'en étonner, car la civilité

étant, comme nous avons dit, l'effet de la modestie qui est l'effet de l'humilité, & l'humilité étant une marque veritable de la grandeur de l'ame qui est la veritable grandeur, & non pas celle de la fortune, c'est elle qui attire les cœurs, qui se rend aimable par tout, comme l'arrogance qui est la marque de la petitesse de l'esprit, est l'objet du mépris de tout le monde.

Les grands Seigneurs peuvent même être civils à bien meilleur marché que les autres; Car à l'égard des inferieurs ils n'ont, sans s'incommoder, qu'à être un peu familiers & caressans, ils passeront pour fort honnêtes & fort civils, parce que cette familiarité est obligeante, comme nous l'avons dit au commencement.



CHAPITRE XIX.

De la bien-séance entre les personnes égales, & de la raillerie.

L'Honnêteté est donc par tout aimable, & par tout la marque d'une personne bien élevé, mais la preuve la plus sensible de sa bonne éducation, est la conduite qu'elle tient à l'égard de ses égaux. Car comme à l'égard des personnes qui luy sont superieures, la pudeur & la crainte peuvent la rendre modeste malgré elle, icy c'est son pur naturel qui la fait civile.

Quand je dis civile, je n'entend pas que l'on observe à l'égard des égaux avec lesquels on a accoutumé de vivre, les mêmes déferences, & les mêmes circonspections qu'avec des personnes superieures devant lesquelles il faut témoigner sa soûmission, par des observations étudiées.

Avec ses égaux on peut abreger ce que l'on appelle ceremonie, & faire succeder la familiarité en la place des formalitez exterieures.

Mais il est bon de sçavoir aussi qu'il y a differente sorte de familiarité.

L'une qui ne se cache de rien, non pas même de ce qui est dés-honnête: & c'est la familiarité dont usent les personnes qui ont perdu tout sentiment pour l'honneur; & par consequent ce n'est pas celles dont nos jeunes gens doivent user: Au contraire ils ne doivent jamais ny rien dire ny rien faire, quelque liberté qu'ils en ayent, qui ne porte le caractere d'un esprit bien-fait, & qui ne sente son bien. [r]

[r] In iis perniciosus est error qui existimant libidinum peccatorumque omnium patere in amicitia licentiam virtutum enim amicitia adjutrix à natura data est.

Il y en a un autre qui sert de pretexte pour prendre par tout impunément ses commoditez, & aller à ses fins aux dépens des autres, & c'est une espece de filouterie, dont certains hardis usent, pour abuser de la bonté & de l'honnêteté des autres. Cette liberté est choquante, & tout-à-fait indigne d'une ame bien née.

Il y en a une autre qui est le symbole de l'amitié, & c'est celle-là dont

non vitiorum comes. *Cic. de amicitia*

doivent user les égaux entre honnêtes gens. Ce qui fait voir qu'ils doivent absolument regler leur conduite à leur égard sur un principe d'amitié, & qu'ils doivent par consequent éviter en toutes choses de se choquer, & de se fâcher les uns & les autres. Ils doivent chercher toutes les occasions de plaire à leurs égaux ; Ils doivent même leur porter de l'honneur, f non un honneur de ceremonie, comme nous venons de dire, mais d'amitié ainsi que font entr'eux les veritables amis. C'est pourquoy, de même que pour vivre dans la bienseance avec les personnes superieures, l'unique regle est de les considerer par tout plus que soy mesme, l'unique regle aussi pour vivre dans la bienseance avec les personnes égales est de les considerer par tout comme soy-méme.

f Neque solum colunt se inter se, ac diligent sed etiã maximũ ornamentũ amicitiæ tollit qui ex ea tollit verecundiam. *Id.*

D'où il s'ensuit que c'est une certaine incivilité, & tres-incommode à une compagnie de personnes égales, de vouloir se faire considerer pardessus les autres, de se faire entendre de regler tout le monde à ses heures,

de faire dépendre de son goût celuy des autres, de s'attribuer les meilleures choses, de s'ériger en maître, & en controoleur, &c.

Or comme cette familiarité dispenses des actions de ceremonies, elle dispense aussi des paroles de circonlocution qui marquent la soûmission & la déference: & d'ordinaire la conversation entre égaux est plus libre & plus gaye que celle entre personnes où il y a de l'inégalité. Mais parce qu'aussi ces conversations toutes gayes qu'elles soient, doivent êtres honnêtes, il est bon d'observer quelques regles d'honnêteté pour ne pas confondre les choses qui entrent dans cette conversation. La raillerie est ce qui y à d'ordinaire le plus de part: c'est pourquoy il est bon de sçavoir qu'il y en a de deux especes.

Naturellement [t] *la raillerie est un discours enjoüé & spirituel qui exprime quelque chose d'agreable sans blesser personne n'y l'honnêteté.*

[t] Dicacitas sermo facetus & acutus sine scurrilitate, &c.

Mais parce que par abus on en a étendu plus loin la signification, il

y en a d'une autre espece ; qui est celle dont la pluspart du monde se sert pour exprimer la derision subtile & ingenieuse de quelque vice ou de quelque défaut en quelque sujet qu'ils se rencontrent, soit en s'en moquant ouvertement, soit en les contrefaisant par gestes. Et c'est la raillerie de certains effrontez, qui font un mêtier de faire rire à quelque prix que ce soit, sans aucun égard ny au tems ny au lieu, ny aux personnes, comme porte la définition de cette raillerie. [n] Aussy n'y a-t'il pas beaucoup de difference entre railler de cette maniere & dire des injures, si ce n'est que l'injure attaque sans chercher d'ornement.

[n] Scurrilitas turpiis & procax dicacitas neque temporis, neq; loci, neque personarum respectum habent.

Cette derniere raillerie est tout à fait indigne de personnes bien élevées. Elle blesse l'honnêteté, & choque le prochain.

L'autre qui est toute innocente, peut entrer dans la conversation des honnêtes gens : le secret n'est que de la bien tourner : car non seulement il faut avoir du feu, & ima-

giner heureusement, ce que l'on appelle, *les bons mots*, mais il faut avoir l'esprit net & juste, pour leur donner un tour juste. Et en effet cette raillerie ne consiste pas à faire le folâtre, l'enjoüé, & le rieur sans sujet, à dire de petites pointes plates, & tirées de sujets bas & communs, comme la pluspart des proverbes, que l'on a aboly pour cette raison : mais à penser & à dire quelque chose de nouveau, de brillant & d'élevé, conforme à la qualité des personnes, qui parlent & qui écoutent, & de le dire bien & à propos.

C'est pourquoy, si par l'experience que l'on peut en avoir faite depuis que l'on est au monde, on se sentoit l'esprit pesant, il faut s'abstenir entierement de la raillerie ; car elle retourne sur celuy qui la fait, en ce que personne n'en rit, que pour se moquer de celui qui l'a fait mal.

Mais il ne faut pas seulement s'en abstenir, si on ne se sent pas assez de vivacité d'esprit, il le faut même quand on en auroit, si ceux devant

qui on parle, n'en ont pas assez pour penetrer la fin de la raillerie. Et de fait, il y en a qui ont, ou les oreilles impenetrables par tout ce qu'on peut dire de vif & de penetrant, ou l'esprit tellement de travers, qu'il donne toûjours un plus oblique à ce que l'on peut dire de plus droit. Ce sont gens assurément tres-incommode : mais parce que le monde en est presque remply, il vaut mieux ayant à vivre dans le monde s'accommoder à cette foiblesse, que d'imiter l'inconsideration ou la vanité de quelques uns qui aiment mieux perdre un bon amy qu'un bon mot. Car il en arrive de tres-grands inconveniens; & le sens commun seul nous apprend assez que tous les bons mots ensemble, ne valent pas un amy.

Pour cet effet, il faut se proposer les regles suivantes, ou de semblables pour éviter d'offenser personne.

La premiere est qu'en general il ne faut point du tout, s'il se peut, faire de railleries personnelles, c'est à dire qui attaquent les personnes & particulierement les personnes encore vi-

vantes,ou mortes si recemment,qu'elles vivent encore dans ceux qui les representent.

La seconde est, que dans la personne il faut distinguer les défauts volontaires, de ceux qui sont involontaires. C'est une tres-méchante raillerie de se moquer d'une personne par exemple, à cause qu'elle sera borgne, boiteuse,&c. car ce n'est pas sa faute : de même que c'est une presomption qui marque un grand defaut de bon sens, de se glorifier de ce que l'on est bien-fait,puisqu'on n'y a rien contribué.

La troisiéme est, qu'il faut distinguer aussi dans la personne l'exterieur de l'interieur ; l'exterieur n'étant pas si sensible que l'interieur, & en effet un homme, par exemple, ne se fâchera pas qu'on dise, qu'il n'a pas grand mine ; mais il facheroit bien fort si on disoit qu'il n'eust point d'esprit. Une femme ne sera que mortifié si on dit qu'elle est passablement bien faite,mais on l'outrageroit si on disoit qu'elle fut extravagante.

que de la railler de ce qu'elle se feroit fardée & ajustée pour quester dans une Eglise.

La raison est parce que le monde est ainsi fait ; parce qu'il fait servir ses actions de regles à la vertu ; au lieu que la vertu doit estre la regle des actions parce qu'il se figure qu'il y a du mépris où il n'y en a pas, & qu'il se fait un merite de ce qui ne l'est qu'en imagination.

C'est l'aveuglement & l'enyvrement de la nature corrompuë : & comme on ne doit point s'ériger en Directeur, y ayant des personnes establies pour cela, on doit, puisque l'on est obligé de vivre au milieu de toutes ces foiblesses que l'on ne peut corriger, y conformer sa conduite, & éviter d'offencer personne dans les choses où on a estably ce pretendu mépris. Et c'est se conformer à la regle capitale que nous avons marquée, qui est de considerer nos égaux comme nous-mémes.

Car si selon le monde il n'y a rien de si sensible que le mépris, & encore le mépris qui vient des personnes

& si douce toute ensemble, qui triomphe de la dureté du cœur sans blesser la liberté du franc arbitre; qui s'assujetit la nature en s'y accommodant; qui se rend maistresse de la volonté en la laissant maîtresse d'elle-même, cette grace dis-je qu'est-ce autre chose, qu'un je ne sçay quoy sur naturel, qu'on ne peut ny expliquer ny comprendre.

En second lieu, il ne faut pas non-plus faire raillerie des choses pour lesquelles on doit avoir naturellement de la pudeur & de la retenuë, quelque couverte que soit la raillerie, comme si on disoit par exemple, aprés ce vieil original des railleurs. *Nous en retournans à nos Navire, je vis derriere je ne sçay quel buisson, je ne sçay quelles gens faisant je ne sçay quoy & je ne sçay comment, &c.* Et un autre railleur réprend & dit. *C'estoit, comme on nous a raconté, deux hommes de je ne sçay quel âge ny de quelle condition qui estoient allez de compagnie pour je ne sçay quoy. Aprés avoir fait chacun, comme ils croyoient, avec satisfaction, ils regardent, par je ne sçay quelle complaisance que l'on a pour ses actions*

(dont Esope n'a pû rendre raison) si l'effet répondoit à leur opinion. L'un se congratule du bon succez; L'autre regarde, il ne trouve rien. Il cherche rien. Il demande s'il réve, il n'en sçait rien. Il foüille par tout; rien. Le voilà dans un étonnement estrange, car il estoit asſuré de son fait. Il en appelle à son camarade. Il le presse de chercher avec luy. Cet autre au contraire dit qu'il est visionaire & le luy prouve: Celuy-cy encherit, & croit estre ensorcelé. Il faisoit froid cependant; c'est pourquoy ils quittent la place; reprennent leur chemin: Et comme l'enchanté voulut se cacher de son manteau, il bride le nez à son compagnon, qui estoit sous sa main, du je ne sçay quoy. Celuy-cy le discernant à l'odorat, s'écrie; on visite. Il se trouve que le je ne sçay quoy, qu'il avoit fait dans la doublure de son manteau, s'estoit en se levant coulé vers le bout & estoit allé donner justement dans le nez de l'autre, comme toutes choses tendent à leur centre, par je ne sçay quelle disposition naturelle. Et de rire.

Et en troisiéme lieu, on ne doit

point encore railler sur les disgraces & les infortunes de qui que ce soit : Car une ame bien née ne doit jamais insulter au malheur d'autruy. Car une lacheté selon le monde, & un peché contre la charité selon Dieu. Par exemple, si on faisoit ce conte, *un certain homme fort riche avoit convié bon nombre de ses amis à disner. Et comme on estoit sur le point de servir, on luy vient rendre une lettre d'un naufrage qui estoit arrivé à un Navire qu'il avoit en Mer, où estoit tout son bien. La douleur le saisit, il fit oster le couvert, pria ses amis d'aller disner chacun chez soy, & s'alla enfermer. Voilà un homme bien empéché* (dit un railleur) *il n'avoit qu'à les prier de disner avec les Syrenes & les Tritons qui faisoient grand chere de ce qui estoit dans son Navire, &c.* Il n'y a rien de si impertinent & en méme temps de même Chrêtien. C'est pourquoy il faut tres-soigneusement s'abstenir de toutes ces sortes de railleries qui blessent la Religion, qui blessent l'honnesteté, qui blessent la

CHAPITRE XX.

Comment on doit se faire rendre honneur.

IL est bon de sçavoir aussi, pour ce qui nous regarde en particulier, que c'est une incivilité de se faire rendre des honneurs en presence d'une personne plus qualifiée que nous ne sommes, & à qui nous devons nous-même du respect : parce que l'honnesteté qui demande que l'on s'humilie par tout, l'exige de droit absolu dans cette rencontre, où le plus grand selon l'ordre de la nature, rabaisse & efface le moindre : En sorte, que par exemple, qu'il est indecent à des personnes de mediocre qualité de se faire suivre, ou à une Dame de se faire mener, & faire porter sa robe, en l'appartement & en la presence d'une personne, qui est d'une condition à son égard beaucoup plus relevée.

CHAPITRE XXI.

De l'application des preceptes de civilité à toutes rencontres ; de la flaterie ; & des trop grands scrupules.

IL reste à dire qu'encore que ce Traité soit divisé par Chapitres pour garder quelque ordre, il ne s'ensuit pas que l'on ne doive pratiquer la civilité qu'à la lettre, & selon que les choses y sont disposées. Il ne faut pas l'entendre ainsi ; mais il faut se mettre ces preceptes en general, dans l'esprit, pour estre civil par tout.

Il faut de plus les appliquer avec discernement & observer quelques degrez : Car par exemple, s'il faut estre civil envers nos égaux, d'une civilité d'amitié, il faut l'estre encore d'avantage envers des personnes qui auront quelque qualité sur nous, quoy qu'elle n'y mette pas une grande difference : Et s'il faut l'estre en-

vers celles-cy, il faut l'estre encore plus à l'égard de celles qui seront d'une qualité éminente par dessus nous : Et encore plus à l'égard des Princes, qui seront par dessus ces persõnes-là, & enfin bien plus exactement envers les Testes couronnées, ou des personnes qui les touchent de prés & sont au dessus des autres Princes puisqu'alors la civilité devient un devoir. Nous nous en acquitons regulierement, si nous nous souvenons de garder par tout la bienseance que nous avons marquée à l'égard des personnes, du temps, & du lieu.

Mais pour voir tout d'un coup dans la rencontre, si nous sommes dans ces observations; & pour en même temps prevenir plusieurs irregularitez qui font de la peine, nous n'avons qu'à observer une regle courte & infaillible, qui comprend toutes les autres.

C'est de considerer l'effet du precepte avec le precepte méme. Quelques exemples nous le feront peut-estre mieux entendre. Un des pre-

ceptes pour la table est de ne se point découvrir : Sur ce principe un particulier, par exemple, qui se trouveroit à la table d'un Prince, qui se proposant de l'obliger boiroit à sa santé, ne manqueroit pas, si vous voulez, à la civilité de demeurer couvert ; mais quel effet cela feroit-il, de voir un homme si different de qualité & qui doit estre effectivement dans le respect, immobile comme sur un pied d'estail, pendant que le Prince le comble d'honnesteté ? il est aisé de s'en persuader l'absurdité, si on se les represente à table, & en la compagnie d'un grand nombre de personnes qui mangent avec eux, & qui les voyent manger. Ce precepte ne peut donc pas s'observer dans cette rencontre, à cause de son mauvais effet ; & il faut necessairement se découvrir & s'incliner comme nous l'avons remarqué, puisque par ces actions là même, qui sont hors de la regle, on témoigne davantage son respect.

Tout de même, se trouvant à table avec des personnes à qui on doit quelque

quelque déference, & qu'il faut par consequent servir les premiers, avant que de se servir soy-même pour suivre le precepte de civilité qui l'ordonne ainsi, ce seroit, par exemple, une plaisante civilité si une personne de cette qualité demandant du pain d'ordinaire, comme il arrive souvent; dont on auroit déja coupé, le jour auparavant, si vous voulez, & me priant de luy en couper, je luy coupois & representois, pour suivre le precepte, le premier mourceau qui seroit dur & sec, & gardois pour moy le second, qui seroit tendre.

De même un des preceptes de civilité; & de laisser passer la premiere, une personne que nous devons honnorer : mais si par exemple, on a un bourbier à passer, & qu'on innonde cette personne, d'eau & de bouë pour se tenir litterallement au precepte, quel spectacle sera-ce de la voir crottée par honneur?

Il faut donc en toutes rencontres, pour appliquer judicieusement les regles que nous avons marquées, voir d'une même vuë, le precepte & l'effet.

de precepte ; & si l'effet produit quelque indécence, rectifier & redresser le precepte par le sens commun.

Maintenant il faut sçavoir, que dans la pratique même de la civilité, ont peut en general tomber dans deux extrémitez ou deffauts tres-dangereux.

Le premier est, lors que l'on excede dans la civilité, accablant la personne à qui on fait sa Cour, de complaisance aveugles & superfluës, & alors on appelle cela flatterie: laquelle ne vient que de bassesse & d'interest, & qui tourne tout à fait au desavantage de celuy qui la reçoit : Car de même que celuy qui flatte fait voir par ses continuelles adorations le caractere d'une ame rampante, double & interessée : ainsi celuy qui la souffre, donne à connoître qu'il a luy-même l'esprit bien court & bien presomptueux, de ne pas découvrir l'apas, & de se laisser toucher à des soumissions qui ont pour objet toute autre chose que son merite. x

x Quamquã ista assentatio, er-

Le second deffaut, dans lequel on peut tomber, est quand pour trop

éplûcher les choſes, nous nous faiſons des ſcrupules ſur tout, & que nous nous rendons eſclaves de ces ceremonies, juſqu'à nous en troubler l'eſprit, & nous rendre incommodes ou ridicules aux autres par trop d'exactitude.

La civilité doit étre toute libre, toute naturelle, & nullement façonniere ny ſupeſtitieuſe, d'où vient méme, que quand nous nous ſommes mis dans les termes de la bien-ſeance & du reſpect, que les perſonnes qualifiées peuvent attendre de nous, nous ne devons point aprés cela paroître timides auprés d'elles: mais nous devons au contraire parler librement & franchement: Car cette crainte qui va quelquesfois juſqu'au tremblement, embaraſſe méme celuy à qui on parle, & eſt bien ſouvent la marque d'un naturel ſauvage, ou d'une éducation baſſe & mal cultivée.

Ce qui nous fait connoître clairement, que la modeſtie & l'honnêteté, n'eſt pas comme pluſieurs croyent une puſillanimité qui recule & ob-

niciosa ſit, nocere tamen nomini poteſt niſi ei qui eam recipit atque ea delectatur; Ita ſit ut is aſſentatoribus pateſaciat aures ſuas maximè qui ipſe ſibi aſſentetur & ſe maximè ipſe delectet. *Cic de ambitic.*

ſcurciſſe les honnêtes gens : mais qu'au contraire étant comme un frein à cette audace effrontée, qui allienne de nous les perſonnes de bons ſens, il faut tenir pour conſtant, ce que dit Ciceron, que *ſans la pudeur & la retenuë, il n'y a rien de loüable, il n'y a rien d'honnête.*

y Sine verecundia nihil rectũ eſſe poteſt, nihil honeſtum. *off. lib.* 1.

CHAPITRE XXII.

Concluſion de ce Traité.

CE ſont là les obſervations que l'on a jugé à propos de faire pour l'inſtruction des jeunes gens. On voit bien qu'il ſeroit impoſſible de donner des preceptes de civilité, pour toutes ſortes de rencontres, & pour toutes les actions des hommes qui peuvent ſervir de matiere aux regles de la civilité ; & on n'ignore pas non plus que l'on a mis dans cét écrit, quantité de choſes que tout le monde ſçait, & que d'autres peuvent avoir déja dites ; mais la choſe ne ſe pou-

voit faire autrement : car eſtant queſtion de traiter de la bien-ſeance des actions des hommes, qui ſont preſques toûjours les mêmes, y ayant eu depuis le commencement du monde, des gens qui ont beu, mangé, craché, bâillé, &c. On ne pouvoit éviter de redire les mêmes regles, parlant des mêmes actions ; puiſque la bienſceance n'eſtant autre choſe que ce que la raiſon à jugé convenable ſur les principes de la nature & de l'uſage ; il y a eû avant nous des gens raiſonnables, qui ont pû connoître & enſeigner cette convenance, auſſi bien que nous.

Ce n'eſt pas que pour faire ce Traité, on ſe ſoit ſervir d'aucuns Livres de pareil ſujet, ſçachant bien que pour les preceptes de civilité qui dépendent de l'uſage, ces anciennes regles nuiſent plûtôt qu'elles ne ſervent ; & que par conſequent il vaut mieux conſulter l'uſage vivant, que l'uſage mort. Que ſi toutesfois nous nous étions rencontrés avec ceux qui en ont écrit, comme il eſt probable qu'entre tant de perſonnes de merite,

qui font profeſſion d'inſtruire la jeuneſſe, & qui s'y appliquent avec tant de zele, il s'en ſera trouvé qui n'auront pas oublié de luy preſcrire des regles touchant la civilité, puis qu'elle fait une des plus neceſſaires parties de l'inſtruction, ou du moins celle qui paroît davantage & plus frequemment aux yeux du monde, nous ne voulons pas finir ſans les prier d'être eux-mêmes à nôtre égard civils & courtois, & de ne pas trouver mauvais que nous les ayons imitez en quelque choſe.

Et en effet, à le prendre même à la rigueur, comme nous ſommes ſemblables eux & nous en cette rencontre, à ceux qui compilent des loix qu'ils n'ont pas faites, & dont par conſequent ils ſeroient ridicules de ſe faire un merite; de même nous n'avons pas lieu de nous offenſer, s'il y en a qui joignent leur travail au nôtre, puis qu'ils n'oſtent rien de ce qui eſt à nous. Auſſi verrons-nous avec beaucoup de joye que d'autres prennent, comme de main en main, le flambeau que nous leur preſentons,

& qu'ils perfectionnent ce que nous ne venons que d'ébaucher. Car quelque chose que les uns & les autres en puissent avoir dit jusques icy ; il est certain que l'on en doit avoir beaucoup dit, si on a voulu répondre à une matiere si abondante ; & quoy que nous-mêmes ayons pû en avoir remarqué dans cét écrit ; nous sommes assurez qu'il en reste encore beaucoup plus à dire.

Davantage, cét usage dont nous venons de parler, ne permet pas que la pluspart de ces sortes de loix soient immuables. Et comme il y en a beaucoup qui ont déja changé, je ne doute pas qu'il n'y en ait plusieurs de celles-cy, qui changeront tout de même à l'avenir.

Autresfois, par exemple, il étoit permis de cracher à terre devant des personnes de qualité, & il suffisoit de mettre le pied dessus, à present c'est une indécence.

Autrefois on pouvoit bâiller, & c'estoit assez, pourvû que l'on ne parlât pas en bâillant ; à present une personne de qualité s'en choqueroit.

Autresfois on pouvoit auſſi trem-per ſon pain dans la ſauſſe, & il ſuffiſoit pourveu que l'on n'y eût pas encore mordu, maintenant ce ſeroit une eſpece de ruſticité.

Autresfois on pouvoit tirer de ſa bouche ce que l'on ne pouvoit pas manger, & le jetter à terre, pourvû que cela ſe fit adroitement ; & maintenant ce ſeroit une grande ſaleté, & ainſi de pluſieurs autres.

Il eſt donc certain que l'uſage pourra polir, abolir, & changer peut-être une partie des regles que nous donnons : mais neanmoins comme la civilité vient eſſentiellement de la modeſtie, & la modeſtie de l'humilité, qui comme les autres vertus ſont appuyées ſur des principes inébranlables ; c'eſt une verité conſtante, que quand l'uſage changeroit, la civilité ne changeroit pas dans le fond ; & que l'on ſera toûjours civil quand on ſera modeſte, & toûjours modeſte, quand on ſera humble.

FIN.



